

McGhee
846
vol. 1


Sultan Mehmed II, the Conquerer
Ex Libris
George Crews Mc Ghee
United States Ambassador
to Turkey

VOYAGES

DANS

L'ISLE DE CHYPRE,

LA SYRIE ET LA PALESTINE,

AVEC

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DU LEVANT.

TOME PREMIER.

VOYAGES

DANS

L'ISLE DE CHYPRE, LA SYRIE ET LA PALESTINE,

AVEC

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DU LEVANT;

Par M. l'Abbé MARITI:

TRADUITS DE L'ITALIEN.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez BELIN, Libraire, rue Saint-Jacques, près S. Yves, N°. 26.

1791.



AVERTISSEMENT.

Nous espérons que ces Voyages, que nous avons fait passer dans notre langue, seront aussi favorablement reçus du Public qu'ils l'ont été en Toscane; ils ont obtenu à M. Mariti une réputation rapide, & une place dans plusieurs académies célèbres.

Cette histoire du Levant ne peut qu'intéresser toutes les classes de la société. Elle offre à l'homme de lettres des recherches curieuses : au publiciste, des idées neuves & approfondies sur les gouvernemens : au voyageur, des connoissances locales qui dirigeront plus sûrement sa marche : à l'artiste ou à l'amateur, des ruines précieuses à étudier : au négociant, d'utiles instructions & des encouragemens sur le commerce : à l'homme du monde, quelques délassemens agréables.

L'état ancien des peuples du Levant s'y trouve rapproché de leur état présent. On y voit par-tout l'homme de génie & l'homme libre à côté de l'homme brute & esclave, qui foule leurs cendres sans le savoir. Dans un tableau succinct, mais parfaitement tracé, se développent successivement les révolutions politiques & religieuses qui ont amené la dégradation de ces brillantes contrées. Tel est le charme du pinceau que l'imagination s'abuse

quelquefois dans cette ancienne patrie des arts, jusqu'à regarder comme une réalité ce qui n'est plus qu'un souvenir.

On s'attache au pas de l'écrivain, qui plaît pour mieux instruire. En croyant ne contempler que de belles campagnes, on étudie toutes les productions qu'elles renferment ; on enrichit sa mémoire des faits historiques qui les ont rendus célèbres ; on y fait des rencontres qui donnent à connoître les mœurs du pays.

On est aussi porté naturellement à réfléchir sur l'instabilité des choses humaines, à la vue de monumens détruits, de villes antiques changées en tombeau, de fertiles plaines devenues une vaste solitude : on apprend à connoître le fanatisme à de telles fureurs ; on apprend à le craindre & à le haïr.

Il est des maux présens qui excitent encore plus la sensibilité. Une verge de fer se promène sur ce sol infortuné ; l'affreuse tyrannie y fait sensiblement disparoître le petit nombre d'habitans qui ont échappé aux anciens fléaux ; l'homme y est tellement dégradé, qu'il a perdu sous ses chaînes le sentiment de l'indignation.

On applaudit au courage de l'écrivain, qui, né dans un pays où le despotisme sacerdotal & ministériel s'unissent étroitement pour écarter la vérité du peuple ; qui, prêtre lui-même, a pu s'élever au-dessus des préjugés ultramontains, & ose revendi-

quer les droits des nations, démaſquer le fanatiſme, & établir, au nom du ciel, la liberté des cultes.

Ces Voyages ſe diviſent en cinq volumes in-8°. Nous donnons les deux premiers, & nous ferons paroître inceſſamment les trois autres.

Le premier tome traite du royaume de Chypre. M. Mariti ayant long-tems ſéjourné dans cette île, a pu tracer un tableau détaillé de ſon gouvernement, de ſes religions, de ſes uſages, de la richeſſe de ſon ſol, de ſon commerce avec l'Europe & avec les Echelles du Levant.

Dans les ſecond & troiſième volumes, ſont décrites les trois Arabies, la Syrie, la Paleſtine, la Judée & la Galilée.

Pour ne pas interrompre à chaque inſtant ſa marche, l'auteur a cru devoir placer, en tête du ſecond tome, l'hiſtoire abrégée des divers habitans de ces provinces, tels que les Arabes, les Druſes, les Kurdes, les Metuales, dont les mœurs ſingulières ſont un mêlange de barbarie & de grandeur d'ame.

Il s'eſt ſur-tout attaché à faire connoître les Aſſaſſins, d'où deſcendent les Kurdes, peuple paſteur dans le principe de ſon établiſſement, qui, enſuite devenu homicide par ſyſtême, déſola le camp des Croiſés, & ſe fit craindre des potentats de l'Orient & de l'Europe, au point de ſe les rendre tributaires. Faute de recherches ou de renſeignemens,

il en eſt à peine parlé chez la plûpart de nos hiſtoriens ; &cette longue ſérie de crimes, qui diſtingue les Aſſaſſins de toutes les nations connues juſqu'ici, a même rendu leur exiſtence douteuſe pour pluſieurs autres.

Les deux derniers volumes nous dépeignent les guerres de religion, dont l'Orient fut le théâtre pendant pluſieurs ſiecles. La partialité ou le préjugé n'égarent jamais la plume de l'écrivain ; fidèle à la vérité, il expoſe les vices, les brigandages & les attentats qui ſouillerent l'armée chrétienne ; il déchire le voile religieux ſous lequel Rome s'enveloppa pour cacher ſon ambition, & finit en menaçant les pontifes du compte rigoureux que le ciel leur demandera au jour des vengeances, des flots de ſang qu'ils ont fait répandre en ſon nom.





VOYAGES
DANS
L'ÎLE DE CHYPRE,
LA SYRIE
ET LA PALESTINE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'île & du Royaume de Chypre en général.

CHYPRE, île de la Méditerranée, dans la Turquie d'Asie, est située sous le cinquante-deuxieme degré de longitude & le trente-cinquieme de latitude, entre la côte de Syrie & celle de la Cilicie, aujourd'hui la Caramanie : rien de si divers que les noms qui lui ont été donnés (*a*).

(*a*) Plin. lib. V, cap. 31.

Pline l'appelle Acamantide, Cerastis, Aspelie, Amatusie, Macarie, Cryptos & Colinie : on la voit dans d'autres historiens sous la dénomination de Chetime, Erosa, Paphos, Salamine : & dans les poëtes sous celle de Cythere : ces derniers en ont fait le berceau de Venus & l'asyle des Grâces. Delà les charmantes descriptions qu'ils nous en ont tracées & les scenes enchanteresses dont elle fut, à les en croire, le théâtre. Leurs tableaux ingénieux ont perpétué le charme, & les noms de Cythere, de Paphos & d'Amathonte, ces lieux plus spécialement consacrés à la Déesse du Plaisir, réveillent encore aujourd'hui des idées riantes & voluptueuses.

Cette île étoit anciennement composée de neuf royaumes (*a*). Tributaire de l'Egypte, & bientôt après de la puissance Romaine, des Empereurs d'Occident, elle passe à ceux de Constantinople. Les Arabes la leur enlevent sous l'empire d'Héraclius qui en fait de nouveau la conquête : Isaac, prince de la famille des Comnenes, y commandoit avec le titre de duc. L'éclat d'une couronne flatte son ame ambitieuse : il s'empare de l'île : il y regne. La foiblesse de l'empire favorise longtems l'usurpateur. Mais en 1191, Richard I, roi

(*a*) Plin. lib. V, cap. 31.

d'Angleterre, la lui arrache avec la vie : ce monarque la vend ensuite aux Templiers : la différence des cultes arme les naturels du pays contre ces nouveaux souverains, & désespérant d'en être jamais les paisibles possesseurs, les chevaliers la remettent à Richard, qui la céde à son tour à Gui de Lusignan. En 1460, Charlotte, derniere héritiere de cette famille, en est chassée par Jacques son frere naturel. Elle épousa Louis de Savoie, & delà vient que ces ducs prennent encore aujourd'hui le titre de roi de Chypre. Après la mort de Jacques, Catherine Cornaro, sa veuve, se voyant sans enfans mâles, abandonne ce royaume en 1480, à la république de Vénise. Elle n'en jouit pas long-tems. En 1570, les Turcs s'en rendent maîtres, & tout concourt à leur en assurer la possession. D'où vient ce peuple inquiet & remuant sous ses premiers souverains, se prête-t-il avec tant de docilité au joug de l'empire Ottoman ? Le gouvernement despotique pesant sur la partie opulente, & par conséquent la moins nombreuse de la nation, seroit-il, en effet, comme on l'a dit, plus favorable à la classe indigente & constitutive de l'état ? Il est une cause moins éloignée & dont l'idée se présente à la vue de ces peuples infortunés. L'esclave robuste souleve & secoue sans peine un fardeau modérément onéreux ; mais s'il est au-dessus de ses forces, si la disproportion

est trop inégale, ce même fardeau le terrasse, & le malheureux, brisé, rampe & se traîne désormais à la maniere des animaux. Tel est l'effet du despotisme : il écrase l'homme ; il anéantit ses nobles & brillantes facultés : renfermé dans le cercle étroit de ses besoins, il perd enfin la conscience de sa grandeur, & cette conscience ranimée a été, de tout tems, chez les peuples esclaves, le principe des révolutions & le signal de la liberté. Quoi qu'il en soit, Ferdinand I, des Médicis, dans le grand-duché de Toscane, essaya de prendre cette île, & il ne lui a manqué pour y réussir, disent les historiens, que de meilleurs généraux.

Cette belle île a deux cens vingt milles de longueur, soixante-cinq de largeur, & environ six cens de circuit en y comprenant les golfes. Une chaîne de montagnes, dont les plus élevées sont l'Olympe, Ste-Croix & Buffavent, la traverse & la divise du levant au couchant.

La plus grande de ses plaines, est celle de Messarée ; l'œil s'égare & se perd dans une étendue de soixante-dix-huit milles de longueur sur trente de largeur, & la variété des tableaux ajoute encore au plaisir de cet immense horison.

Il y a peu de fleuves & de torrens, dont le lit, même en hiver, ne soit entiérement desséché ; & cela par l'extrême rareté des pluies. Le ciel y est, pour ainsi dire, d'airain, & les historiens

assurent, qu'au tems de Constantin trente années s'écoulerent qu'il n'avoit point encore plu dans cette île. On sent combien une sécheresse aussi constante doit nuire à sa population.

Il y eut autrefois un grand nombre de villes, dont il ne reste aujourd'hui que les noms & les débris; quelques-unes même dont on chercheroit envain l'antique situation. Famagouste & Nicosie en sont les seules places importantes, à moins qu'on ne veuille mettre sur le même rang Larnic, où les négocians européens ont leur comptoir: on y voit en outre sept citadelles, commandées par autant de gouverneurs.

De Chypre sont sortis beaucoup d'hommes distingués par leur naissance, leurs vertus & leurs lumieres; & Strabon ne craint pas de dire qu'elle l'emporte à cet égard sur la plupart des îles de la Grece.

On a écrit que l'air y étoit mauvais & malsain. Ce préjugé empêche bien des étrangers de s'y arrêter & d'en faire ainsi l'expérience par eux-mêmes. Mais ceux qui y ont séjourné au moins une année, ont été à portée de reconnoître la salubrité de l'air, & l'erreur des anciens écrivains.

Les fievres tierces & quartes sont, il est vrai, très-fréquentes & très opiniâtres à Chypre & dans tout le Levant; mais les causes n'en sont pas dans la

malignité de l'air. Il eſt d'ailleurs facile de les éviter. J'ai ſouffert pendant dix mois entiers de cette maladie : mon expérience peut être utile à d'autres : je vais en conſéquence entrer dans quelques détails à ce ſujet. Je ne tardai pas à m'appercevoir que je donnois lieu moi-même aux rechûtes qui la prolongerent ſi long-tems. La chaleur exceſſive du climat entretient une tranſpiration abondante & continuelle : ſi l'on a l'imprudence de s'expoſer dans cet état au moindre vent, les pores ſe reſſerrent, & il en reſulte une ſuppreſſion de tranſpiration qui eſt infailliblement ſuivie de la fievre. Une autre cauſe encore, ce ſont les liqueurs fortes, & l'uſage immodéré de certains fruits & particulierement du concombre, de la paſteque & du melon. Les naturels mêmes du pays échappent rarement, & ſur-tout en été, à cette eſpece d'épidémie; mais ils ſe contentent d'une légere ſaignée, laiſſent agir la nature & guériſſent ſans remede, ſans régime, avec la ſeule attention de ſe priver de fruits. Cette méthode, je l'avoue, ne ſuffiroit pas aux Européens. La maladie exige de leur part, un peu plus de ſoin. Elle n'eſt pas ſans danger : on ne le prévient que par un régime auſtere & ſoutenu. L'exercice du cheval eſt encore un remede que les Turcs & les Grecs employent avec ſuccès, au moins pour empêcher les obſtructions occaſionnées par cette ſorte de fievre. Ces derniers

quelquefois, las & ennuyés de la conſtante opiniâtreté du mal, prennent, au moment où le friſſon annonce ſon retour, un grand verre de l'excellent vin de Chypre, & ce remede agréable eſt un de ceux qui réuſſiſſent le mieux.

Les religions ſont aſſez diverſifiées dans cette île. Les Turcs n'ont point pouſſé la tyrannie juſqu'à vouloir y faire dominer la leur. Plût à Dieu que cette modération eût toujours été le partage des ſouverains; elle eut épargné le ſang des hommes, & n'eut pas mis ſouvent entre les membres d'une même nation, plus de diſtance qu'il ne s'en trouve entre des peuples ſéparés par des mers immenſes ou d'inacceſſibles montagnes. La plupart des habitans ſont Grecs ſchiſmatiques. Outre une multitude d'Arméniens, on y voit des Maronites, eſpece de catholiques, dont les pratiques & les cérémonies religieuſes ne different pas des nôtres. Les Latins ſont beaucoup moins nombreux, & formés des ſeuls Européens & des freres de S.-François, connus par tout le Levant ſous le nom de Peres de la Terre-Sainte; nom que nous leur conſerverons dans la ſuite de ces Mémoires.

Les Turcs y ont un Mulla : c'eſt en quelque ſorte le chef ſuprême de la loi; les Grecs un archevêque & trois évêques; les Arméniens un évêque; les Maronites un archiprêtre, & les Latins deux curés, l'un pour les François, l'autre pour les Italiens;

la tolérance religieuse s'étendant ici à toutes les nations.

Les Anglois y sont en petit nombre, & c'est sans doute pour cela qu'ils n'ont ni église, ni chapelle, ni ministre de leur religion. S'il arrivoit qu'ils se multipliassent, je ne doute pas qu'on ne les forçât à se donner toutes ces choses. Ici comme ailleurs, on sait que l'homme est l'être religieux par excellence, que la religion est le lien le plus fort qui attache le peuple à son souverain, en lui découvrant en lui l'image de la Divinité, & la politique du gouvernement ne laisseroit pas subsister l'exemple dangereux d'un peuple sans culte au sein d'un empire où l'on éprouve tous les jours l'importance des opinions religieuses.

Les langues grecque & turque y sont également dominantes, & de ce mêlange est résulté la corruption des deux idiômes. La grecque a néanmoins conservé dans les termes la pureté de l'ancien dialecte; mais la prononciation en est totalement altérée, & cela depuis l'arrivée des Vénitiens dans l'île. Les commerçans parlent communément la langue italienne & très-peu la françoise. On observe que les Orientaux apprennent plus aisément l'italien que les Européens.

Les Cypriotes sont généralement bien faits: ils ont la taille élevée, l'air noble & agréable. Ils sont sobres & tempérans. Les femmes n'ont

rien de beau que les yeux. Leurs traits manquent de délicateſſe : elles ont cependant joui en ce genre de la plus grande renommée, & c'eſt parmi elles encore que nos amans à madrigaux vont chercher des modeles : mais il faut l'avouer, les dames Européennes n'ont point à s'énorgueillir du parallèle, car il en eſt peu d'une beauté rare : elles ſont aſſez grandes, très-portées à l'amour, ſans induſtrie, & d'une vie molle & voluptueuſe. Elles arrivent juſqu'à la plus extrême vieilleſſe, & il n'eſt pas rare de voir des biſaïeules s'ennuyer du veuvage & ſe ranger de nouveau ſous les loix de l'hymen. Tous les Grecs aiment le plaiſir, mais le Cypriote s'y livre avec fureur, & la vivacité de ce goût, loin de ſe ralentir, ſemble ſe rallumer ſous la verge du deſpotiſme.

On s'habille ici comme à Conſtantinople. Rien ne diſtingue les dames que la coëffure haute & légere qui ſurmonte leur tête. C'eſt une mode très-ancienne & qui ne s'eſt conſervée que dans cette île. Leur habit à la cypriote eſt plus étroit que leur vêtement à la turque. Il conſiſte dans un petit corſet & une jupe de toile de coton rouge; la robe eſt de drap, de velours ou de ſoie. C'eſt une longue piece d'étoffe qui part des épaules, entre dans les bras & deſcend juſqu'à terre. Elle ne croiſe pas pardevant, & laiſſe cette partie du corps entierement découverte. Leurs che-

mises sont de soie, & se fabriquent dans le royaume. Le haut-de-chausses est une espece de pantalon, & à des brodequins de cuir jaune, vers la cheville du pied, sont attachées les sandales qui leur servent de chaussure. Elles n'ont pas de corps à baleine; un simple corset de coton dessine leur taille & en entretient la souplesse. Le reste est couvert d'une chemise très-fine; voile léger dont la modestie ne se contente pas, & auquel elle ajoute une étoffe moins déliée & moins transparente. Elles ont des chaînes d'or au cou, & leurs bras sont enrichis de perles & de joyaux. La coëffure de la tête, dont j'ai parlé plus haut, est un assemblage de mouchoirs de mousseline agréablement imprimés, lequel forme une espece de casque flottant en arriere, & aux extrémités duquel elles attachent un autre mouchoir plié en triangle qu'elles laissent ondoyer sur les épaules. Ce casque les hausse d'un demi-pied, & leur donne une attitude théâtrale & gigantesque. Les coëffures pyramidales si fort à la mode à Chypre & dans quelques pays de l'Europe, choquent à la fois le goût & le bon sens. La tête est par elle-même le chef-d'œuvre de la nature, & je voudrois persuader au beau sexe que tous ces ornemens étrangers en détruisent l'effet. Elle occupe la place la plus élevée & la plus apparente dans la figure humaine. La nature n'a rien oublié pour

embellir le visage, elle y a fondu un coloris frais & délicat; un double rang du plus bel émail y est artistement planté. Elle en a fait le siége du sourire & de la pudeur. Le sens brillant de la vue acheve d'animer & d'égayer la scène. A chaque côté sont suspendus les organes de l'ouie, & le plus léger ébranlement devient dans la figure humaine une source de modulations agréables & d'expressions ravissantes. Elle lui a donné des attitudes, des graces & des mouvemens ineffables. La chevelure la surmonte, &, comme une ombre errante & légere, en fait ressortir admirablement les beautés. En un mot, elle y a imprimé le sceau de la perfection, & la tête sert, en quelque sorte, de coupole au plus beau de ses ouvrages. La surcharger d'ornemens superflus, c'est en détruire l'admirable proportion, & substituer à des beautés réelles les colifichets de l'enfance & de la vanité. Chez les dames Cypriotes, la majeure partie des cheveux est cachée sous ces ornemens. Elles les divisent néanmoins vers le front, & les étendent sur les tempes jusqu'aux oreilles; les cheveux de derriere voltigent & tombent en boucles naturelles : celles qui en ont une assez grande quantité, en forment huit ou dix tresses. Elles aiment passionnément les odeurs, principalement sur la tête qu'elles couvrent de toutes sortes de fleurs. Les femmes catholiques sont très-coquettes : elles étalent, avec complai-

ſance, une parure élégante : leur œil ſemble appeler l'éloge, & la promptitude ou la lenteur à ſe rendre à leur deſir, décide aſſez leur jugement ſur ceux qui les entourent. Les femmes Turques, au contraire, modeſtes & réſervées, au moins en apparence, ſont revêtues de la tête aux pieds d'une robe blanche de coton. Toutes les dames Cypriotes en général, ne paroiſſent jamais en public que couvertes d'un voile qui dérobe une partie de leur figure.

Le royaume de Chypre fut long-tems gouverné par un Bacha ; mais l'île commençoit à perdre de ſon ancienne ſplendeur. Les dépenſes devenoient exceſſives, & le peuple étoit accablé d'impôts : il en porta ſa plainte, & ſupplia la cour Ottomane de lui donner, à la place du Bacha, un Muhaſſil ou ſimple gouverneur. Sa demande fut accordée. Mais les Cypriotes en changeant de maître ne changerent que d'oppreſſeur, & vexés également ſous le Muhaſſil, ils ſe plaignirent de nouveau & redemanderent un Bacha. Toutes les ſupplications alors furent inutiles, & ils continuent de gémir ſous un joug qu'ils avoient cru moins dur & moins onéreux.

Les revenus du royaume ſont abandonnés au Grand-Viſir : mais ne pouvant y aller commander en perſonne, il le fait affermer & le vend au plus offrant. Le dernier enchériſſeur, muni d'un

Kat-ſcierif ou mandat ſpécial du Grand-Seigneur, confirmé par le miniſtre, arrive dans ſon gouvernement, & comme ces nuages, avant-coureurs des tempêtes, dont les flancs recelent tous les fléaux qui doivent déſoler nos campagnes, la préſence de ce deſpote ſubalterne, imprime l'épouvante & préſage tous les maux.

Si, comme on le voit, l'intérêt & non le mérite eſt ici la route des grandeurs, l'intérêt eſt auſſi la regle unique qui dirige les grands. Rien n'arrête ces gouverneurs avides. Ils s'acharnent ſur le peuple. Leur ſubtile tyrannie invente mille moyens de preſſurer ſon or & d'extorquer les fruits de ſes travaux & de ſes ſueurs. Chaque jour voit éclore un nouvel impôt, & après s'être engraiſſé de la ſubſtance des peuples, après avoir enrichi les agens de ſes cruautés, objet de l'exécration publique, chargé d'or & de malédictions, ce gouverneur ſe retire, & fait place à un nouvel acquéreur, qui enchériſſant ſur ſon bail, ſe croit en droit d'enchérir ſur ſes rapines & ſes vexations. Qu'arrive-t-il? Ce beau royaume eſt réduit à un état déplorable. Le numéraire eſt épuiſé. Son ſol, favoriſé de la nature, dépouillé de ſes riches productions, a la nudité des déſerts, & les émigrations journalieres font de ces ſuperbes pays une effrayante ſolitude. C'eſt là ſans doute un des effets les plus terribles & les plus ordinaires du deſ-

possîme. Tels sont les tableaux que l'on devroit offrir aux souverains jaloux d'un pouvoir sans limites, & qui dans l'excès même de leur autorité, trouvent souvent le tombeau de leur puissance. Les droits ne sont nulle part plus accumulés. Ils présentent dans leur totalité une somme de 200 piastres pas citoyen, quelles que soient sa fortune & ses facultés. La capitation est dans toute l'étendue de l'empire de 20 piastres seulement. Ici elle s'étoit élevée jusqu'à 40, & ce ne fut que par une grace spéciale qu'on la réduisit à 21. En 1764, les vexations allerent si loin que le peuple se révolta : il courut au palais du gouverneur, les portes furent enfoncées & le tyran massacré. Cet attentat eut les suites les plus funestes. J'en parlerai ailleurs en témoin oculaire, & comme un des principaux négociateurs de l'accommodement ménagé entre les deux partis par le consul italien.

La cour du Muhassil est composée du Casnadar ou Trésorier, du Kiaja ou Secrétaire, des Sciauscs ou gardes particulieres, & des Ciocadars, espece d'employés subalternes, dont le nombre n'est pas fixé. Il est assez communément de cent à cent cinquante : ce sont de ces êtres inutiles, si communs dans les cours, entretenus par le faste, une véritable superfluité, & le superflu des rois est malheureusement toujours le nécessaire des peuples. Les Sciauscs & les Ciocadars ont

leur chef reſpectif, appelé Baſc-Sciauſc & Baſc-Ciocadar. Il y a en outre les Sarafs, par les mains deſquels paſſe le numéraire qui ſe verſe au caſna ou tréſor. Leur office eſt d'en reconnoître la bonté & d'en faire le compte. Ils ſont grecs ainſi que le Dragman du ſérail ou interprête du palais qui partage ce poſte avec le Firman ou Commandant de la Porte.

S'agit-il de créer un nouvel impôt, le Gouverneur ne s'adreſſe pas directement au peuple, mais au Dragman, & celui-ci à l'archevêque qui en fait part à tous les diocèſes pour en regler la perception, éviter les avanies & diminuer les demandes. On ſeroit tenté de croire après ces beaux préliminaires, qu'il reſte au moins un refuge au peuple ſurchargé, que le zele de l'archevêque doit mettre des bornes à la tyrannie, & oppoſer à l'inſatiable avarice les réclamations du patriotiſme & de l'humanité. Mais ici comme en beaucoup d'endroits, le protecteur du peuple n'eſt qu'un vain ſimulacre : jamais il n'éleve une voix courageuſe en faveur des opprimés. Une baſſe politique, le plus vil intérêt en fait bientôt le valet du deſpote, & cet homme vendu, ſignant le cadaſtre oppreſſeur, autoriſe des violences qui aſſurent ſon crédit & ſa fortune.

Parmi les impôts extraordinaires, il en eſt d'une ſingularité piquante. Quand le Gouverneur a be-

soin d'argent, tous les moyens ſont également bons. Il impoſe tel ou tel nom qu'il déſigne, & je n'oublierai jamais que le nom de George étoit le nom taxé à mon arrivée dans cette île. Il eſt à remarquer que les Grecs ſeuls ſont ſoumis à cet impôt. Rien ne démontre mieux le mépris profond de ces Gouverneurs pour leurs malheureux ſujets : non contens de les mettre à l'encan comme de vils troupeaux, & d'acheter le droit de les tourmenter à leur aiſe, ils ne cherchent pas même à colorer leur violence, & ajoutent aux impoſitions les plus onéreuſes la dériſion la plus inſultante. Faut-il s'étonner que tant d'outrages ayent quelquefois échauffé la vengeance de ces peuples indignés, & oſeroit-on les blâmer d'avoir oſé ſe ſouvenir qu'ils étoient des hommes ?

L'or eſt ici l'agent univerſel. Tout ſe rachete avec l'or juſqu'au ſang des citoyens. La loi ordonne, il eſt vrai, la mort de l'aſſaſſin; mais le coupable moyennant quelques centaines de piaſtres en élude aiſément la pourſuite. Les habitans de l'endroit où s'eſt commis le crime, ſont également ſoumis à une taxe, dont le produit ſe verſe au tréſor du Grand-Seigneur. L'amende pour le meurtre d'un homme de trente à trente-cinq ans, eſt de 500 piaſtres. Dans tous les autres cas, on calcule à peu près le tems qu'il pouvoit eſpérer de vivre encore, & le revenu dont ſa mort prématurée

prive

prive le Souverain. On leur en fait payer l'équivalent & très-ſouvent au-delà. Si l'aſſaſſinat prémédité ſe ſouſtrait par argent à la rigueur des loix, on conçoit qu'il doit en être, à plus forte raiſon, de même de l'homicide involontaire.

Les Mehemes ſont des tribunaux où reſſortiſſent toutes les cauſes civiles ou criminelles. Ces tribunaux ſont préſidés par le Mulla dans la capitale, & par les Cadis dans les villes ou villages les plus conſidérables. Les affaires s'y jugent en peu d'heures. Les Turcs n'ont point de loix écrites : le Coran leur en tient lieu. C'eſt pour eux le livre ſacré, le livre par excellence. Tout bon Cadi doit en avoir ſur lui pluſieurs paſſages : ce ſont de longues liſtes repliées autour de ſa tête en forme de turban. Ces paſſages s'accommodent à toutes les circonſtances. Chacun les interprète à ſa maniere, & preſque toujours dans un ſens oppoſé à celui du légiſlateur.

Toute perſonne citée devant les tribunaux pour dette, doit au Cadi la dixieme partie de la ſomme en litige ; le débiteur reconnu & convaincu, eſt obligé de la payer, ou à ſon défaut, le demandeur ſi ſa créance eſt fauſſe ou ſa prétention malfondée.

Le Cadi a droit également au dixieme des biens d'une perſonne morte dans ſon diſtrict. L'eſtime s'en fait à l'amiable & ſans rigueur.

Il y a en outre ſeize Cadilichs, autres tribunaux, dans chacun deſquels préſide un Cadi. Le Mulla eſt le chef ſuprême de cette eſpece de magiſtrature. On n'y rend que des arrêts proviſoires. Dans les cauſes importantes, on dreſſe le procès, on le remet au Gouverneur & celui-ci au Mulla; le Gouverneur ne pouvant diſpoſer de la vie d'un citoyen, qu'il n'en ait préalablement conféré avec le Mulla, dont le conſentement eſt abſolument néceſſaire.

Le gouvernement militaire de l'île eſt entre les mains de l'Alai-Bei, général des Spahis ou ſoldats de cavalerie, & de l'Aga-Janiſſaire, commandant de l'infanterie. Leurs capitaines reſpectifs ſe nomment Zaim & Cioluagini. Il devroit y avoir trois mille Spahis dans l'île & environ huit mille Janiſſaires : à peine s'en trouve-t-il cent des premiers & deux mille des ſeconds. La paye n'en eſt pas moins toujours la même. Ce ſont les commandans qui la reçoivent.

Lorſque les Turcs en firent la conquête, on comptoit à Chypre, outre les femmes, les enfans & les vieillards, ſoixante-dix mille hommes ſujets à la capitation. Tel fut toujours le nombre de ſes habitans dans les courts momens de ſa gloire & de ſa ſplendeur; & le Grand-Seigneur, à 5 piaſtres par tête, retiroit un revenu annuel de 400,000 piaſtres. Mais bientôt le deſpotiſme en-

veloppa ces riches contrées ; les sources de l'abondance tarirent : la population diminua. On continua d'exiger les mêmes rétributions, & ceux qui survécurent aux désastres de leur patrie, que l'indigence & la force de l'habitude enchaînoient à ce sol infortuné, s'en virent impitoyablement chargés. La progression fut aussi immense que rapide, & la somme montoit, à l'époque de la destitution des Bachas, à 40 piastres par citoyen. A peine se trouve-t-il aujourd'hui douze mille hommes soumis à la capitation : & quoiqu'elle ait été, comme nous l'avons dit plus haut, réduite à 21 piastres par tête, le revenu en est encore de 250,000 piastres, & cette somme jointe à tous les impôts extraordinaires, forme une rétribution annuelle de 540,000 piastres. Observez que, quoique le nombre des rétribuables soit à peine un sixieme de ce qu'il étoit autrefois, la totalité des revenus n'en est pas moins augmentée d'un cinquieme, & vous aurez une idée des vexations, des avanies de toute espece, que les gouverneurs, les magistrats, les commis, une foule d'agens subalternes exercent sur ces malheureux insulaires.

La population de Chypre est, comme on l'a vu, bien diminuée. A peine est-elle aujourd'hui de quarante mille ames. Mon calcul n'est peut-être pas des plus exact : ce seroit une chose diffi-

cile à Chypre & dans toutes les contrées du Levant. Les Orientaux ne tiennent pas comme nous des regiſtres de naiſſance & de mort. Ils ne ſe forment une idée de leur population que d'après les contribuables, qui en ſont à peine le tiers. Ajoutez à cela qu'en Aſie le nombre des femmes ſurpaſſe ſenſiblement celui des hommes : c'eſt une obſervation que j'ai faite, & qui me fut confirmée par tous les peuples que j'ai fréquentés dans le Levant.

D'après cela, la poligamie, en uſage chez les Orientaux, ſembleroit indiquée par la nature elle-même. Car s'il étoit vrai, pour eux comme pour nous, qu'ils duſſent s'en tenir à une ſeule femmes, toutes les femmes ſurnuméraires ſeroient donc de trop, & cette inutile ſurabondance contrarieroit l'axiôme ſi vrai que la nature n'a rien fait envain. Le caractere de ces peuples, les idées qu'ils paroiſſent s'être formées de l'amour, viennent encore à l'appui de ces réflexions. On ne connoît point ici ces raviſſemens, cette extaſe, ce rapprochement des ames, qui nous égarent dans une ivreſſe religieuſe, diviniſent à nos yeux l'objet de notre tendreſſe, nous identifient avec lui, & font de l'amour une émotion ſublime & une chaîne indiſſoluble. Toutes les nuances de la ſenſibilité leur échappent. Le moral de l'amour eſt nul : on n'en connoît que les fureurs ; c'eſt un beſoin

que l'on satisfait, & non un sentiment qui vous entraîne. Celui-ci ne cesse d'embellir l'objet aimé, y découvre chaque jour, à chaque instant un charme inconnu, une grace nouvelle, le multiplie, pour ainsi dire, & éprouve jusques dans la constance tous les plaisirs du changement. Tel est l'amour dans les régions tempérées, où les deux puissances, dont l'homme est formé, sont en harmonie, où la sensation physique est subordonnée au sentiment moral qu'elle exalte sans l'anéantir, & delà l'obligation naturelle & religieuse de s'en tenir à une seule épouse. Mais si, au contraire, l'amour n'est qu'un besoin physique, un acte purement animal, un pareil amour n'admet point de choix, n'est point exclusif, & rien ne supplée, pour celui qui l'éprouve, à la variété des objets. Tel est l'amour dans ces contrées, où l'action irrésistible & continuelle d'un ciel embrasé détruit l'harmonie des deux puissances, où la violence de la sensation étouffe l'énergie du sentiment, où l'homme céde à la plus fougueuse des passions, & non au plus doux des penchans, & delà la pluralité des femmes. La polygamie sera donc une conséquence naturelle de ces températures enflammées & de la constitution des Orientaux, & la surabondance des femmes, loin d'être une erreur de la nature, deviendra une preuve de sa sagesse & de son intelligence. Peut-être

auſſi (car tout ce que j'ai dit plus haut eſt une obſervation dont je ne garantis pas la juſteſſe) peut-être auſſi n'a t-elle fait naître les femmes en plus grand nombre dans quelques pays, que pour engager les peuples de la terre à ſe rapprocher par des alliances, à faire de l'univers une même patrie, & des membres diſperſés du genre-humain une ſeule & unique famille.

Cette île étoit autrefois une des plus riches & des plus fertiles du monde. On y trouvoit des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de marcaſſite, d'alun de roche, & juſqu'à des émeraudes. Il ne reſte plus de ces anciennes productions, que le ſouvenir & le nom des contrées d'où elles étoient tirées. Le gouvernement actuel enchaîne la curioſité, & interdit à cet égard toute recherche. On y faiſoit auſſi une grande quantité d'huile. Dès le tems même des Vénitiens, l'eſprit d'intérêt & de calcul anéantit ces branches utiles, & la culture en fut abandonnée pour celle des cotons. Le ſafran, la rhubarbe, autres productions importantes, ſont aujourd'hui totalement négligés. Les daims, les chevreuils, les ânes, les ſangliers, les bœufs ſauvages, les faiſans les plus beaux & les plus nombreux, faiſoient du territoire de Chypre une campagne vivante & animée: tout eſt détruit, tout a diſparu; & il ſemble que ces animaux ayent refuſé d'embellir un pays que la liberté n'habitoit plus.

Les productions actuelles de l'île sont la soie, les cotons, les laines, la noix muscade, les vins, la térébenthine, le kermès, le ladanum, les blés, l'orge, la colloquinte, la poix, le goudron, la soude, le sel, la caroube, les bois de construction, la terre d'ombre, la terre verte; ces productions forment autant de branches du commerce que l'île entretient avec l'Europe, & dont je parlerai plus amplement ailleurs.

L'île étoit autrefois très-abondante en huile: on en faisoit tous les ans des envois considérables dans les pays étrangers; mais la récolte en a depuis diminué au point de nécessiter l'importation des huiles du dehors. Elle abondoit également en jujube de la semence duquel les habitans tiroient une grande quantité d'huile. C'est ce que fait encore la Natolie, & cette huile est une des branches les plus considérables de son commerce avec la côte de Syrie. Elle est sur-tout d'une utilité réelle dans les années stériles en olives. Le jujube ou le sizame par sa hauteur, la forme de ses feuilles & la configuration de sa fleur, approche beaucoup de la fleur appelée bel-homme: de la petite semence, que renferme la capsule, après la parfaite maturité, on a coutume, comme je l'ai dit plus haut, d'extraire une assez bonne huile. Celle de sondre étoit encore d'une grande ressource dans le tems que les huiles d'olive &

de ſiſame ne pouvoient ſubvenir à la nombreuſe population du royaume : on eſt quelquefois forcé de recourir au fruit d'une autre plante appelée curtunia. Cette plante eſt à peine ſortie de terre, que le fruit commence à ſe former : elle grandit dans l'eſpace de quelques mois & s'éleve à la hauteur d'un homme. Sa feuille eſt étoilée ; ſa tige a une demi-coudée de circonférence ; elle reſte toujours verte, ne durcit point, & renferme beaucoup de moëlle : le fruit eſt de la groſſeur d'une fêve, & a la forme d'une châtaigne en gouſſe. Il contient un noyau dont l'huile, conſacrée à différens uſages, ne peut néanmoins ſervir à l'aſſaiſonnement des viandes.

La terre produit ici toutes ſortes de légumes & d'herbes ſauvages, dont la connoiſſance enrichiroit la botanique : on n'y voit preſque plus d'arbres, & par conſéquent très-peu de fruits. Mais la nature, en récompenſe, y a prodigué les fleurs : on y naturaliſe aiſément les plantes les plus belles & les plus délicates de l'Italie, de la France & de la Hollande. Les hyacinthes, les anemones, les renoncules, les narciſſes ſimples & doubles, qui exigent tant de ſoin en Europe, viennent ici ſans culture, croiſſent ſur les montagnes & font de ces belles campagnes un immenſe parterre. Il y en auroit davantage encore, ſi les Cypriotes n'en dépouilloient les vallées pour

en orner leurs jardins. Ils en font paſſer beaucoup en France & en Hollande où elles réuſiſſent très-bien. Les oranges y ſont communes, d'un goût exquis & d'une ſaveur délicieuſe. Auſſi rien de plus agréable que de ſe promener dans ces environs au lever ou au coucher du ſoleil, lorſque les molécules odorantes, miſes en action par la chaleur de l'aſtre du jour, ou condenſées par la fraîcheur de la nuit, portent à l'odorat le mêlange de tous les parfums : c'eſt alors que les ſonges rians de la fable ſe réaliſent, & que cette île eſt encore la retraite des plaiſirs & le berceau de l'amour.

Parmi les fleurs ſauvages, il en eſt une appelée méliſſe ou fleur-abeille, qui a en effet la forme de ces induſtrieux animaux. Elle n'a qu'une tige, quelquefois deux, & ſur chacune d'elles cinq à ſix fleurs : ſa racine la range dans la claſſe des plantes bulbeuſes, & reſſemble à deux teſticules de chien. Le ſuc de cette racine eſt un ſpécifique excellent pour les bleſſures.

Les Cypriotes cultivent une plante qu'ils nomment chenna : dans ſon plus grand développement, elle eſt auſſi haute & auſſi groſſe que le grenadier dont elle ſe rapproche par le tronc & les rameaux. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du myrte, & ſes fleurs à une groſſe grappe de raiſin en fleurs. On en extrait une huile qui a

toutes les propriétés du baume. La forte odeur qu'elle exhale, insupportable aux Européens, plaît néanmoins beaucoup aux Orientaux ; à la fleur succéde un fruit pareil à une grosse coriandre. Les feuilles de cette plante, seches ou vertes, bouillies dans l'eau, donnent une belle couleur orangée. Les Cypriotes s'en teignent les cheveux qui, une fois impregnés de cette couleur, ne la perdent que très-long-tems après. Les femmes Turques, quelques femmes Grecques s'en frottent les ongles & les palmes de la main, persuadées qu'elles en auront la peau plus blanche & la carnation plus belle. Dans tous les pays du monde, les femmes ont cherché, les unes à ajouter aux graces de la nature, les autres à en réparer les défauts, & tous les secrets, toutes les eaux cosmétiques inventées par le charlatanisme, ont mis bien souvent à l'épreuve & n'ont pu corriger encore, à cet égard, l'insurmontable crédulité du sexe.

Les Vénitiens, maîtres de l'île, avoient coutume d'en peindre leurs chevaux, & cet usage ne s'est maintenu qu'à l'égard des lévriers blancs & des troupeaux.

Faute de bras pour la cultiver, une grande partie de l'île reste toujours en friche : il n'y croît que du thym, du serpolet & d'autres herbes odoriférantes qui embaument l'atmosphere. Le luxe

même de la nature abandonnée à elle, montre assez quels seroient les heureux effets de la culture dans ces fertiles déserts.

Il y a près de Paphos, dans les flancs caverneux d'une montagne, un cristal de roche parfaitement beau. Son éclat lui a fait donner le nom de diamant de Paphos : on le polit comme les autres pierres précieuses. Il est défendu sous des peines rigoureuses, d'en enlever la plus petite parcelle. La montagne est environnée de gardes; mais leur fidélité n'est point à l'épreuve des plus légers présens.

On a fait les mêmes défenses pour la pierre d'amianthe, dont la carriere est près du village de Paleandros. On est parvenu, dit-on, à en faire des toiles incombustibles : le feu, loin de les altérer, en augmente la blancheur. Ce fait, fondé sur le rapport de Pline & de Dioscoride, est, au jugement des modernes, une de ces erreurs si communes dans la physique des anciens.

Les Grecs actuels appellent cette pierre caristia, & quelques autres, pierre de coton.

On y trouve, en outre, du jaspe rouge, des agates, & trois diverses sortes de pierres. Les collines les plus voisines de Larnic sont toutes de talc ; on en compose le plâtre dont on enduit les maisons du royaume.

On ne voit ici d'animaux sauvages que les re-

nards & les liévres. Les herbes odoriférantes dont ceux-ci ſe nourriſſent, donnent à leur chair un goût exquis & un fumet agréable. La chaſſe eſt le principal divertiſſement des Européens. Ils entretiennent, à grands frais, des chevaux & des meutes : aucune ſaiſon n'enchaîne leur activité ; dès la pointe du jour, des troupes de chaſſeurs ſe répandent dans les plaines, & en pourſuivent ſans relâche les hôtes fugitifs.

Les volatiles les plus communs, ſont les francolins, les perdrix, les bécaſſes, les cailles & les grives : elle abonde en oiſeaux de riviere. Le prix des francolins & des perdrix eſt environ de cinq ſols la piece ; les bécaſſes coûtent un peu plus, les Cypriotes en faiſant un cas particulier. Tous les autres oiſeaux s'y donnent plutôt qu'ils ne ſe vendent : les becfigues & les ortolans y ſont chargés de graiſſe, & telle eſt leur multiplicité, que les payſans, à quatre ſols le bouquet ou la douzaine, y font un gain conſidérable. Ils prennent le plus grand nombre près du village de Saint-Nappa. Ils en portent une partie à la ville ; mais communément ils leur enlevent la tête & les pattes, leur donnent un premier bouillon, & les mettent dans du vinaigre avec quelques ingrédiens conſervateurs. Ils les gardent ainſi une année entiere, & les vendent au même prix que les autres. Le débouché, pour ces ſortes d'oiſeaux,

eſt chez les Européens de Larnic, qui en font paſſer en Angleterre, en France, en Hollande, & dans quelques parties de l'empire Ottoman. Il eſt vrai qu'ils n'en envoient guère en Turquie qu'à leurs correſpondans, pour la conſommation particuliere de leur maiſon. Quoi qu'il en ſoit, il ſort de l'île tous les ans, quatre cens barils dont quelques-uns contiennent deux cens, & d'autres quatre cens de ces oiſeaux. La maniere la plus ordinaire à Chypre de les accommoder, eſt de les couper par le milieu, de les étendre ſur le gril avec une tranche de pain, & un peu de perſil; c'eſt un mets excellent.

Dans les mois de juillet & d'août, des troupes de vautours couvrent les campagnes, ils n'y ſont que paſſagers. Tous les autres oiſeaux y pondent ſans excepter la beccaſſe, dont on dit cependant n'avoir point encore vu de nid dans aucun endroit de l'île. Mais cela n'eſt pas plus vrai à Chypre qu'en mille autres lieux, où l'on prétend la même choſe avec auſſi peu de fondement.

Il y a parmi les bêtes venimeuſes, une eſpece de ſerpent, dont le nom grec ſignifie ſourd. Son atteinte eſt mortelle. Son corps a une coudée de long & un pouce de diamètre; la couleur en eſt jaune & noire; deux petites cornes ſurmontent ſa tête. Les Grecs l'ont très-mal nommé, car il n'eſt

nullement ſourd. Il ſe tient ordinairement dans les bleds, & les moiſſonneurs, outre les bottines dont ils ſe garantiſſent les jambes, attachent à leur faulx des ſonnettes qui les mettent en fuite. Cette précaution ſeroit bien inutile ſi la nature lui avoit en effet refuſé l'organe de l'ouie. A propos de ce ſerpent, il y a au village de Tremitiu une famille grecque, dans laquelle la vertu d'en guérir la morſure eſt, dit-on, héréditaire : j'ai vu deux perſonnes bleſſées ſe préſenter à un parent de la famille qui le guérit par ſon ſeul attouchement. Tous ceux qui avoient dédaigné ce remede, en furent les victimes & moururent quelque tems après. Il eſt bien vrai que toute la vertu conſiſte dans un ſecret connu des gens de cette famille : en touchant la plaie, ils y appliquent avec adreſſe une poudre qui cauſe une douleur très-vive, mais momentanée.

La tarentule de Chypre eſt une araignée brune tirant au noir, toute couverte de poils longs : ſa piqûre n'eſt pas mortelle ; mais elle n'en eſt pas moins dangereuſe, & cauſe ſouvent des douleurs aigues accompagnées de fievre.

Celle de la galere eſt incurable. C'eſt un animal étroit, aſſez plat, long d'un demi-pied, de couleur jaunâtre, & garni d'une multitude de jambes qu'il meut uniformément comme les rames d'une galere, & delà vient qu'on lui en donne le nom.

Il y a, en outre, un ſerpent noir de deux ou trois coudées qui n'eſt pas vénimeux. On le prend avec la main ſans danger, & après lui avoir enlevé la peau, on en cuit la chair, qui eſt, dit-on, d'un aſſez bon goût.

Les chevaux n'y ſont pas propres à la courſe; mais il en eſt à Paphos de très-eſtimés pour leur pas appelé ciapcun, qui eſt un amble accéléré qu'ils continuent, ſans fatiguer le cavalier ſur les collines & dans les plaines, l'eſpace de ſix heures entieres. Les ânes ont le même pas ainſi que les mulets qui paſſent pour les meilleurs de tout le Levant.

Les bœufs ſont petits & maigres. Les Grecs n'en mangent jamais : ils ont pour maxime que l'animal qui laboure la terre, que le ſerviteur de l'homme & le compagnon de ſes nobles travaux, ne doit point ſervir à ſa nourriture.

La chair des moutons eſt ſucculente & délicate. Il y en a de très-beaux, dont la queue peſe juſqu'à cinquante livres. Pluſieurs d'entr'eux ont trois & même cinq cornes. On n'a pas, pour les engraiſſer, recours à la caſtration; cette opération ſe fait communément ſur les chevreaux qui ſont la nourriture de l'été. Rien de plus beau que leurs troupeaux de chevres : l'extrême propreté de cet animal, la variété de ſes couleurs, ſa peau bigarrée, forment un ſpectacle vraiment amu-

ſant, lorſque pendu au haut des rochers ou courant de la plaine, ſa pétulance, ſa légereté, contraſte agréablement avec la dignité des autres animaux domeſtiques.

Les lévriers ſont excellens pour la chaſſe; l'éclair eſt moins rapide que ces animaux. A peine ſont-ils lancés qu'on les voit ſur leur proie : auſſi a-t-on ſoin d'en prendre de moins légers, lorſqu'on ne veut pas perdre le plaiſir de cet exercice. Les lévriers de bonne race ont les oreilles, la queue blanches & velues, le jarret long, nerveux & robuſte, & le reſte de leur pelage rouſsâtre.

Quelle diſtance relativement aux lumieres de la Grece moderne à la Grece ancienne! Ce n'eſt plus cette terre favoriſée de la nature & fécondée, pour ainſi dire, par les roſées du génie : ce ne ſont plus ces climats enchanteurs, où, ſous un ciel pur & riant, s'élevoient des enfans dont les beaux arts entouroient le berceau, où ſe faiſoient entendre ces voix éloquentes, dont les charmes puiſſans portoient dans tous les cœurs les flammes du patriotiſme & l'enthouſiaſme de la liberté, où le peuple même doué de ce tact délicat, de cette fleur de goût & de ſentiment qui s'ouvre aux véritables beautés, étoit à la fois & le juge & le guide du génie : c'eſt aujourd'hui le triomphe de l'ignorance. Stupide adorateur de l'or, le Mahométan dédaigne les moyens nobles

&

& purs que lui offre la culture des arts, & ne connoît plus, pour s'en procurer, que les vexations & la tyrannie. Le royaume de Chypre, toute la Syrie, la plus grande partie de l'Asie & de la Turquie d'Europe en sont de tristes exemples : on n'y cultive que les arts de premiere nécessité, que ces arts incompatibles avec le loisir de la réflexion & la délicatesse du sentiment : le besoin y soutient encore quelques manufactures, dont le produit fournit à peine à la consommation des habitans. Tout a subi le joug du despotisme, tout a disparu : une nuit profonde couvre cette région si féconde en merveilles. Mais un temple antique est majestueux jusque dans ses ruines : l'ami des arts descend encore avec respect sur cette terre parsemée des cendres de ces hommes sublimes, se recueille pour honorer leur mémoire, & dans un court moment d'illusion croit les ouir encore dans leurs tombeaux épars. Si ce n'est plus le pays des sciences, c'est encore celui des souvenirs : à la vue d'un arbre antique & vénérable, combien de fois ne me suis-je pas dit à moi-même, c'est ici peut-être que le divin Homere, dans le cours de ses voyages, étudia la nature & médita ses hymnes sublimes, ou que le difforme Socrate, parlant de la vertu & de la divinité, devenoit aux yeux de ceux qui l'écoutoient le plus beau des mortels : le lieu le plus agreste,

consacré par cette idée, étoit un temple, & l'homme le plus ordinaire, participoit un instant au génie du dieu que son imagination y avoit placé. On reconnoît encore, dans les Grecs modernes, les descendans de ces grands hommes. Une certaine élévation d'idées montre ce qu'ils ont été : mais la finesse qui les distingue, n'est plus aujourd'hui en eux que le talent de nuire; tout ce que la ruse a de plus profond, la fourberie de plus délié, leur est connu, & le filet dont ils vous enveloppent, est ourdi avec tant d'art, qu'il échappe à l'œil le plus attentif: peu cultivent les lettres; elles sont le partage de quelques moines : & le dernier effort de leur génie, est le plus souvent de lire le grec sans l'entendre.

Tel est le tableau général du royaume de Chypre; nous allons maintenant descendre aux particularités de cette île.



CHAPITRE II.

Du Port & du Bourg des Salines.

LE port des Salines, dans la partie méridionale de l'île, eſt un des plus floriſſans du royaume. C'eſt ce qu'il doit ſans doute à ſa ſituation avantageuſe, & à la proximité de Larnic qui eſt le centre du commerce de Chypre. Ce port étoit autrefois le rendez-vous de tous le peuples de la terre : & les Cypriotes regrettent encore ces jours de ſplendeur, où, au milieu de tant de nations, parmi tant de coutumes, de langages différens, chacun d'eux pouvoit, comme cet ancien philoſophe, ſe dire citoyen de l'univers. Les choſes ont bien changé depuis. En conſidérant ce port, aujourd'hui ſolitaire, & me rappelant ſon antique célébrité, je crus voir le lit deſſéché d'un grand fleuve, & cette foule de noms étrangers gravés & confondus ſur les pierres voiſines, étoit comme ces ſignes numériques qui, long-tems après la perte de ſes eaux, ſont encore un témoignage de leur premiere abondance.

Sur les bords de la mer, eſt le bourg des Salines; il s'étend beaucoup plus en longueur qu'en largeur. On y voit une citadelle conſtruite

par les Turcs en 1625, garnie de diverſes pieces d'artillerie qui ont les armes de la république de Veniſe. Cette conſtruction eſt en partie ruinée, caverneuſe & rembrunie du côté de la mer; ſes antiques murailles ont diſparu ſous la multitude des plantes ſaxatiles que le tems y a fait naître, & dont les nuances tendres & délicates forment des oppoſitions charmantes avec la couleur ſombre & livide de ces ruines. J'ai remarqué très-ſouvent de vieux Cypriotes, aſſis mélancoliquement ſur ces décombres, l'œil tourné vers la mer & paroiſſant lui redemander ces vaiſſeaux qui leur en déroboient autrefois la ſurface. Le miſérable état de cette citadelle n'empêche pas qu'on y ait mis une garde & un *Diſdaer* ou gouverneur. Elle eſt de forme quarrée & ſans aucun boulevard. L'objet actuel de ſes hautes tours crenelées, jadis foudroyantes & meurtrieres, eſt de ſaluer les vaiſſeaux des puiſſances étrangeres qui viennent mouiller à cette rade.

A quelques pas de la citadelle, eſt un vaſte enclos ſemblable à un cloître de religieux avec ſes diverſes cellules : c'eſt-là que ſont reçus tous les étrangers qui n'ont pas d'aſyles particuliers, & chacun y eſt traité ſelon ſon goût, à peu de frais.

Un peu plus loin eſt le bazar où ſe vendent les comeſtibles, les draps, les toiles & tout ce

qui eſt à l'uſage de l'homme. C'eſt le marché le plus fréquenté de l'île. Tous les bâtimens de la côte de Syrie y viennent faire leurs proviſions : les comeſtibles ſur-tout y ſont à très-bon compte. Les boutiques environnantes offrent toutes ſortes de marchandiſes européennes.

A côté du bazar, s'éleve la douane à la tête de laquelle eſt un Aga ou ſeigneur turc. On lui donne ici le titre de douanier, il n'eſt cependant qu'un ſimple ſubſtitut du grand-douanier du royaume, qui réſide à Nicoſie.

La plupart des négocians ont leurs magaſins dans ce bourg : les cotons & les laines y ſont les marchandiſes les plus communes.

Les Grecs y ont, du côté de la terre, une ancienne égliſe, dédiée à S. Lazare, qu'ils diſent évêque de Chypre. Elle appartenoit autrefois aux Latins ; mais elle leur fut enlevée par ordre du Grand-Seigneur. Les peres de la Terre-Sainte y vont cependant encore célébrer, deux fois par an, le ſervice divin, en mémoire de leur premiere poſſeſſion. La jalouſie des Grecs en a détruit tous les autres monumens. J'y ai remarqué, entr'autres choſes, le tombeau du ſaint. Il eſt creuſé dans la pierre : on prétend que le corps en a été tranſporté à Veniſe. Cette tranſlation n'a rien diminué de la dévotion de ces peuples ; à toutes les heures de la journée, on les voit proſternés devant

le tombeau de leur ſaint : ſans doute ils le prient de modérer l'avarice de leur tyran, de garantir leur foible patrimoine, celui de leurs enfans, de l'invaſion des grands, & de rendre aux plus ſimples devoirs de l'humanité, cette foule d'hommes avides & ſanguinaires. Enviſagée ſous ce point de vue, la piété de ces infortunés eſt reſpectable juſque dans ſes illuſions. Il eſt ſi naturel à des hommes perſécutés, ſeuls & deſtitués de tout ſoutien ſur la terre, de s'éloigner un inſtant du théâtre de leurs ſouffrances, & de chercher au moins des appuis & des conſolateurs dans le ciel. Auſſi le gouvernement turc n'a-t-il garde de s'y oppoſer : il ſait qu'ils ſouffriroient moins patiemment, ſi la religion & l'eſpoir d'un plus heureux avenir n'adouciſſoient leurs ames ulcérées.

Dans chaque égliſe grecque, eſt un ſiége particulier pour l'évêque : celui de S. Lazare eſt ſans contredit le plus intéreſſant. Le travail en eſt parfait : il excite l'admiration de tous les voyageurs. Mais les Grecs ont entiérement perdu les idées du beau & les modeles du goût : ce peuple, autrefois ſi ſenſible, conſidere ces chef-d'œuvres de l'art avec une dédaigneuſe ignorance. J'obſerverai en paſſant que leur religion leur défend d'honorer les ſtatues ; auſſi n'en voit-on pas dans leurs temples.

Les Grecs baptiſent par immerſion : c'eſt ce qu'on ne fait guère que le huitieme jour après la

naiſſance. Tout latin qui s'unit à leur communion doit être rebaptiſé : il en eſt de même d'un grec fait catholique, & qui veut rentrer dans le ſein de ſon égliſe.

A quelque diſtance de S. Lazare, eſt le cimetiere des proteſtans ; c'eſt ſans contredit le lieu le plus agréable de ces environs, & je ne ſais quel inſtinct voluptueuſement mélancolique m'y ramenoit pluſieurs fois le jour, & ſouvent même pendant les heures tranquilles & ſilencieuſes de la nuit. Ceci ne ſurprendra que des Européens qui ne ſont jamais ſortis de leur pays : tous les voyageurs ſavent quel ſoin on prend ici d'embellir ces derniers aſyles de l'humanité. Placés dans des lieux abſolument découverts, l'étendue des plaines, la hauteur des arbres, le bruiſſement des feuilles, le voiſinage de la mer ou de quelque fleuve, le reflet tendre & onduleux de l'aſtre des nuits, toutes les ſcenes, en un mot, de la nature y rendent la douleur ſublime, & la mélancolie auſſi profonde que touchante. La diverſité des mauſolées, le faſte ou la ſimplicité des inſcriptions y devient une ſource de réflexions inſtructives ou de ſentimens ineffables. Il eſt à remarquer que les peuples de l'Orient ont attaché le plus grand intérêt aux tombeaux de leurs ancêtres : le tems qui détruit toutes les affections, ſemble donner à celle-là une nouvelle énergie.

Les tombeaux ſont la baſe de leur religion : leurs écrits étincellent d'images funebres. Ces lieux ſont à la Chine de véritables champs élyſées. Ils embelliſſent les fauxbourgs, les collines & les montagnes. Le charme des tombeaux eſt également répandu chez les peuples ſauvages ; la cendre de leurs peres eſt le lien le plus fort qui les attache à la patrie : c'eſt parmi eux encore que ſe trouvent les exemples les plus vrais & les plus touchans. Un époux, long-tems encore après la perte de ſa compagne, arroſe régulierement ſa tombe de ſes pleurs ; une mere va répandre des gouttes d'un lait, déſormais inutile, ſur le petit tombeau d'un enfant chéri, & ce ſigne éloquent & répété de la douleur maternelle, vaut bien, ſans doute, les gémiſſemens éphémeres de nos ſenſibles Européennes. Tout enfin reſpire dans ces climats, ſoi-diſant barbares, cette religieuſe mélancolie. D'où vient n'eſt-ce pas la même choſe chez les peuples civiliſés de l'Europe ? pourquoi les cimetieres n'y ſont-ils que des lieux infects & repouſſans ? Quelle eſt la raiſon de cet empreſſement avec lequel on oublie les morts que l'on a le plus chéris pendant leur vie ? Diſons-le hardiment, les vertus en Europe ſont dans les livres & nullement dans les cœurs. Les gouvernemens n'y connoiſſent, pour rendre les peuples heureux, que les petits moyens d'une fauſſe & puérile politi-

que, & dédaignent les grandes ressources de la nature. Ici l'enfant croît & s'éleve à l'ombre de la maison paternelle : l'enfant Européen en est exilé dès sa naissance, n'y rentre que dans la force de l'âge, laisse son cœur aux lieux toujours charmans qui le virent croître, aux objets qui reçurent son premier sourire & assurèrent ses premiers pas, & jusque dans leurs bras redemandent ses parens. Ici l'éducation est douce, aimante & agréable : en Europe, au contraire, une éducation triste & cruelle verse l'ennui, & fait germer la haine dans ces ames tendres & innocentes. Ici le triomphe de la sollicitude paternelle est de leur laisser, en mourant, des talens & des vertus, & les enfans, que ce spectacle éleve, qui, dans leurs parens voyent beaucoup moins des hommes que des dieux, voudroient en éternifer l'existence. La joie des familles européennes est d'étaler, à leurs yeux, un luxe éblouissant, des richesses immenses, dont la mort d'un pere doit les investir, & plus d'un d'entr'eux en accuse secretement la lenteur. Voilà, n'en doutons pas, les sources de notre insensibilité : extirpons ces abus cruels; qu'un gouvernement sage & ami des hommes fasse fleurir les vertus, les droits de la nature renaîtront avec elles, & les Européens, comme les peuples de l'Orient, long-tems après la mort de leurs ancêtres, chercheront encore à s'environner de leurs ombres.

Les Turcs ont également dans ce bourg une mosquée : la construction en est moderne & mesquine. On a établi à côté un bain public.

Les eaux de fontaine y sont excellentes : la source en est au village d'Arpera. Elles se divisent un peu au-dessus de Larnic, & forment divers ruisseaux dont quelques-uns vont abreuver la ville. Le dernier Bacha en fit construire les aqueducs. Ils passent sur des arches de pierre solidement bâties & bien conservées. Les habitans ont à ce sage administrateur une obligation immortelle : outre les dépenses nécessaires pour la formation de ces canaux, il en assura le rétablissement ou la réparation, en laissant une somme que l'utilité publique conservera, sans doute, toujours à sa premiere destination.

Le commandement du bourg des Salines appartient au commissaire de Larnic : c'est l'Aga de la douane qui fait les fonctions. Il y a, en outre, un Schiel-agasi ou intendant du port, chargé de veiller sur ces côtes, & d'empêcher la fraude dans la sortie ou l'introduction des marchandises.

C'est dans ce port que viennent mouiller les bâtimens marchands & les vaisseaux de guerre de tous les souverains. Il ne sera donc pas inutile de décrire ce qui s'y fait à leur arrivée, pendant leur séjour & à leur départ. C'est un cérémonial essentiel, & dont l'ignorance a souvent occasionné des que-

telles parmi les navires marchands, & quelquefois même parmi les consuls.

Tout vaisseau de guerre des puissances chrétiennes, sur le point de jetter l'ancre, reçoit le salut des bâtimens européens auxquels il répond, selon les regles de la marine, par un certain nombre de salves. Dès qu'il a jetté l'ancre, il attend celui de la citadelle qu'il ne peut obtenir sans un ordre exprès du gouverneur de Nicosie; on dépêche, sur le champ, auprès de lui; il est libre de l'accorder ou de le refuser. Il arrive très-souvent que le consul, prévoyant l'arrivée d'un vaisseau de guerre de son souverain, a soin de se procurer l'ordre d'avance, & dès son entrée dans le port, le navire est salué par la citadelle, à laquelle il renvoie un égal nombre de décharges. Les capitaines de la nation vont ensuite rendre hommage au nouvel arrivé : le Dragman du consul en donne avis à tous les autres ; ils arborent l'étendart de leur dignité, & le Consul national avec son cortege, va féliciter le capitaine de son heureuse navigation.

Si le capitaine est constitué en dignité ou décoré de quelque titre, les Consuls, descendus dans l'esquif destiné à cet usage, mettent leur étendart à la proue : distinction inconnue dans les ports de la chrétienté, mais qu'a introduite ici la nécessité de rendre la dignité consulaire plus impo-

ſante & plus reſpectable aux yeux des Turcs. Le Conſul & la nation ſont reçus à bord du vaiſſeau au bruit de tous les canons : l'artillerie conſulaire en fait autant de ſon côté dès qu'elle a regagné le rivage. Si le capitaine veut deſcendre & aller à la ville, la nation, le Conſul lui-même, tous les officiers étrangers viennent le prendre, & l'accompagnent juſqu'au lieu qu'il doit habiter, & qui eſt le plus ſouvent le palais conſulaire. Pendant le trajet il reçoit le ſalut de ſon bâtiment & de tous les vaiſſeaux européens. Les bâtimens étrangers ſe contentent d'arborer leurs pavillons, tout ceci n'a lieu que la premiere fois.

Un bâtiment marchand ne peut partir ſans la permiſſion du capitaine du vaiſſeau de guerre.

Ce ſont à-peu-près les mêmes cérémonies pour l'arrivée d'un vaiſſeau turc : toute la différence eſt que les Conſuls, au lieu d'aller le féliciter en perſonne, lui envoyent leur Dragman accompagné d'un Janiſſaire. Il en eſt de même du capitaine d'un vaiſſeau de guerre européen, qui répond à ſon ſalut coup pour coup, & le fait complimenter par un ſimple officier.

S'il ſe trouve un vaiſſeau de guerre turc dans le port, aucun bâtiment n'en peut ſortir ſans le conſentement du capitaine. Il eſt à propos d'appuyer ſa demande de quelques ſéquins : c'eſt le ſeul moyen d'humaniſer un Turc & de tout ob-

tenir de lui. Les capitaines européens n'échappent à ce petit impôt que quand il se trouve un vaisseau de guerre de leur nation, & alors ils se contentent de faire avertir le capitaine de leur prochain départ.

Ces départs sont aussi silencieux que les arrivées sont bruyantes.

Le cérémonial entre les capitaines européens se regle sur le rang : j'ai remarqué, au reste, que les Anglois & les François s'en dispensoient réciproquement.

CHAPITRE III.

De l'ancienne ville de Citium, aujourd'hui détruite.

AU sortir des Salines, je pris la route de Larnic qui est située au couchant de ce bourg. Chemin faisant, je rencontrai un vaste amas de ruines. Il y a, en pareille circonstance, une curiosité assez naturelle : c'est de savoir ce qu'elles étoient dans l'origine. Or, nous apprenons de Strabon & de Ptolomée, qu'entre Amathonte, aujourd'hui l'ancienne Limassol, & le promontoire de Dades, qu'on nomme Cavo-Pila, s'élevoit autrefois la ville de Citium. On ne peut donc

douter que ce n'en ſoit-là les débris. Il eſt étonnant qu'Etienne de Luſignan, oubliant ces décombres, place Citium dans un village voiſin, nommé Citti : je n'y ai rien vu qui annonce une ville détruite; le nom l'a probablement trompé: ce nom ne lui vient pas de Citium, mais du promontoire appelé aujourd'hui Cavo-Citti. Ces ruines ſont donc, à mon avis, celles de la ville de Citium, & je tiens d'autant plus à cette idée, qu'elle me rapproche des anciens géographes. Ces autorités, ſans doute, en valent bien d'autres. Je pourrois citer encore le chevalier Niebhur, célèbre Mathématicien du Roi de Danemarck, il deſſina lui-même la planche que l'on voit au frontiſpice de cet Ouvrage : elle offre les veſtiges du port célèbre dont parle Strabon dans l'article où il eſt queſtion de cette ville.

J'en étois-là de mon récit : je tombai par haſard ſur une deſcription de Chypre, d'Aſcagne-Savornien, gentilhomme Vénitien, & dont le manuſcrit eſt dans la belle bibliotheque de M. Dominique Manni. Voici ce qu'il dit à l'article des Salines : « Il y eut anciennement une ville » appelée Citium, dont on reconnoît encore aiſé» ment la place & les veſtiges. On ne voit aux » environs aucune hauteur incommode ou déſa» vantageuſe; il en eſt, au contraire, quelques» unes de favorables, où l'on pourroit élever une

» citadelle qui domineroit la ville. Cette conf-
» truction ne coûteroit pas beaucoup, on a des
» matériaux tout prêts dans les remparts (*aujour-
» d'hui détruits*) de cette ancienne citée. Au
» bas de la colline, où étoit autrefois un châ-
» teau, (*aujourd'hui un moulin à vent*), on
» remarque encore le baſſin de ſon port ». D'après cette indication, il ſeroit à propos de corriger les cartes qui ont eu pour guide la géographie de Luſignan.

Cette ville méritoit nos recherches; il n'étoit pas indifférent d'en déterminer la vraie ſituation. Elle a joui de la plus grande renommée. Les hommes fameux élevés dans ſon ſein, les actions éclatantes dont elle fut le théâtre, tout concourt à en faire, même aujourd'hui, un objet digne de la curioſité.

Le médecin Apollonius étoit de Citium. L'hiſtoire n'a conſervé, de ce diſciple d'Hippocrate, que le nom, celui de ſa patrie, & la profeſſion qu'il exerçoit. On ignore juſqu'au tems où il vivoit. Que de perſonnages aujourd'hui célèbres, dont les grandes qualités occupent les cent bouches de la renommée, iront également ſe perdre dans l'abyme de l'oubli, ne laiſſeront après eux qu'un nom ſtérile, & la probabilité plus ou moins grande de leur exiſtence & de leur antique célébrité! de pareils exemples ſont bien faits pour dégoûter de la gloire.

C'étoit aussi la patrie de Zenon, fondateur du Stoïcisme : cette secte, comme l'on sait, tire son nom d'un portique d'Athenes, où ce philosophe aimoit à discourir : un naufrage l'avoit jetté dans cette ville célèbre. Ce fâcheux événement fut néanmoins la source de sa gloire ; & on l'entendoit souvent bénir les vents de l'avoir fait si heureusement échouer au port de Pirée. Il y composa un livre sur la république, & bientôt il se vit entouré de disciples. Une raison assez singuliere le détermina à l'étude. Je ne sais quel oracle lui dit de rechercher la couleur des morts : il l'interpréta de la pâleur ordinaire aux gens d'étude, & s'y adonna dès lors tout entier. Il fut auditeur de Cratés. Zenon faisoit consister la vraie félicité dans une vie absolument conforme à la nature & à la raison. Ses successeurs, comme tous les partisans d'un systême, ont enchéri sur une maxime aussi sage : ils ont prétendu que l'homme vertueux pouvoit être heureux au milieu des tourmens & des disgraces de la fortune. Ils ne reconnoissoient qu'un Dieu : ce Dieu étoit l'ame de l'univers qu'ils considéroient comme son corps, & les deux ensemble comme un être parfait. Faire dépendre la perfection de l'être-suprême de sa réunion à un monde fragile & périssable, est sans doute, une conception étroite & ridicule ; mais telle est, en général, la métaphysique des anciens :

anciens, un mêlange d'idées ſublimes, d'incohérences & d'abſurdités. Il paroît que le caractere de notre philoſophe n'étoit pas ſans gaîté. Son eſclave un jour le vola; Zenon ſe mit à le battre. C'eſt que j'étois deſtiné à voler, s'écrioit l'eſclave : & à être battu, répondoit le philoſophe. Il finit néanmoins par ſe tuer lui même : & ſes fideles diſciples en ont tiré une maxime en faveur du ſuicide.

De ces particularités, je paſſe à l'examen du ſtoïciſme. Toute l'antiquité, une foule de modernes ont vu dans cette ſecte une œuvre ſublime, & le *nec plus ultra* de la ſageſſe humaine. Un des plus beaux génies de la France en a mis la deſtruction au rang de nos malheurs. Mérite-t-elle en effet tous ces éloges ? Juſtifie-t-elle cet enthouſiaſme univerſel ? Le ſtoïciſme porte-t-il avec lui tous les caracteres de la véritable vertu ? Eſt-il conforme à la nature de l'homme ? Etoit-il réellement un bienfait pour le genre-humain ? C'eſt ce que nous allons voir en peu de mots. La véritable vertu eſt douce & bienfaiſante : elle fuit l'éclat & le bruit, recherche l'ombre & la ſolitude; ſon bonheur eſt en elle : elle eſt à elle-même ſa récompenſe. Indépendante de l'opinion, du nombre des témoins & des ſpectateurs, l'obſcurité eſt la pierre de touche de la vertu : c'eſt-là qu'elle eſt vraiment grande, inconteſtable, &

& si je crois à la vertu sur le trône, c'est pour l'avoir vue sous le chaume. Cette vertu est-elle, en effet, le partage de l'orgueilleux Stoïcien? Il se plait dans la foule; il s'offre en spectacle à l'univers : il compte bien moins sur le témoignage d'une conscience pure, que sur l'admiration des hommes; je le vois dans les cours, sur les places publiques, au milieu des assemblées : il y parle, il est vrai, de la vertu; mais ôtez-lui la multitude qu'il enchaîne sur ses pas, transportez-le dans un désert, & vous verrez le fastueux disciple de Zenon tomber des hauteurs où l'orgueil le soutient, & n'être plus qu'un homme ordinaire. Les maximes en sont-elles comformes à la nature de l'homme? Le desir de l'homme est d'être heureux : la douleur physique & morale est un état de trouble, elle est donc un obstacle au bonheur. L'homme doit la supporter, sans doute, avec fermeté; mais il ne peut être, il ne peut, par conséquent, se vanter d'être heureux quand il souffre. Que dire après cela, d'une secte qui met la vertu dans l'insensibilité la plus complette, qui paralyse, pour ainsi dire, le corps & fait de l'homme un être absolument impassible? Que dire d'une secte dont le partisan, au mileu des souffrances, s'écrie avec une douleur qu'il s'efforce envain de déguiser, que la douleur n'est point un mal; d'une secte dont les adeptes prétendent

être plus heureux dans les flancs embrasés du taureau de Phalaris, que dans les molles étreintes d'une belle Circassienne? Qu'annonce une pareille secte aux yeux d'un homme sensé? Un charlatanisme orgueilleux, une ridicule rodomontade, & une ignorance profonde de la nature de l'homme. Les stoïcisme étoit-il enfin un bienfait pour le genre-humain? Le Stoïcien renonçoit à toutes les passions : il ne permettoit point au sage de s'attendrir sur les malheurs d'autrui. Si tu vois ton ami dans la peine, dit Epictete, jette sur lui un œil de compassion, mêle tes doléances aux siennes, mais prends garde que ta douleur n'ait rien de réel. Les plus rigides d'entr'eux n'eussent pas même joué la pitié. Leur parliez-vous de l'accident d'un ami ou d'un parent : *ce n'est pas notre affaire*, répondoient-ils. Insistiez-vous, le malheur d'autrui vous rendoit-il éloquent, le leur dépeigniez-vous sous les plus noires couleurs : les Stoïques immobiles vous répondoient encore : *tout cela peut être, mais ce n'est point notre affaire*. Voilà cette secte si vantée, si utile au genre humain, dont on déplore la perte. Rien de ce qui appartient à l'homme ne la regarde : envain l'infortuné leur étale ses douleurs, l'orphelin son dénûment, l'ami ses besoins, le pauvre son indigence; que font à ces marbres insensibles, l'ami, le pauvre, le malheureux & l'orphelin? Le mot

de Montesquieu n'est donc plus au fond qu'une contradiction; vouloir au défaut du christianisme embrasser le stoïcisme, n'est que la facilité de passer d'un parti dans le parti opposé : & pour nous en convaincre, supposons, un instant, l'univers stoïcien. Chaque être est isolé ; l'homme devient étranger à l'homme; c'est le regne de l'égoisme, & la société est détruite. Quel tableau différent dans la supposition contraire, où le monde entier, rangé sous les loix du christianisme, suivroit la morale sublime de l'évangile! Tous les liens se resserrent, toutes les affections renaissent, une charité brûlante est dans les cœurs; il n'est plus d'ennemi, tous les hommes sont freres : l'univers n'est plus qu'une même famille; & voilà, sans doute, la religion dont le regne est un bienfait, & dont la perte seroit vraiment une calamité pour le genre-humain.

Un roi de Citium gagna les bonnes graces d'Alexandre-le-Grand, en lui faisant présent de son épée. Ce conquérant y attachoit le plus grand prix, il l'avoit sans cesse à côté de lui, & c'est avec elle, dit Plutarque, qu'il triompha de Darius.

C'est dans cette ville que Simon l'Athénien perdit la vie en combattant contre les Perses. Il mourut au siége de Citium, selon Plutarque. On ne s'accorde pas sur la maniere dont il y

finit ſes jours. Les uns le font mourir de maladie, les autres d'une bleſſure qu'il reçut dans la mêlée.

Amaſis qui regnoit en Egypte, dans la dix-huitieme dynaſtie, enleva Citium aux Aſſyriens, & la détruiſit avec pluſieurs villes de l'île. Mais il la fit rebâtir enſuite, & elle parut ſortir de ſes ruines plus belle & plus floriſſante qu'auparavant.

On ne voit aujourd'hui que les fondemens de ſes murailles & de quelques édifices. Tout le reſte n'eſt plus qu'une vaſte campagne cultivée, & les laboureurs en ſillonnant la terre, y découvrent chaque jour de groſſes pierres, dont on conſtruit les maiſons des Salines & de Larnic.

Je vis en 1767, une carriere que l'on venoit de former pour en tirer des pierres. Les travailleuts y trouverent une tête en marbre blanc de Caracalla, & pluſieurs médailles romaines de Septimius Severe, d'Antonin Caracalla, de Julia Domna, avec une inſcription grecque, & ſur le revers le temple de Paphos avec la legende ΚΟΙΝΟΝ ΚΥΠΡΙΩΝ. Quelques-unes portoient l'empreinte de Caracalla d'un côté, & celle de Geta de l'autre. Il y en avoit enfin de l'empereur Claude avec une inſcription latine, & ſur le revers une couronne de lauriers, dans le milieu de laquelle on voyoit la legende grecque citée plus

haut. La tête en marbre blanc de Caracalla, fut remiſe à M. Timothée Turner, conſul à Chypre, pour ſa Majeſté Britannique. Il la fit paſſer en Angleterre. On m'a donné les médailles dont j'ai conſervé les plus curieuſes.

On trouve des débris d'anciens aqueducs. Ce qui prouve qu'alors l'eau du pays n'étoit pas meilleure qu'aujourd'hui, & qu'on étoit obligé de la faire venir d'aſſez loin.

Un large foſſé environnoit la ville. Il eſt aujourd'hui cultivé : la concavité du terrein en fait deviner aiſément la place. Sur ſes bords ſont deux réſervoirs à-peu-près comme on les voit dans la carte de Citium, miſe au frontiſpice de cet Ouvrage. Chacun d'eux eſt formé de trois grandes pierres unies enſemble. Il n'en eſt pas de ſemblables dans les carrieres voiſines : cela me porte à croire qu'on les tiroit de quelques collines éloignées d'environ dix milles.

Aucun écrivain n'a déterminé l'époque de ſa deſtruction : les médailles trouvées dans les fondemens, font conjecturer qu'elle remonte tout au plus à l'an 210 de l'ere chrétienne.



CHAPITRE IV.

De la Ville de Larnic.

LA plupart des voyageurs n'ont vu dans la ville de Larnic qu'un bourg aſſez conſidérable. Mais ſi l'on obſerve qu'elle eſt l'entrepôt du commerce de l'île, qu'elle tient le ſecond rang dans le royaume, quoique dépendante du gouverneur de Nicoſie, on conviendra que ce n'eſt pas abſolument ſans motif que nous lui donnons le nom de ville. Elle eſt devenue, en outre, le ſiége d'un évêque grec, & c'eſt là auſſi que les Conſuls européens ont fixé leur réſidence.

Qu'elle ſoit réellement une ville ou un bourg, Larnic n'en ſera pas moins l'endroit le plus agréable de l'île : c'eſt qu'en effet je ne ſache rien de plus intéreſſant qu'une ville de commerce. J'éprouve un plaiſir ſecret à la vue d'un auſſi grand concours de citoyens & d'étrangers, travaillant de concert au bonheur du genre-humain, & faiſant d'une métropole quelconque l'entrepôt de l'univers. Le change eſt à mes yeux un vaſte conſeil, où toutes les nations ont leurs repréſentans : les facteurs ſont dans le monde commerçant, ce que ſont les ambaſſadeurs dans le monde politique ;

ils négocient les affaires, ſcellent les traités & entretiennent une utile correſpondance entre ces riches ſociétés d'hommes diviſées par des mers, & vivant aux deux extrémités du continent. J'ai ſouvent contemplé avec émotion un habitant du Japon diſcutant ſes intérêts avec un citoyen de Londres : ou un ſujet du Grand-Mogol paſſant un contrat avec un ſujet de l'impératrice des Ruſſies. J'aimois à me trouver au milieu de ces nombreux agens du commerce, diſtingués par leur coſtume, leurs mœurs, leur langage, & aboutiſſant au même lieu par des routes ſi différentes. Ici c'étoit un corps d'Arméniens, là une aſſemblée de Juifs, plus loin un grouppe de Hollandois : j'étois ſucceſſivement danois, ſuédois, françois ou plutôt, en effet, j'étois citoyen du monde.

La ville de Larnic, éloignée du bourg des Salines d'une demi-lieue, eſt ſituée au nord de l'ancienne Citium; elle en occupe même une partie des fondemens.

On n'en ſait pas préciſément l'origine; mais je crois qu'on peut l'attribuer à la proximité de la mer, & aux matériaux trouvés dans les ruines de Citium.

A la priſe de l'île par les Turcs, en 1570, Larnic étoit déjà une place importante : c'eſt ce que nous aſſure du moins Luſignan, dont voici

les propres paroles. « A une demi-lieue de la mer » eſt un grand village, ou plutôt un bourg très- » commerçant. Il a pour commandant un noble » Vénitien, qu'on change tous les deux ans ; mais » la république a réſolu de le rendre libre, & de » donner à ce bourg une forme plus impoſante ». Cet écrivain ne nous en donne pas le nom : il n'a point, il eſt vrai, de dénomination fixe, & il ſemble que chaque voyageur lui en ait impoſé un particulier qui ne differe des autres que par la terminaiſon.

La ville forme un demi-cercle, dont les angles regardent le midi : elle a près d'une lieue de tour. Elle ne renferme aucun monument de haute antiquité ; toutes les conſtructions en ſont modernes. La moſchée étoit autrefois une égliſe latine : c'eſt un édifice étroit & gothique; le portail eſt compoſé de ſix colonnes de marbre, quatre pilaſtres ſoutiennent la voûte de ce temple & le diviſent en trois nefs : du reſte rien de remarquable.

Sur les ruines du clocher s'éleve un minaré, & c'eſt du haut de cette eſpece de tour que l'on appelle ici le peuple à la priere. A côté eſt un jardin où l'on a coutume d'inhumer les Turcs les plus diſtingués qui meurent dans cette ville.

Toute moſchée a ſon Iman : ce n'eſt autre choſe qu'un Curé, il eſt obligé de s'y trouver

aux heures destinées à la priere. Les Imans ont le pouvoir de lire le coran & d'instruire le peuple.

Ce seroit prendre une bien fausse idée de ces instructions, que d'en juger d'après les nôtres : l'éloquence musulmane n'admet point les lieux communs. Moins diffuse, moins ornée, si l'on veut, que la rhétorique européenne, toute idée étrangere, toute expression parasite en est sévérement bannie : un sermon turc est un tissu très-serré de sentences & de maximes. On ne s'y borne pas à prouver un dogme dont personne ne doute ; on n'y parle pas à des croyans comme si l'on avoit affaire à des incrédules : la morale en est la base, ce sont autant de regles de conduite pour toutes les circonstances de la vie, autant de consolations pour tous les genres d'infortune auxquels l'homme est exposé. La personne de l'orateur est aussi simple que ses discours, le scandale de sa vie publique n'y détruit pas la beauté de sa morale : on ne voit point ici un jeune voluptueux déclamer contre la mollesse & les plaisirs : l'homme opulent & décoré prêcher le mépris des richesses & des honneurs ; un petit-maître élégant & recherché, faire la satyre du luxe ; un lourd cénobite offrir, sous prétexte d'en montrer le danger, le tableau circonstancié de la toilette d'une femme du monde. Ces contrastes ridicules, si

ordinaires & si peu remarqués en Europe, indigneroient ces hommes simples : ils croiroient que l'on se moque d'eux & de leur religion, & c'est un objet sur lequel nos bons musulmans n'entendent pas raillerie. Je vis encore avec plaisir dans ce nombreux auditoire le mêlange & la confusion de tous les rangs & de toutes les conditions. Les Turcs n'ont point introduit dans les moschées ces distinctions humiliantes qui deshonorent les temples européens. L'intérêt ou la grandeur n'y regle pas les places, le hasard seul en dispose : le peuple plus religieux, plus empressé, occupe souvent les premieres, & n'est point comme en Europe, ignominieusement repoussé à la porte du temple. Que ces distinctions se trouvent aux théâtres & dans les académies ; j'y consens ; le monde préside en ces lieux, l'or seul en ouvre l'entrée ; mais qu'elles existent dans nos temples, que des chrétiens les tolerent parmi eux, n'est-ce pas insulter aux principes de leur divin législateur, qui a recueilli avec une bonté particuliere cette classe indigente & dédaignée. A ne considérer même la chose qu'en politique, je ne crains pas de proposer l'abolition de ces distinctions odieuses, comme un moyen de ramener le peuple dans les temples déserts, & de l'attacher à un devoir du christianisme ; il fréquentera des lieux qui lui rendront son égalité primitive, & il chérira une

religion qui lui conſervera efficacement les droits de l'humanité.

Les Muezins ſont des miniſtres ſubalternes dont la fonction eſt d'aller ſur le minaré appeler le peuple à la priere : on ne ſera, ſans doute, pas fâché d'apprendre la façon dont ils s'y prennent.

Dès qu'ils ſont au haut de la tour, ils commencent leur appel au midi, enſuite à l'orient & au nord, & finiſſent par l'occident. Leur cri eſt une eſpece de hurlement qu'ils pouſſent de toutes leurs forces en ſe fermant les oreilles avec le doigt : cet appel eſt en langue arabe, & ſe fait en invoquant le nom de Dieu & celui de Mahomet.

Les Turcs doivent prier cinq fois le jour : au lever de l'aurore, à midi, à trois heures, au coucher du ſoleil & à minuit. Le vendredi qui eſt pour eux le jour du repos, ils font une ſixieme priere une heure après le lever du ſoleil.

Les perſonnes occupées ne ſe mettent pas ſi ſouvent en oraiſon, ils ſe contentent de conſacrer par une courte priere, le commencement & la fin de la journée.

Avant que de commencer, ils ſe lavent avec la plus ſcrupuleuſe attention les pieds, les mains & les autres parties du corps. Cela fait, ils ſe

courbent en ſigne d'adoration, s'agenouillent ſur un tapis, une natte ou ſur leur vêtement, & ſe tournant vers le midi, ils prient environ une demi-heure avec un recueillement admirable. J'obſerverai que la Mecque, patrie du prophete, & d'où le ſalut, à les en croire, leur eſt venu, eſt ſituée au midi, & delà vient qu'ils ont, en priant, la face tournée de ce côté.

Une foule de pratiques ſuperſtitieuſes déshonorent, ſans doute, la religion des Turcs. On ne peut s'empêcher néanmoins de rendre hommage à certaines coutumes qui ſont le réſultat d'un ſentiment à la fois ſublime & touchant. Telle eſt celle-ci, par exemple; tout lieu dans lequel ils ont prié, fut-ce en raſe campagne, eſt regardé comme ſaint : l'herbe qu'ils foulent aux pieds, l'air qu'ils reſpirent, les ombrages où ils ſe repoſent, leur paroiſſent conſacrés par ce commerce momentané avec l'éternel. C'eſt un temple que le pieux Muſulman ne voit déſormais qu'avec reſpect, & dont il n'approche plus qu'avec une religieuſe émotion.

La moſchée que je viens de décrire, eſt l'unique temple turc qui ſoit dans Larnic. On voit au ſortir une colonne de granit ſur laquelle étoit autrefois un lion : ce ſont les armes de la république de Veniſe.

Les Grecs y ont trois égliſes deſſervies par des

prêtres nommés Cosmicos-Irens. Celle de S.-Jean est une espece de cathédrale : la destruction de Citti ne permettant plus à l'évêque d'y résider, le prélat a transporté ici sa cour & son chapitre. Le peuple se rassemble dans ces églises trois heures avant le jour : toutes les cérémonies religieuses devant être finies au lever du soleil.

L'église de Ste-Marie appartenant aux Peres de la Terre-Sainte, est divisée en trois nefs : les deux collatérales sont fermées : car il est à remarquer qu'en Orient les femmes sont absolument séparées des hommes. Les Latins suivent le même usage par égard pour les Orientaux : l'empereur Léopold a fait présent à cette église d'un très bel orgue. C'est la paroisse de toutes les nations européennes. Il y a dans le réfectoire du couvent deux tableaux excellens, représentant le Lavement des pieds & les Nôces de Cana. La bibliotheque est assez belle ; les jardins, les vergers qui l'environnent, font de cette solitude une habitation délicieuse : ils n'y sont guère qu'une demi-douzaine de religieux ; mais il s'y trouve quelquefois jusqu'à trente & quarante étrangers.

J'ajouterai en faveur des passagers, que les capucins de la province de Flandre y ont un hospice : ils les admettent à leur table, moyen-

nant vingt para ou vingt-cinq par jour : ce n'eſt pas la moins délicate de l'endroit.

Toute égliſe grecque & latine eſt renfermée dans une enceinte de murailles. On y entre par une porte haute de deux coudées ; on ne la tient auſſi baſſe que pour empêcher les Turcs d'y introduire des chevaux ou d'autres animaux. C'eſt la même choſe dans toute la Syrie : ceci cependant n'a lieu à Chypre que pour les Grecs. Les égliſes latines ont des portiques élevés, & ſont reſpectées des Turcs.

Les édifices publics, égliſes, couvens, hoſpices, moſchées, ſont en pierre. Toute autre conſtruction, à la réſerve des fondemens, eſt un aſſemblage de briques : la brique eſt un mêlange de paille hachée & de terre détrempée que l'on fait ſécher au ſoleil ; on lui donne la même forme qu'en Italie, ſur des dimenſions un peu plus étendues. Le ciment n'eſt autre que cette terre argilleuſe avec de la paille fraîche. Telle eſt en général la conſtruction des maiſons dans tout le royaume à l'exception de quelques villages où la pierre eſt commune.

Cette couleur terreuſe leur donne un extérieur triſte & mélancolique ; auſſi eſt-on agréablement ſurpris de les voir, en y entrant, aérées, commodes & blanchies avec une compoſition de talc que l'on tire des côteaux voiſins de Larnic.

Elles n'ont qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée; les toîts sont faits de terre mêlée avec de l'argile : les crevasses produites par la chaleur de l'été, se réparent d'elles-mêmes dans les pluies d'hiver. Ils ont une demi-coudée d'épaisseur, ils sont soutenus par de grosses poutres traversées de lattes assez minces sur lesquelles on a étendu deux nattes de roseaux : ces toits ne sont point à l'épreuve d'une longue pluie, ils obligent les habitans à des réparations continuelles. Les maisons ainsi construites, ont du moins un avantage, c'est qu'elles résistent aux tremblemens de terre. Une triste expérience a appris aux Cypriotes à les préférer aux maisons bâties en pierre.

Elles sont pavées de marbre blanc très-tendre, & qui s'exfolie aisément; ce marbre est une production de l'île : chaque maison a son jardin, dont la culture est le principal amusement des Cypriotes.

Parmi les maisons particulieres de Larnic, il en est que leur grandeur ou la richesse des meubles peut faire regarder comme des palais. Telle est celle de M. Tredues, consul anglois, occupée aujourd'hui par M. Pory, originaire de France : elle renferme un salon capable de recevoir cinq cens personnes; il est orné d'anciennes tapisseries & de tableaux excellens : tous les autres appar-

temens

temens ont un genre de beauté qui leur eſt propre; ils donnent la plupart ſur un jardin charmant & très-bien entretenu.

Il en eſt beaucoup d'autres encore dignes d'être nommées, mais qui me jetteroient dans des répétitions ennuyeuſes.

Les conſuls de Chypre arborent le pavillon de leur ſouverain, aux fêtes de l'égliſe, le jour de la naiſſance de leurs princes reſpectifs, à l'arrivée d'un bâtiment de leur nation, d'un vaiſſeau de guerre du Grand-Seigneur ou des autres puiſſances, pendant les viſites publiques rendues aux magiſtrats, à la mort de quelque conſul, officier ou négociant, & finalement dans le feu d'une révolte pour faire reſpecter les quartiers où ils ſont arborés.

Les conſuls peuvent encore attacher les armes de leurs ſouverains aux portes de leur palais; mais pluſieurs d'entr'eux les laiſſent dans l'intérieur pour les ſouſtraire aux inſultes de la populace.

Les maiſons des Grecs & des Turcs ſont généralement aſſez grandes & aſſez ſpacieuſes, mais le goût en eſt bizarre, & la diſpoſition irréguliere.

On ne peut voyager en Orient ſans voir combien l'architecture eſt déchue de ce qu'elle étoit autrefois; ces peuples ont produit des merveilles

en ce genre : ſans parler de la tour de Babel, dont un ancien écrivain repréſente les fondemens encore exiſtans de ſon tems comme une vaſte montagne. Quoi de plus admirable que les murs de Babylone, ſes jardins ſuſpendus, ſon temple de Belus, dont la hauteur, diviſée en huit étages d'une ſtade chacun, étoit, par conſequent, d'un mille, & ſur le ſommet duquel on avoit élevé l'obſervatoire de cette ville ſuperbe? Je pourrois citer encore cet immenſe rocher avec lequel on ſculpta la figure de Sémiramis, les rochers, moins élevés, repréſentant les rois, ſes tributaires, proſternés devant elle : & ce baſſin merveilleux ou lac artificiel qui contint le fleuve de l'Euphrate juſqu'au moment où l'on eut achevé le nouveau canal deſtiné à le recevoir.

Nombre de ſavans, il eſt vrai, ont mis au rang des fables ces merveilles de l'art; mais leur incrédulité à cet égard, n'a d'autre fondement que l'impoſſibilité d'en élever aujourd'hui de ſemblables. Certes on avoit alors des avantages que nous n'avons pas. La terre étoit extrêmement féconde : on cultivoit généralement les paturages qui demandent bien moins de bras que l'agriculture. Il n'y avoit preſque point de commerce pour occuper la partie active du genre-humain, peu d'arts & de ſciences qui fixaſſent l'homme ſédentaire & contemplatif; & plus que tout cela

encore, le monarque étoit abſolu, & lorſqu'il alloit à la guerre, il ſe mettoit à la tête de tout un peuple : auſſi voyons-nous Sémiramis entraîner après elle trois millions d'hommes, & ſe trouver cependant en préſence d'une armée bien plus nombreuſeencore : eſt-il étonnant que cette Reine, au retour de la guerre, remuant d'un ſeul mot cette multitude prodigieuſe de bras, ait exécuté ces merveilles de ſon imagination. On ne connoiſſoit pas, d'ailleurs, dans ces climats la ſucceſſion des ſaiſons, & jamais l'hiver ne venoit enchaîner l'activité de l'ouvrier. Je pourrai mettre parmi les avantages de ces contrées, le bitume qui, ſelon le rapport des hiſtoriens, couvroit la ſurface de la terre, & cette eſpece de ciment, fourni par la nature, eſt probablement le même que les livres ſacrés font ſervir à la conſtruction de la tour de Babel. Les Pyramides de l'Egypte ne répondent-elles pas, d'ailleurs, aux deſcriptions qui nous en ont été faites ? je ne doute pas qu'un voyageur ne puiſſe découvrir encore quelques reſtes de ce fameux labyrinthe qui couvroit une province entiere, & dont la vaſte enceinte contenoit cent temples épars dans ſes différente diviſions. La muraille de la Chine eſt encore une de ces conſtructions qui figure avec éclat dans la carte du monde : & ſi ce monument de la grandeur orientale n'étoit encore exiſtant, n'en mettroit-on

pas le récit au rang des fables & des chimeres? Les doutes élevés ſur l'exiſtence de ces prodiges de l'art, atteſtent bien moins la ſageſſe de notre critique que la ſphere étroite & reſſerrée de nos conceptions modernes.

L'eau étoit autrefois très-mauvaiſe à Larnic. On déploroit la ruine des anciens canaux de Citium : ces regrets n'en avoient cependant point accéléré le rétabliſſement. Enfin un Bacha plein de zele pour le bonheur public, en fit reconſtruire de nouveaux, & ces aqueducs bien entretenus continuent de diſtribuer, dans la ville, les excellentes eaux d'Arpera dont j'ai parlé dans l'article des Salines.

Larnic eſt gouvernée par un Digdaban ou commiſſaire. La nomination en appartient au gouverneur-général de l'île : c'eſt la ſeconde dignité du royaume.

Il a pour officiers le Serdaer ou chef de la juſtice & les Su-Baſcis ſes adjoints. Son domeſtique, d'ailleurs, eſt peu nombreux.

Le palais Prétorien eſt la demeure du Cadi & du préſident des Codgias. Ces Codgias ſont des vieillards vertueux dont les conſeils ſont écoutés avec vénération & ſuivis avec exactitude.

Les ſentences émanées de ce tribunal ne ſont que proviſoires : il eſt des cas peu importans où l'on ne peut cependant pas en appeler. Dans les

causes graves, l'affaire est renvoyée au tribunal supérieur de Nicosie qui la juge en dernier ressort.

Trois heures après le coucher du soleil, on voit sortir toutes les nuits, du palais du Digdaban, la garde des Culaches, c'est ce qu'on appelle ailleurs le guet. Elle est chargée de veiller à la tranquillité des citoyens : quiconque se promene à cette heure sans lumiere est constitué prisonnier. On conduit les sujets de l'empire aux prisons publiques, & les Européens au palais de leur Consul : lorsqu'il n'y a pas d'autre délit, on se contente de leur faire payer une légere contribution à la garde.

Il y a dans la ville de Larnic ou plutôt dans tout le royaume de Chypre, six nations européennes : les François, les Anglois, les Toscans, les Napolitains, les Vénitiens & les habitans de Raguse : chacune a son Consul respectif ; il faut cependant en excepter la Toscane qui est sous la protection du Consul Anglois : il a même le titre de vice-consul Toscan. On y voyoit, en outre, des Impériaux, des Danois, des Suisses, des Hollandois & des Genevois : tous ces peuples ont cessé depuis long-tems d'exercer le commerce par eux-mêmes, ils chargent de leurs commissions les correspondans qu'ils ont parmi les nations établies dans cette île.

Aux environs de la ville eſt une multitude de citernes couvertes d'un enduit collant & tenace: c'eſt une eſpece de glacis impénétrable à l'huile: auſſi ces citernes étoient-elles autrefois, dit-on, de vaſtes réſervoirs où les habitans la renfermoient. Le ciment qui tapiſſe leurs parois eſt un mêlange de ſable marin, de chaux & d'huile bouillante. Si cela eſt vrai, il faut que les olives ayent anciennement couvert les campagnes de Chypre.

A cent pas de Larnic, vers le côté du couchant, eſt un terrein appartenant à M. Pory, originaire de France, & domicilié depuis pluſieurs années dans cette île. On y a découvert une grotte ſouterraine où l'on ne trouva que de petites idoles & des lanternes de terre cuite; j'ai préſumé que ce pouvoit être une boutique où ſe vendoient autrefois ces ſortes de denrées. Le gouvernement turc a rigoureuſement défendu toute fouille ſouterraine, & M. Pory craignant de ne pouvoir permettre impunément les recherches des curieux, a fait combler ce magaſin, & il eſt déſormais difficile, même aux habitans, d'en reconnoître la place.

En 1766, M. Zambelli, négociant vénitien, jettoit les fondemens, d'une maiſon qu'il faiſoit bâtir ſur un lieu élevé, vers la partie ſeptentrionale de Larnic; il y découvrit pluſieurs tombeaux de marbre tendre, propres à recevoir un cadavre

étendu, mais sans aucune inscription. Quelques-uns renfermoient plusieurs têtes, & à l'entour des vases de terre cuite remplis d'ossemens si petits qu'ils paroissoient des os d'oiseaux.

La découverte de M. Zambelli arrêta l'attention de ce gouvernement ombrageux. Les Turcs prétendirent qu'il avoit troublé le repos des Musulmans ensevelis dans ce lieu. Cette faute, toute involontaire qu'elle eut été, leur paroissoit un crime capital; mais on leur fit observer que ces tombeaux, très-anciens, ne pouvoient être, par conséquent, des tombeaux turcs, & que les corps, d'ailleurs, n'y étoient pas disposés suivant leur rit. Cette observation parut les calmer. L'avarice fut, sans doute, le véritable motif d'une querelle dont le respect pour les morts n'étoit que le prétexte.

On voit encore aux environs de Larnic une petite mosquée que les Mahométans appellent Arab, & les Grecs S.-Arab. Les uns & les autres y ont beaucoup de confiance: les premiers le regardent comme leur derviche, & les seconds comme leur saint. Les Turcs vénerent une mosquée qu'ils disent avoit été élevée par cet Arab, & les Grecs visitent avec zele le tombeau ou grotte souterraine dans laquelle ils prétendent que fut long-tems déposé le corps de leur saint hermite.

Les Derviches, que nous venons de nommer,

ſont avec les Santons & les Abdales une eſpece de religieux Turcs. Ils portent une robe de laine groſſiere diverſement colorée, cette robe laiſſe la poitrine à découvert ; ils ont par-deſſus un manteau blanc de laine fine dont ils s'enveloppent le corps. Sur leur tête s'éleve un bonnet de feutre blanc qui a la figure d'un pain de ſucre. Sa partie inférieure ſe releve & ſe replie en forme de turban. Ils n'ont point de linge : cela n'empêche pas qu'ils ne ſoient de la plus grande propreté. Leur extérieur annonce des ſoins, & leur commerce eſt tout à-la-fois plein de politeſſe & d'aménité ; ces heureuſes qualités ſont, il eſt vrai, bien effacées par le goût infâme auquel ils ſe livrent ſans ménagement : leur hypocrite douceur ne tend qu'à pervertir la jeuneſſe & à ſatisfaire un penchant qui révolte la nature.

Un certain Mola Sonchiur paſſe pour leur fondateur. Ils occupent divers couvens, & deſſervent pluſieurs Moſquées. Ils y prêchent deux fois la ſemaine. Les hommes & les femmes aſſiſtent enſemble à leurs diſcours; c'eſt ce qu'on ne voit point dans les autres temples. L'orateur ouvre l'inſtruction par un paſſage du Coran : il tonne contre des vices qu'il ne ſe met pas beaucoup en peine d'éviter ; une baluſtrade ſépare du reſte des croyans la communauté des Derviches. Le ſermon fini, ils entonnent un hymne, accompagné du ſon de di-

vers chalumeaux. Le ſupérieur ouvre enſuite une danſe que les autres exécutent de cette maniere : ils commencent par aller aſſez lentement à la ſuite l'un de l'autre autour de la Moſquée ; peu-à-peu leurs pas s'accélerent & ſe précipitent, & ils tournent enfin avec tant de rapidité que l'œil a peine à les ſuivre. Le bal terminé, nos pieux baladins s'agenouillent, s'aſſeyent ſur les talons, & demeurent ainſi avec toutes les apparences du plus grand recueillement. Le ſupérieur ſe releve : les Derviches en font autant : on renouvelle la ronde. Cette comédie dure une heure & demie.

Quelques voyageurs mal inſtruits ont confondu les Santons avec les Derviches : tout concourt cependant à les en diſtinguer ; la maniere de ſe vêtir, de converſer & de prier. Ils ont pour fondateur Hazret Meulana. Les Santons s'habillent, il eſt vrai, comme les Derviches ; mais ils n'en ont pas la propreté : le plus grand déſordre regne dans tout leur extérieur. Ils ſont très ſouvent à moitié nuds ; j'en ai même vu pluſieurs dans la nudité la plus complette. Ils ont les traits repouſſans, le caractere mauſſade, les manieres groſſieres & inciviles. De pareils êtres ſont vraiment le déshonneur de l'eſpece humaine. Ils commencent leurs fonctions religieuſes à trois heures de la nuit. Elles conſiſtent en tournoiemens, en pirouettes ridicules, & en contorſions violentes : tout cela eſt

accompagné de hurlemens qui dégénerent en mugissemens épouvantables. Ils battent ensemble deux espèces de cymbale, ou plutôt un tambour, en criant de toute leur force *Allahu* : ce qui signifie grand Dieu. Ils tombent enfin sur le pavé, demi-morts de fatigue. Leur bouche se remplit d'écume, & c'est dans cet instant que les stupides Musulmans croient les Santons en conversation avec Dieu & Mahomet. Revenus de cette crise, ces moines imposteurs & débauchés mangent avec des jeunes gens & des femmes : il n'est point d'excès auquel ils ne s'abandonnent. Ces religieux ne jouissent point partout du même crédit. La plupart de leurs maisons sont dans la Natolie.

On voit encore ici les Abdales; cette troisieme espece de religieux n'a point d'asyle ; ce sont de pieux vagabonds, répandus dans toute l'Asie. Ils passent d'une ville à l'autre, & s'arrêtent où ils trouvent à vivre : leur maniere d'agir est à-peu-près la même que celle des Santons. Une chose cependant les distingue, c'est le tendre intérêt que les dames prennent à tout ce qui regarde les Abdales. A peine un Abdale est-il arrivé dans la ville, que toutes l'honorent de leurs visites : on lui assigne sans scrupule de fréquens rendez-vous. Il y a plus, elles ne rougissent pas de se rendre à ses desirs dans les rues & au milieu des places publiques. Un simple manteau dérobe à la vue ces orgies

ſuperſtitieuſes. Il eſt inoui qu'on tolere ces abus monſtrueux ; ils ſont, il eſt vrai, proſcrits en Syrie ; mais l'uſage en eſt fréquent dans le Caire. Ceci ſans doute ſuffira pour donner une idée de ces religieux Turcs.

La campagne de Larnic n'eſt pas la plus agréable de l'île : elle eſt aſſez aride. Un ſoleil brûlant tombe à plomb ſur ces plaines deſſéchées ; on y reſpire un air de feu, & le voyageur fatigué cherche envain de tous côtés quelqu'arbre qui lui ſerve d'abri, & dont la fraîcheur ranime ſes forces épuiſées. On n'y voit que des mûriers & quelques palmiers épars çà & là dans la plaine : pluſieurs cauſes concourent à la ſtérilité de ces environs ; il n'y a point d'eau, & le terrein eſt rempli de pierres & de cailloux. On y recueille néanmoins beaucoup d'orge. Si la campagne eſt aride, les vergers en revanche ſont rians & fertiles ; la verdure en eſt belle : on y a introduit les eaux par des canaux ménagés dans le ſein de la terre ; il en eſt de même des jardins, ils offrent toutes ſortes de fleurs : les citronniers & les orangers y viennent à merveille.



CHAPITRE V.

Route de Larnic à Nicosie.

ON prend au nord pour se rendre de Larnic à Nicosie. A la distance d'un mille & demi, je laissai sur ma droite un grand village qui a changé son ancien nom de Tridat, en celui de Livadie. Il étoit autrefois environné de vastes & verdoyantes prairies. Sa richesse consistoit en troupeaux. La plupart des habitans étoient bergers : tout y respiroit le charme de la vie pastorale. Cette nouvelle Arcadie a bien changé de face. Des marais infectes prirent d'abord la place des prairies. Ils corrompoient l'air, on les desséchа, on en cultiva même une partie ; il est douloureux de voir l'isolement & la nullité d'une contrée dont la tradition est si riante. Une dixaine de cabanes, éparses çà & là, récelent encore quelques pauvres familles. Il y a cinquante ans que deux mille bras au moins fécondoient journaliérement ce terrein. Le coton y venoit en abondance ; on y recueilloit la meilleure soie du royaume. Ces belles campagnes, excepté quelques champs de blé & de coton, restent aujourd'hui en friche. La culture des mûriers est totalement abandonnée ; il y en

avoit autrefois des bosquets entiers : le peuple les dégrada, & le Gouvernement n'y mit aucun obstacle. Nombre de châteaux contribuoient à l'embellissement de ces environs : c'étoit-là que les grands & les riches de Larnic alloient jouir des beautés de la nature, & des plaisirs de la campagne. On n'y voit guère aujourd'hui que celles de messieurs Pory, dont j'ai parlé plus haut. Les autres tombent en ruines, & à quelques pas de ce débris, s'éleve l'église grecque de saint Parasceughi.

Chemin faisant, je rencontrai le village d'Arradippe ; c'est le plus riche de la contrée ; il renferme une église, dont saint Luc est le patron ; & tous les ans, le jour de la fête, s'ouvre une foire assez brillante ; elle attire quantité de monde. J'y vis aussi les restes d'un ancien temple qui étoit peint à fresque.

C'est le seul endroit de l'île où il soit permis de nourrir des porcs. Il faut avouer cependant que la prohibition n'en est nulle part bien rigoureuse.

A deux lieues & demi de Larnic est une plaine immense ; le village d'Aténé occupe le milieu ; il est passablement peuplé. C'est ce qu'il doit sans doute aux avantages de sa position. Situé sur la route de Larnic à Nicosie, on y voit beaucoup de voituriers & de voyageurs ; les champs sont

semés de blé, & offrent quelques bosquets de mûriers.

Les alentours de Pétrophane, de Palliocanut, de Saint-George & de Margo, ont toutes les apparences d'une fécondité naturelle : on y remarque les plus riches campagnes cruellement abandonnées ; ce sont de beaux déserts qui n'attendent que la main de l'homme pour devenir de véritables jardins.

Ce fut là que je jouis d'un spectacle assez commun dans cette île. J'ai déjà remarqué que nos insulaires étoient grands chasseurs : une chasse Cypriote ne déplaira point sans doute à mes lecteurs, & n'est pas d'ailleurs étrangere à mon objet. On voit rarement ici un homme aller à la chasse, muni simplement de son fusil, accompagné d'un ou deux chiens, & battant ainsi la campagne à la poursuite d'un foible animal. Les Cypriotes aiment l'exercice ; mais ils y mettent plus d'ensemble & de gaité ; ils ne vont à ces parties qu'en grand nombre, avec des meutes entieres & montés sur des chevaux. La chasse dont je fus le témoin n'est pas la moins brillante ; c'étoit celle du Gouverneur. Arrivé dans une vaste campagne où étoient répandus des bosquets de mûriers, quelques réserves, & des buissons épais, on commença par environner la plaine & enfermer l'ennemi. Des gardes à cheval, & des chiens dans les in-

tervalles, formoient la barriere. Les dames les plus diſtinguées de Nicoſie, une foule d'autres perſonnes étoient ſur la colline. J'y montai, & de cette hauteur, nous jouiſſions de tout le plaiſir, ſans éprouver la fatigue. Le Gouverneur & ſa ſuite, diſperſés dans la plaine, attendoient le moment indiqué. Il arrive, la chaſſe s'ouvre au ſon de tous les inſtrumens; on lâche une partie des chiens, le reſte eſt en arrêt. Ces légers animaux vont fourager les boſquets, les réſerves & les buiſſons : nombre de francolins, de perdrix & de bécaſſes, s'en échappent. Le Gouverneur commence, abat un de ces oiſeaux; ſa ſuite l'imite, & les volatiles effrayés, quelque part qu'ils ſe tournent, rencontrent la mort. Je fus frappé de la tranquillité des chiens ſtationnaires; malgré l'inſtinct qui les aiguillonne, aucun d'eux n'abandonna ſon poſte; les autres coururent à la recherche du gibier, & la plaine fut nétoyée en un inſtant. Ici la ſcene change, un lievre s'élance du ſein d'un buiſſon, la meute eſt à ſa ſuite : il va, fuit, revient, & trouve par-tout un ennemi. Souvent il met en défaut les lévriers, & j'admirai dans ce cas la ſagacité de ces animaux, qui, dédaignant les indications d'un jeune lévrier ignorant ou ſujet à ſe tromper, attendoient qu'un des plus anciens & des plus expérimentés leur ouvrît le chemin; & bientôt, tout étoit en mouvement dans la plaine.

La beauté de la saison, la gaité qui m'environnoit, les aboyemens des chiens, mille fois répétés par les échos des collines, le cri des chasseurs, les éclats des cors exaltoient mon imagination, & me tenoient dans une espece d'enchantement. Déjà le pauvre animal alloit tomber au pouvoir de ses ennemis; le Gouverneur s'élance, & jette au-devant des chiens le bâton qu'il tenoit à la main. A ce signal, tous s'arrêterent, aucun d'eux n'osa le franchir. On lance sur le champ un de ces lévriers rapides, dont j'ai parlé dans mon premier chapitre; il atteint le lievre, le rapporte, s'élance sur le cou du cheval du Gouverneur, & le pose devant lui : celui-ci le prit dans ses bras, le remit à un des officiers, avec ordre, s'il continuoit de vivre, de le retirer dans son parc, où il entretient ainsi une foule de ces prisonniers faits à la chasse. Dans tout ceci, sur-tout, j'admirai la discipline des chiens, & la pitié du Gouverneur, qui crut devoir conserver un animal qui lui avoit donné tant de plaisir.

A la suite des villages déserts que nous venons de nommer, est celui de Piroi, qui ne leur ressemble guère. La population y est grande, la culture riche & soignée : ce canton doit une partie de ses agrémens à l'industrie des habitans; il est parsemé de bosquets de mûriers; les cotons y réussissent à merveille. Il y a dans le voisinage un

torrent,

torrent, dont les eaux contribuent beaucoup à leur beauté.

Lorſqu'on a paſſé ce ruiſſeau, on trouve dans la terre du jaſpe rouge & des agates mêlés avec les pierres ordinaires, & cela pendant un aſſez long trajet.

On rencontre encore nombre de villages, plus ou moins habités, plus ou moins cultivés. Je n'en parlerai pas, cela entraîneroit des répétitions ſans nombre, ou dégénéreroit en une nomenclature ennuyeuſe, que les lecteurs, ſans doute, me ſauront gré de leur épargner. Il me ſuffira de dire que la plupart ont des égliſes Grecques, des boſquets de mûriers, autrefois plus nombreux dans cette île, qu'ils ne le ſont aujourd'hui.

Les mûriers à Chypre, comme dans toute la Syrie, plantés à une égale diſtance les uns des autres, ſont exactement alignés, & forment un petit boſquet en quarré, compoſé de deux, trois & même cinq mille plantes. Ils ont un peu plus de trois coudées de hauteur, & une coudée & demie de circonférence. Ces arbres ſont naturellement plus élevés; mais à Chypre on les ébranche pour en avoir les feuilles que l'on donne aux vers-à-ſoie. On ne les laiſſe pas vieillir, le ciſeau ne reſpecte même pas leurs premieres pouſſes : auſſi a-t-on ſoin d'en planter chaque année de nouveaux; ils ſuppléent à la diſette des feuilles. Toute la

culture consiste à les arroser une ou deux fois par jour en été. On creuse autour de ces arbres un petit réservoir, fait en forme de vase, & l'eau distribuée dans les canaux, en arrose ainsi le pied & les racines.

CHAPITRE VI.

De la Ville de Nicosie, capitale du Royaume de Chypre.

LA ville de Nicosie, située, comme nous l'avons déjà dit, au nord de Larnic, en est éloignée de vingt-cinq milles. J'y étois en 1767, & c'est précisément à cette époque que je fis le tour de l'île. Elle portoit anciennement le nom de Letra. On l'appela ensuite Leucoton, de Leucon, fils du premier Ptolomée, qui en releva les murs. Les Grecs la nomment aujourd'hui l'Escosie, les Italiens Nicosie; & c'est sous cette derniere dénomination que je vais la décrire. Mais auparavant je dois avertir que Nicosie passe dans plusieurs cartes du royaume de Chypre pour être l'ancienne Thremitus. C'est évidemment une erreur; l'histoire ne lui a jamais donné ce nom. Thremitus est un village considérable, à douze milles de Nicosie. Ce village étoit jadis une ville que Richard, roi d'Angleterre, détruisit de fond en comble.

Nicoſie eſt ſituée dans le centre de l'île, au milieu d'une vaſte plaine; elle eſt environnée de collines & de montagnes, qui la bornent de tous côtés à la diſtance de dix milles.

Dès le tems du grand Conſtantin, juſqu'en 1567, la circonférence de cette ville étoit de neuf milles. Les Vénitiens la trouverent trop étendue & la réduiſirent à trois; ils crurent en rendre par-là la conquête moins aiſée. On la munit en outre de onze baſtions & de trois portes. Ils raſerent le reſte. Rien ne fut reſpecté. On démolit les temples, les palais, les plus beaux monumens; & la politique ombrageuſe des Vénitiens n'en fit bientôt plus qu'un amas de ruines. On remarque encore les fondemens d'une citadelle élevée par le Roi Jacques premier des Luſignans, & les reſtes de l'égliſe conventuelle de Saint Dominique, où avoient été inhumés pluſieurs Souverains, & entr'autres Ugon IV, auquel Boccace dédia ſon livre de la Généalogie de Dreux.

Un fleuve, nommé Pedicus, traverſoit l'ancienne cité; il avoit ſon embouchure près de Famagouſte; mais en 1567 on en changea le cours. Il eſt aujourd'hui preſqu'entiérement deſſéché, & le peu d'eau qu'on y voit en hiver arroſe les campagnes voiſines.

La ville de Nicoſie étoit, ſous la famille des Luſignans, la réſidence des Rois & le ſiége d'un

Archevêque. Les monasteres y furent très-multipliés. On y comptoit jusqu'à trois cens églises Grecques & Latines, & nombre de palais & d'édifices publics.

Trifillius est un de ses évêques les plus distingués. Il vivoit trois cens vingt-huit ans après Jesus-Christ. Saint Jérôme en parle comme de l'homme le plus éloquent de son siecle, & un personnage célebre du regne de Constance. Il fit des commentaires sur le cantique des cantiques, & plusieurs autres ouvrages.

Dans les commencemens du regne des Lusignans, vers l'an 1212, Innocent III érigea Nicosie en archevêché, à la priere d'Alisie, épouse de Ugon premier, roi de Chypre.

Notre bienheureux Ugon de Toscane fut évêque de Nicosie. Il fonda en 1268, aux environs de Pise, un monastere de chanoines réguliers de Saint Augustin, qu'on y appela par la suite peres de Nicosie, du nom de la métropole de leur fondateur.

L'archevêque de Nicosie est légat-né du Saint-Siége; c'est ce que lui accorda le pape Alexandre IV avec la permission de s'habiller comme les cardinaux, à l'exception néanmoins du chapeau.

Le pape Pie IV en laissa l'élection, en 1560, à la république de Venise; elle choisissoit quatre sujets, & le pontife en nommoit un.

La ville de Nicoſie & une grande partie du royaume étoit au quinzieme ſiecle entre les mains des Sarraſins. Le roi de Chypre fut conduit priſonnier en Egypte : on lui rendit la liberté & la couronne ; mais il reſta tributaire du vainqueur. La Porte ayant triomphé par la ſuite du Soudan, les rois de Chypre ne ceſſerent de payer le tribut au Souverain d'Egypte que pour en faire hommage au Grand-Seigneur, & cela juſqu'au tems de la priſe de l'île ſur les Vénitiens.

L'année 1570 fut fatale à la ville de Nicoſie, & peu de tems après à tout le royaume. Selim II tenoit alors les rênes de l'empire Ottoman. Il projetta la conquête de Chypre. Au mois de juin de la même année, le général Muſtapha y entra à la tête de cent mille hommes & de dix mille chevaux. Le Bacha mit à feu & à ſang les alentours de Nicoſie ; & le 26 de juillet s'ouvrit un ſiége mémorable. Il dura quarante-cinq jours. Les habitans y firent des prodiges de valeur. Ils ſoutinrent quinze aſſauts différens avec une intrépidité peu commune. La ville étoit aux abois, & le 9 de ſeptembre, le jour du ſabat, commença un aſſaut général, qui la mit au pouvoir de l'ennemi. Cinquante mille perſonnes s'étoient retirées dans ſes murs. Vingt mille de ces infortunés furent paſſés au fil de l'épée, & les autres chargés de fers.

En venant de la partie méridionale de l'île, on entre dans la ville par la porte Julienne, aujourd'hui la porte de Famagouſte ; c'eſt certainement la plus belle des trois, & la conſtruction en feroit même honneur à nos ingénieurs. Il y a quelques années qu'on ne pouvoit y entrer à cheval ; on l'a depuis permis aux Européens ; mais les chrétiens Grecs ſont obligés de mettre pied à terre, ou de donner une piece de monnoie à la garde. Dans l'intérieur de la ville, les parties latérales de la porte offrent différentes armes. J'en vis entr'autres avec une croix ; c'eſt une choſe aſſez rare dans un pays où les Turcs ſe ſont empreſſés d'effacer juſqu'aux moindres veſtiges du chriſtianiſme.

On voit ſur les remparts diverſes pieces d'artillerie avec les armes de la république de Veniſe. Les Turcs trouverent à la priſe de la ville deux cens cinquante canons. Ils en apporterent quelques uns, & le reſte fut formé des cloches qui étoient dans les égliſes. Il ne faut pas croire que cette artillerie ſoit bien impoſante ; elle eſt en très-mauvais état. J'en remarquai d'un calibre plus fort, mis en pieces par ordre du Bacha qui en avoit été extrêmement incommodé pendant le ſiége ; il n'y a qu'un Turc qui puiſſe s'aviſer d'une pareille vengeance. Les portes de Paphos & de Cerines ne répondent pas à celle de Famagouſte ;

elles ne furent jamais achevées. On n'avoit pas encore fini de creuser les fossés & de recouvrir les murs, lorsque Selim vint en former le siége.

Entre la porte de Famagouste & celle de Paphos sur un bastion, où Soliman, le gouverneur actuel, vient de faire un jardin, s'élevent plusieurs tombeaux. Il en est un très-beau, du marbre le plus précieux, que l'on dit être la tombe de l'officier qui arbora le premier sur les murs l'étendard Ottoman. La ville essuya de ce côté plusieurs assauts.

Les environs de Nicosie sont vivans & animés. Du haut de ses remparts, on découvre quantité de hameaux & de villages; les plus proches sont Caimachli, Panocaimaihli, Palluriotisa qui étoit autrefois dans son enceinte; Sainte-Marine, d'où la place fut le plus vivement attaquée; Sainte-Veneranda où l'on avoit dressé une batterie; Saint-Demitri dans lequel étoit campée la cavalerie de Mustapha, Tracone, Altalassa, & quelques autres très-peuplés & bien cultivés. L'agriculture n'est pas la seule occupation des habitans; ils filent des cotons, & font des toiles qu'ils vont ensuite vendre dans la capitale.

L'église de Sainte Sophie en est, sans contredit, le plus bel édifice. C'étoit-là que les rois de Chypre recevoient la couronne; elle est composée de trois grandes nefs, & la structure en est gothique;

elle renferme les tombes de la famille des Lusignans, d'anciens Cypriotes, & de nobles Vénitiens. Le tems en a consumé les inscriptions; elles sont absolument inintelligibles, & la gravure des pierres tellement usée, qu'on n'en distingue plus les traits.

Son chœur & ses autels furent détruits à la prise de la ville; elle devint dès-lors la principale Mosquée; & le général Mustapha, le 14 de septembre de l'année 1570, vint pour la premiere fois y faire sa priere. Les dehors en sont à-peu-près les mêmes, à l'exception des tours que l'on a changées, & des armes que l'on a détruites. J'y fus un vendredi à midi, au moment que le Gouverneur y entroit à cheval, accompagné de quatre ou cinq seigneurs Turcs, à cheval comme lui, & de toute sa cour qui le suivoit à pied.

L'église de Saint Nicolas est aujourd'hui le Besisten, espece de halle où se débitent toutes sortes de denrées. Les principaux négocians Turcs, Grecs & Arméniens s'y rassemblent pour les affaires de leur commerce. En voyant cette foule de marchands dans cet ancien temple, je ne pouvois m'empêcher de réfléchir à cette bizarre succession d'événemens qui met les vainqueurs à la place des vaincus, fait d'une église une bourse, & d'un lieu de paix, de recueillement & de prieres, le centre de tous les petits intérêts humains.

A deux cens pas de-là, au milieu d'une place, eſt l'égliſe de Sainte Catherine, jadis un monaſtere de religieuſes, aujourd'hui une Moſquée ; le couvent étoit aſſez ſpacieux ; mais l'égliſe a plus de magnificence que d'étendue.

Le ſérail eſt le palais du Muhaſſil. Sur la porte eſt un lion en pierre qui repréſente les armes de la république de Veniſe. Une vaſte cour y ſert d'entrée. On voit à l'entour divers corps de logis, & au-deſſous les écuries. Le goût en eſt gothique ; c'étoit la maiſon royale au tems des chrétiens. Mais elle a eſſuyé tant de changemens, ſous une ſuite de Bachas & de Gouverneurs, qu'elle en eſt aujourd'hui méconnoiſſable. Sur la place voiſine eſt une fontaine Turque ; elle donne une eau excellente : toutes les eaux de Nicoſie ſont en général d'une très-bonne qualité.

Le Bazare eſt grand, animé, bien fourni de vivres, & ſur-tout très mal-propre.

Le milieu eſt occupé par ce qu'on appelle ici le Kan ; c'eſt une cour immenſe, environnée de divers appartemens. On y entre par une porte de marbre, reſte des anciens édifices : ce Kan fut conſacré à la réception des étrangers par le Bacha Muſafer. Il créa pour le bâtir une taxe de deux ſols par tête. Ce tribut, ſans doute modique, mais toujours injuſte, lui coûta la vie ; il eut la tête tranchée. Il ſemble que la gloire de s'être

trouvé à la conquête de l'île eût dû parler en sa faveur & le sauver. Au reste, les Gouverneurs actuels n'ont plus à redouter une pareille sévérité : ils peuvent tourmenter le peuple à leur aise; c'est une des clauses au moins tacites de leur traité. Ce lieu est nommé le Kan des Alaiottes, la plupart des étrangers qui y séjournent étant d'Alaija, ville de la Caramanie.

Les débris des anciens édifices peuvent encore nous donner une foible idée de ce que cette ville étoit dans l'origine; on voit que les rues avoient la largeur propre à faire ressortir la majesté des édifices & des palais qui achevoient de l'embellir : on a cessé de bâtir sur ce plan. Il n'y regne plus d'ensemble : de véritables chaumieres détruisent le charme résultant d'un parfait alignement, & contrastent ridiculement avec les superbes maisons qui les avoisinent.

J'ai déjà distingué dans mon tableau général de l'île, le gouvernement de cette ville, où résident le Muhassil avec toute sa cour, & le Mulla, chef suprême des Juges, ou Cadis du royaume. J'ajouterai seulement qu'elle est aussi la résidence de tous les Agas ou Seigneurs Turcs, & des principales familles Grecques & Arméniennes : toutes tiennent par divers emplois au gouvernement de Nicosie.

Les toiles de cotons sont la principale branche

de son commerce : il s'en fabrique dans la ville ; mais la plupart des manufactures sont dans les villages voisins. On y donne aux maroquins une couleur plus brillante & plus vive qu'en Barbarie. Ses toiles de coton peintes, loin de perdre au savonage de leur éclat, en deviennent plus belles. La teinture des Bucassins est le produit de la racine de Boia unie avec le sang de bœuf : cette couleur rouge bien empreinte, ne pâlit jamais. Nicosie rassemble beaucoup d'autres productions de l'île : quelques-unes lui viennent de la Caramanie ; mais toutes aboutissent au commerce de Larnic qui en est l'entrepôt & le débouché.

J'eus occasion, pendant mon séjour dans cette capitale, de voir plusieurs cérémonies Turques ; & entr'autres la circoncision de quatre enfans, & le mariage d'un grand Seigneur.

La circoncision ne se fait aux enfans Turcs qu'à la septieme année de leur âge ; mais à la naissance, on leur met dans la bouche un peu de sel, en prononçant des paroles du Coran, dont le sens est : *Puisse le présent de l'existence te rendre cher le nom du vrai Dieu, auquel tu ne cesseras de rendre gloire.* Les huit jours qui précèdent la cérémonie sont pour la famille des jours de fêtes. Elle se livre à la joie, donne des festins, des bals, des parties de plaisir. Les parens, les amis y sont invités : tout annonce une seconde

naiſſance plus précieuſe que la premiere. Le jour arrive enfin ; l'enfant eſt revêtu des plus riches habits. On le conduit dans les rues de la ville, ſur un cheval, orné d'un drap d'or, & pompeuſement enharnaché. On porte devant lui l'étendard de Mahomet : les Singis le précedent en danſant ; un corps de muſiciens & de joueurs d'inſtrumens ferme la marche. Tout le peuple le ſuit. Il arrive à la Moſquée, y fait ſa priere, remonte à cheval, & revient à la maiſon paternelle, où un homme de l'art lui taille entiérement le prépuce. Il fait à haute voix & en levant la main cette profeſſion de foi. Il n'eſt point d'autre Dieu que le vrai Dieu, & Mahomet ſon prophete. Cela fait, tous les aſſiſtans donnent leur préſent au jeune Néophyte, & la fête ſe termine par un ſuperbe feſtin.

Les femmes, au lieu de la circonciſion, font ſimplement la profeſſion de foi que je viens de citer.

Avant que de parler du mariage des Turcs, je dirai un mot de leurs amours.

Il eſt ici de toute impoſſibilité qu'un amant puiſſe entretenir ſa maîtreſſe ; les femmes gardent la plus ſévere clôture ; d'impitoyables Argus les ſurveillent ſans ceſſe : on leur feroit un crime de ſe trouver même avec l'époux qu'on leur deſtine ; elles ne goûtent ce plaiſir qu'au moment de leur union. L'amour extravague dans ces climats : il a

je ne ſais quoi de furieux & d'inſenſé. L'amant qui veut prouver à ſa maîtreſſe tout le goût qu'elle lui inſpire, paſſe vingt fois le jour ſous ſes fenêtres, chante des vers amoureux, & tient à la main un poignard nu qu'il agite en mille manieres : bientôt après il en applique la pointe au bras ou ſur ſon ſein, y fait une inciſion & retire l'arme de façon que cette découpure légere devient une aſſez large bleſſure. Si la belle recluſe n'eſt point à portée d'entendre ces ſanglantes déclarations, il eſpere pouvoir un jour lui en montrer les cicatrices. Les Grecs eux-mêmes, ſerviles imitateurs des Turcs, ne ſont point tout-à-fait exempts de ces folies. Il ſeroit aſſez curieux de voir la maniere dont les femmes répondent à ces ſinguliers témoignages. Les leurs ne le ſont ſans doute pas moins ; mais on ne les apperçoit pas.

Les Turcs peuvent prendre trois ſortes de femmes avec leſquelles il leur eſt permis de vivre. Elles ont chacune un nom qui les diſtingue. Ce ſont d'abord les femmes légitimes, les chebins & les eſclaves. Ils épouſent les premieres, gagent les ſecondes, & achetent les autres.

Ils ne voient leurs épouſes, ou femmes légitimes, que le jour de leur hymenée. Ils en ont juſqu'à quatre qu'ils peuvent garder en même-tems & dans la même maiſon. Le Cadi qui dans ces circonſtances fait la fonction de notaire, eſt chargé

d'enregistrer le contrat; une des clauses principales est toujours d'assigner une dot à la femme, quoique celle-ci ne porte le plus souvent que très-peu de chose en mariage. Après cela l'époux monte à cheval, & va accompagné de ses parens & de ses amis à la Mosquée, y fait sa priere, & l'Iman bénit & confirme le contrat.

Ces préliminaires sont ici de loi divine. On conduit ensuite l'épouse à la maison de son époux, & celui-ci au retour de la Mosquée, ôte le voile qui lui couvre la tête. Il fait entendre par là que c'est ainsi qu'il la dépouillera de la honte naturelle à son sexe. Cela fait, il la laisse manger & se divertir avec les autres femmes; il en fait autant de son côté avec ses amis, & sur le soir chacun se retire dans son appartement.

Les chebins ne nécessitent point tant de formalités : on passe simplement un contrat devant le juge ; on y indique le tems que la chebin doit être au service de l'homme, la somme dont sont convenus les contractans, l'obligation à l'homme de la payer & de nourrir tous les enfans dont la légitimité & les droits à la succession sont expressément reconnus..

Le nombre des esclaves n'est point limité. L'homme le proportionne à la grandeur de son habitation & de sa fortune. Il n'y a point d'autre contrat que celui même de la vente. Les enfans

ſont à la charge du pere ; mais s'il ne les rappelle point dans ſes dernieres diſpoſitions, s'il ne déſigne point la part qu'il leur deſtine, ces enfans n'ont rien à réclamer, & reſtent à la diſcrétion du véritable héritier.

Le Turc las de ſa légitime épouſe n'a pas beſoin de motif pour effectuer le divorce ; mais il eſt tenu alors de lui payer la dot ſtipulée dans le contrat, & de lui reſtituer la ſienne. Mais s'il avoit de juſtes ſujets de mécontentement, ſi ſa demande en ſéparation étoit la ſuite d'un délit, ſes obligations ceſſent, il la renvoie avec ignominie. Dans l'un & l'autre cas les enfans reſtent à la charge du mari. La femme ne peut former un nouvel engagement, que quatre mois après le divorce : cette diſpoſition de la loi a pour but de donner le tems à la groſſeſſe de ſe déclarer, ſi elle doit avoir lieu, & dans ce cas la femme attend le moment de ſa délivrance, & l'enfant eſt remis à ſon véritable pere.

Si les deux parties, après le divorce, deſirent ſe réunir, il faut que la femme en ait préalablement épouſé un autre : dès-lors ils ont la liberté de retourner enſemble, pourvu toutefois que le nouvel époux ne veuille pas la retenir pour lui. Auſſi l'homme a-t-il ordinairement ſoin de chercher un ami qui en faſſe la fonction. Ceci alors n'eſt plus qu'une formalité, & la réunion n'éprouve aucun obſtacle.

Les femmes Turques ne peuvent obtenir le divorce ſans motif; elles ſont autoriſées à le demander, lorſque le mari les laiſſe manquer de nourriture, lorſqu'il ne les admet point dans ſon lit au moins une fois dans huit jours, & qu'il leur refuſe de l'argent pour aller au bain. L'époux eſt alors obligé de s'en ſéparer, de lui rendre ſa dot, & de ſe charger des enfans.

La femme peut le demander encore pour cauſe d'impuiſſance. Lorſqu'elle a une pareille plainte à former, elle va trouver le juge, ôte ſa pantoufle, la retourne, & la poſe devant lui; elle n'a point d'autre expoſition à lui faire. Le mari eſt pris, bâtonné ſur la plante des pieds, & ſéparé de ſa femme, ſans autre forme de procès.

Toute demande en ſéparation eſt interdite aux eſclaves. Le défaut ſeul de nourriture les autoriſe à ſolliciter leur changement. Elles ſont ſur le champ vendues à un autre.

Quoique les mariages des Turcs ſe faſſent de différentes manieres, malgré la diſtinction que le nom ſemble mettre entre les femmes, elles n'en ſont pas moins généralement eſclaves dans le Levant. Un grand nombre de cauſes concourent à cette dégradation de la plus belle partie de l'eſpece humaine. Monteſquieu en indique pluſieurs; & je termine ce chapitre par ſes propres paroles; elles ne conviennent pas moins aux femmes du

du levant qu'à celles du midi, que ce grand homme avoit alors en vue. Les femmes, dit-il, ſont nubiles dans les climats chauds, à huit, neuf & dix ans. Ainſi l'enfance & le mariage y vont preſque toujours enſemble; elles ſont vieilles à vingt. La raiſon ne ſe trouve donc jamais chez elles avec la beauté; quand la beauté demande l'empire, la raiſon le fait refuſer; quand la raiſon pourroit l'obtenir, la beauté n'eſt plus. Les femmes doivent être dans la dépendance: car la raiſon ne peut leur procurer dans leur vieilleſſe un empire, que la beauté ne leur avoit pas donné dans la jeuneſſe même.

CHAPITRE VII.

Route de Nicoſie au Bourg de Cerines.

Au ſortir de Nicoſie, pendant un aſſez long trajet, on marche pour ainſi dire au milieu des tombeaux. Les Turcs en ont élevé pluſieurs à leurs compatriotes ſur cette route délicieuſe & mélancolique; ils ſont du marbre le plus beau & la plupart à colonnes: les débris des anciens édifices de Nicoſie ont ſervi en général à la conſtruction de ces mauſolées. Il y regne une majeſtueuſe ſimplicité: la cendre qu'ils renferment, & non les

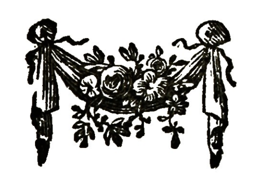
embelliſſemens de l'art, ſont la meſure de l'intérêt qu'inſpirent les tombeaux, & l'urne de Socrate, fut-elle d'argile, ſeroit ſans doute préférée à nos plus pompeux catafalques.

Après une heure & demie de chemin dans la plaine, je rencontrai deux bras du fleuve Pédicus. On les paſſe ſur deux ponts de pierre très-bien faits ; ſes flots roulent du jaſpe rouge : ce ſont comme de petits cailloux qui en tapiſſent le lit, & que l'on diſtingue aiſément à travers ſes eaux claires & limpides.

On arrive enſuite au village de D:comos, où je n'ai rien vu de particulier, que la ſuperbe maiſon d'un Seigneur Turc, & nombre de boſquets de mûriers. De ce village on découvre aux environs une chaîne de hameaux, qui ne laiſſent pas que d'animer ces campagnes, dont les branches principales de culture ſont les cotons & les mûriers.

Je parvins enfin au pied de ces montagnes qui traverſent l'île du couchant au levant. Tous les ſentiers en ſont eſcarpés & difficiles. Le moins incommode eſt communément appelé le Bogas ; c'eſt une gorge entre deux collines ; elle offre nombre d'endroits où l'on ne peut paſſer qu'une perſonne à la fois, & quelques autres aſſez larges pour recevoir un char. Arrivé au haut de la montagne, on oublie ſes fatigues. Le coup-d'œil en

eft charmant ; on y découvre la mer de la Caramanie, & toute la côte feptentrionale de l'île. Qu'on ajoute à cela le plus beau ciel, une atmofphere épurée qui ne dérobe à la vue aucun des objets, & ne borne en aucune maniere l'immenfité de l'horifon. En defcendant la montagne de l'autre côté, j'entrai dans un vallon entrecoupé de ruiffeaux, & émaillé de ces fleurs, que nous faifons venir avec tant de peine dans nos jardins. Je remarquai au fond de ce vallon de vieux débris de murailles. Les habitans voyent dans ces ruines d'anciennes fortifications. Ils fe trompent fans doute. Dominées de tous côtés par les montagnes, elles auroient été dès-lors fufceptibles d'être attaquées, & non de fe défendre. Ces mafures annoncent, à mon avis, des débris de moulins : ce ne font pas les feuls que j'ai vus en pareil lieu. Toutes ces montagnes font couvertes d'arbriffeaux & de buiffons.



CHAPITRE VIII.

Du Bourg & du Château de Cerines.

A VINGT milles de la capitale sont le bourg & la citadelle de Cerines. Ce bourg n'est pas bien peuplé. Les Grecs schismatiques, les seuls qui soient maintenant dans le royaume, y ont une église épiscopale, & les Turcs une Mosquée. Le gouvernement est composé d'un commissaire & d'un juge. Les habitans y sont presque tous laboureurs; c'est la contrée la plus fertile du royaume. Les eaux qui sourcent dans le sein de la terre contribuent sur-tout à sa fécondité. Le froment, l'orge, la soie, les cotons, les huiles, la caroube en sont les principales productions. Une partie se consomme sur les lieux, & nombre de vaisseaux transportent le reste à Alexandrie.

Cerines étoit rangé parmi les villes au tems des évêques Grecs orthodoxes. Le plus distingué d'entr'eux fut saint Théodote; cet intrépide défenseur de la religion vécut sous l'empereur Licinius, & en reçut les plus mauvais traitemens.

Le grand Cyrus, dit Lusignan, ayant triomphé des neuf Souverains qui s'étoient alors partagé le royaume de Chypre, jetta les fondemens de Ce-

rines. Xenophon parle de sa victoire, sans néanmoins lui attribuer la construction de cette ville. Quoi qu'il en soit, on voit aux environs de ce bourg des restes d'édifices, & des débris de murailles qui sont certainement de la plus haute antiquité. Il y a vers le couchant un grand nombre de grottes dont les portes paroissent avoir été équarries avec le ciseau. J'y ai remarqué plusieurs cavaux : les naturels les appellent les sépulchres des gentils. A deux cens pas de-là sont les carrieres d'où l'on a tiré les pierres, qui servirent beaucoup moins à la construction de l'ancienne cité, qu'à celle de la citadelle dont je vais parler.

La citadelle de Cerines est bâtie sur le rivage de la mer. Un immense rocher lui sert de base : elle est aussi ancienne que la ville ; mais les Lusignans l'aggrandirent & la fortifierent. L'entrée en est interdite aux Européens, & la jalouse inquiétude des Turcs ne leur permet point d'en approcher les murs. Par une grace spéciale, j'eus la liberté de les observer & de descendre dans le fossé qui les environne. Cette forteresse est la mieux conservée de toutes celles que j'ai vues entre les mains des Turcs. Il y a cependant quelques années qu'elle fut bombardée par le Bacha Kior Mahamed, & cela pour en chasser un parti de rébelles qui s'y étoit réfugié.

Voici la description que j'en trouve dans un

manuſcrit du ſeizieme ſiecle. « Cette citadelle a
» la forme d'un quarré long ; il y a trois tourelles
» conſtruites à l'antique, vuides, foibles & étroi-
» tes ; dans le quatrieme angle eſt un boulevard
» mal entendu & de nulle défenſe. Son foſſé a
» vingt-un pas de largeur, & trois cens ſoixante
» de circonférence. La muraille qui lui ſert d'en-
» ceinte eſt épaiſſe de quatre pas, de ſix dans les
» fondemens, & haute de plus de ſeize pas ».

La ſituation de la citadelle eſt en outre très-déſavantageuſe, les monts qui l'environnent n'en étant éloignés que d'un mille & demi. Le roi Jacques cependant, fils naturel du roi Jean, malgré un ſiége de deux ans & divers aſſauts, ne put jamais la prendre. Il n'y entra en 1462 que par la trahiſon de Sor de Naves qui tenoit le commandement de la reine Charlotte, légitime héritiere du royaume de Chypre.

Cette reine fugitive, dit un de nos hiſtoriens, le 10 de novembre de l'année 1461, fit ſon entrée à Florence, où elle fut reçue par Alexandre Machiavel qui en étoit alors Gonfalonier. Elle alloit à Rome implorer le ſecours du pape contre Jacques ſon frere naturel. Ce prince, aidé de toutes les forces du Soudan d'Egypte, avoit uſurpé un trône qui ne lui appartenoit point, & retenoit en outre Louis de Savoie ſon époux, aſſiégé dans le fort de Nicoſie. La république accueillit

avec transport cette reine infortunée, & tâcha de lui faire oublier ses malheurs. Pendant son séjour à Florence, elle alloit souvent visiter la tombe du cardinal de Lisbonne, frere de son premier époux; cette cendre chérie la consolant, sans doute, beaucoup mieux que toutes les démonstrations honorifiques de la république.

L'abbé Macati, dans son Histoire chronologique de Florence, ajoute que cette reine fut reçue dans la maison de Côme de Médicis, pere de la patrie, & qu'on lui rendit tous les honneurs dus à son rang & plus encore à ses malheurs.

La citadelle de Cerines, en 1570, se rendit sans résistance aux armes victorieuses de Selim. Les Vénitiens y avoient autrefois placé un gouverneur & un capitaine avec une compagnie de 50 hommes. Elle est aujourd'hui occupée par un simple Disdaer.

La plus grande partie de son artillerie porte les armes de la république de Venise. On m'a dit qu'elle renfermoit en outre de très-belles coulevrines. Il y a du côté de la mer plusieurs canons braqués à fleur d'eau.

L'étendue de l'empire ne permet pas au Grand-Seigneur de le gouverner entiérement par lui-même; il est obligé de s'en rapporter à des Bachas, qui ont ici la même autorité que les proconsuls de l'ancienne Rome. Pour obvier à la

rébellion de ces vice-rois, il ne se met point en peine de relever les fortifications éloignées de sa capitale. La plupart des citadelles sont absolument dépourvues; il ôte ainsi à ses propres sujets toute idée de révolte; c'est ce qui arriva néanmoins dans le fort de Cerines. Le Disdaer le voyant bien approvisionné, s'y retrancha pendant trois mois, en 1765, à la tête d'un parti de rébelles. Il fallut y envoyer un Bacha & des troupes étrangeres, pour le faire rentrer dans le devoir.

Ce fort est aujourd'hui ébranlé de toutes parts: on disoit que le Sultan en avoit ordonné la démolition; elle n'a cependant point eu lieu.

A côté de la citadelle est un port, ou plutôt une baie, qui peut à peine contenir deux ou trois bâtimens. C'est là que s'embarquent toutes les personnes qui vont & viennent de la Caramanie. La traversée est de 7 à 8 lieues. Les habitans y trouvent mille avantages. Les lettres de Constantinople, celles de toute l'Europe, leur parviennent en peu de tems. On a institué à cet effet deux especes de paquebots françois. Les bâtimens qui viennent pour y charger la caroube, se tiennent à trois milles du rivage. La rade y est mauvaise, & on ne peut s'y hasarder qu'en été. Des bords de la mer on voit les côtes de la Caramanie; & la nuit on en distingue parfaitement les feux; c'est même un signal dont se servent les passa-

gers pour appeler les barques, lorſqu'elles ſe trouvent toutes deux à l'autre bord.

A peu de diſtance du bourg, vers le couchant, eſt une égliſe grecque où ſe trouve la tombe de l'ingénieur qui fit les dernieres fortifications de la citadelle.

On voit encore ſur cette côte, au levant de Cerines, les villages d'Amtara & d'Accatu, qui étoient anciennement deux villes; & Clides, bourg autrefois conſidérable, & appelé aujourd'hui cap de S.-André. Voilà en général tout ce qu'elle offre de remarquable.

CHAPITRE IX.

Deſcription du Monaſtere de Lapaſis.

ON prend à l'orient pour aller de Cerines au monaſtere de Lapaſis. Il y a environ cinq milles de plaine à parcourir; on regrette qu'il n'y en ait pas davantage. C'eſt la plus fertile & la plus riante de l'île. La richeſſe de ſes productions, la diverſité des arbres ſauvages & fruitiers, de petites collines couvertes d'une éternelle verdure, un payſage charmant, mille perſpectives délicieuſes, un air embaumé des parfums les plus purs, une multitude de ſources & de ruiſſeaux, tout con-

court à faire de cette côte, un séjour enchanté, un vrai paradis de délices. On ne peut la traverser sans se livrer aux plus douces rêveries, sans y former des projets de solitude, & plus d'un voyageur a sans doute envié la moindre de ces cabanes, & desiré d'y vivre au sein de la nature & de sa famille.

C'est par cette route délicieuse que l'on arrive au monastere situé vers les montagnes du nord. C'est une abbaye des humiliés, appelée Lapasis, aujourd'hui la Belapais, & par les Italiens le Beaupaïs : ce nom convient très-bien à sa situation naturelle. Elle est bâtie sur le penchant d'un côteau dont la perspective ne laisse rien à desirer. On voit au-dessous d'autres petites collines couvertes de bosquets & d'arbrisseaux, & la plaine qui s'étend jusqu'à la mer, ajoute encore aux agrémens de sa position.

Elle a la même vue au couchant & au levant. On y découvre, en outre, la mer & la côte de la Caramanie.

Cette abbaye fut bâtie par Ugon III, des Lusignans ; il lui accorda divers priviléges. Le supérieur avoit entr'autres, l'avantage de porter, lorsqu'il montoit à cheval, l'épée & les éperons dorés à la maniere des Chevaliers du royaume.

Elle fut mise en commande sous le regne du roi Jacques. A la prise de la citadelle de Cerines,

cette abbaye fut détruite, & on voit encore aujourd'hui les déplorables restes de cette immense construction. Parmi ces débris, est un très-beau cloître environné de dix-huit colonnes avec leurs chapiteaux de l'ordre corinthien. A main gauche, en entrant, se trouve une porte sur laquelle sont sculptées les armes de la famille des Lusignans; elle conduit à un réfectoire long de quatre-vingt-dix pieds & large de trente deux : sept colonnes en soutiennent la voûte, & au nord sont six grandes croisées dont la vue est on ne peut plus riante. La petite chaire où ces bons religieux faisoient la lecture, est très-bien conservée; on y monte par un escalier commode creusé dans l'épaisseur du mur.

Au sortir du réfectoire, vis-à-vis la porte, sous la premiere arcade du cloître, sont deux grandes urnes sépulchrales de marbre blanc, ouvrage des anciens Romains. Celle d'en bas, lisse & polie, recevoit l'eau qui tomboit de l'urne supérieure; c'étoit sans doute la fontaine du réfectoire. Cette urne du marbre le plus blanc est toute d'une piece, quoiqu'elle ait près de six pieds de longueur & deux coudées de profondeur. Elle est environnée d'une guirlande de fleurs & de fruits, qui prend son origine entre les cornes d'une tête de bœuf; quatre têtes de mouton lui servent d'anse, & le devant porte sur les mains d'un petit

enfant en bas-relief; dans les vuides que forme la guirlande en ſerpentant ſur les parois, eſt la tête d'un lion repréſentée en face. Il y en a ſix: les plus grands quarrés en renferment deux & les moindres une ſeule.

J'ai vu à Baruth, dans les ruines de l'ancienne cité, une urne ſemblable, avec la différence néanmoins que ſur les angles étoient quatre aigles, & pardevant une couronne d'où ſortoit également une guirlande, qui alloit en ſerpentant aboutir à l'autre extrémité, entre les cornes d'une tête de bœuf. L'urne de Lapaſis n'a point de couvercle: celle de Baruth en avoit un, au contraire, de forme triangulaire, avec des feuilles de laurier, poſées au-deſſus comme des écailles de poiſſon.

Sous le réfectoire eſt un ſouterrain long de ſoixante-ſix pieds & large de trente-deux: deux piliers ſont placés au centre de la voûte & ſoutiennent l'édifice. Cette eſpece de grotte, ſituée ſur le penchant de la colline, eſt au nord, & au levant, une grande porte que les terres éboulées de la montagne acheveront bientôt de combler & de remplir.

Ce monaſtere a juſqu'à préſent triomphé des efforts réunis des hommes & du tems pour en conſommer la deſtruction. Le ſouterrain ſur tout, dont la conſtruction eſt à la vérité plus moderne

s'eſt très-bien conſervé. Ces ruines offrent maintenant un abri aux bergers & aux troupeaux ſurpris par l'orage.

L'égliſe eſt encore dans ſon entier. A l'entrée, ſous un veſtibule, ſoutenu par quatre colonnes, ſont deux arches de marbre avec les armes de la famille des Luſignans; l'arche la plus proche de la porte du temple, renfermoit les cendres de Ugon III, qui, comme je l'ai dit, fut le fondateur de cette abbaye. Nombre d'actions illuſtres lui mériterent le nom de grand, & c'eſt à ce titre que ſaint Thomas d'Aquin lui dédia ſon livre *de Regimine Principum*. Pluſieurs peintures ont échappé à la rigueur des ſaiſons. Cette égliſe étoit à l'uſage des Grecs. Quatre énormes colonnes de pierre, faites de pluſieurs pieces, en ſoutiennent la voûte & la partagent en trois nefs. Elle a ſoixante pieds de longueur ſur quarante-ſix de largeur.

A peu de diſtance de ce monaſtere, eſt le village de Caſaphane, où ſont les meilleures eaux que j'ai jamais goûtées dans l'île de Chypre.

CHAPITRE X.

Route de Lapasis au Monastere de Saint Chrysostôme.

JE quittai le monastere de Lapasis pour aller à celui de Saint Chrysostôme, situé sous le château de Buffavent. Je fus obligé de gravir les montagnes du nord par des sentiers escarpés & difficiles, & perdant absolument de vue la mer de la Caramanie, je m'avançai vers l'orient toujours à côté de ces montagnes. Je rencontrai sur ma route le village de Sicorudi, qui me parut assez peuplé & bien cultivé ; & celui de Vuna ou de Saint-Romain dont les habitans sont presque tous Maronites : le même chemin me conduisit enfin au monastere de Saint-Chrysostôme, occupé par des religieux Grecs de l'ordre de saint Basile.

L'origine de ce monastere remonte aux premiers empereurs chrétiens : & la construction de l'église me paroissant plus moderne, un des religieux me dit qu'elle avoit été bâtie long-tems après par une noble Cypriote, qui avoit, en outre, beaucoup contribué à l'embellissement de leur solitude.

Cette église est petite, pavée de marbre, & peinte à la maniere des Grecs. Sous le portique est une pierre sépulchrale ; ces moines y entretiennent une lampe continuellement allumée ; c'est la tombe de la fondatrice. A côté d'elle, sont deux esclaves favorites, avec lesquelles elle voulut partager le même tombeau, en reconnoissance des soins qu'elles lui avoient rendus, & principalement dans ses derniers momens. Auprès de cette église, est une antique chapelle, qui sert aujourd'hui de retraite & d'abri aux animaux.

Si ce monastere n'a point la magnificence ordinaire à ces sortes d'édifices, il a du moins tous les agrémens de la commodité : situé sur le penchant de ces montagnes, il y jouit de toute la plaine de Nicosie, & de ses environs si remplis de hameaux & de villages, que la seule nomenclature occuperoit plusieurs pages.

Il y a communément dix à douze religieux, que les Grecs nomment Caloirs ; ils sont sous l'obéissance immédiate d'un supérieur. Ces religieux sont un mêlange des ordres de S. Basile, de S. Elie & de S. Marcel ; ils font vœu de pauvreté, de chasteté & d'obéissance. Ils ne mangent pas de viande, & menent une vie très-austere.

On ne va point à S. Chrysostôme sans aller voir les ruines du château de Buffavent, situé sur le sommet des montagnes du nord.

Le côté de la montagne où s'éleve le château, est éloigné de S. Chryſoſtôme d'environ dix milles; on y arrive par une pente aſſez douce. Du pied de ce mont, on voit avec découragement cette cîme élevée à laquelle il paroît impoſſible d'atteindre; enfin après une foule de dangers, en m'aidant de mes mains & de mes pieds, dans ces ſentiers étroits, eſcarpés & gliſſans, au bout d'une heure & demie de combat & d'effort, je gagnai les ruines de cet ancien château, détruit par les Vénitiens. Une citadelle auſſi forte, auſſi grande, où l'on compte plus de cent appartemens, bâtie ſur ces monts inacceſſibles, me parut un prodige de l'art; on feroit tenté de croire qu'elle y fut tranſportée par enchantement. Je ne ſais comment on a pu y conduire l'eau néceſſaire à la conſtruction de ce merveilleux édifice. On y voit, il eſt vrai, pluſieurs citernes; elles ont, ſans doute, été creuſées auparavant pour y recevoir les eaux des pluies dont on aura fait uſage : quand, d'un autre côté, on ſonge à la rareté des pluies dans ces climats, ces puits devoient être d'un bien foible ſecours. Quoi qu'il en ſoit, ce fort fut bâti par la même dame qui fit élever l'égliſe de S. Chryſoſtôme; elle y cherchoit un aſyle contre la perſécution des Templiers. Ces chevaliers gouvernerent cette île l'eſpace d'une année. Leur tyrannie arma les naturels du pays :

&

& l'ordre fut obligé de la remettre à Richard, roi d'Angleterre, qui la lui avoit vendue cent mille ducats d'or que ce monarque lui rendit.

Du faîte de ce château, on voit toute l'étendue de l'île & la mer qui l'environne : la vue est cependant bornée d'un côté par le mont Olimpe, & c'est de ce mont que l'on embrasse d'un coup d'œil, non-seulement toutes les parties du royaume, mais encore les montagnes de la Caramanie, & celles de Syrie que je jugeai n'être autres que le Mont-Liban.

La descente de cette montagne est aussi fatigante que la montée. Elle est singulierement rapide : je fus près d'une heure avant que d'arriver au bas. J'y vis les débris de divers édifices, & c'est là qu'étoit autrefois, disent les Cypriotes, un jardin délicieux appelé paradis.

CHAPITRE XI.

Description du Village de Cithere.

A CINQ milles de S. Chrysostôme, ayant descendu quelques côteaux stériles, je trouvai, au levant, le village de Cythere. Il reste au pied du Mont-Pendactile, qui fait partie des montagnes du nord. Son nom de Pendactile lui vient de

cinq grands doigts de cuivre que l'on y avoit mis, disent les habitans, pour éviter les vents violens du septentrion. Les naturels accordoient à ce métal la propriété de les écarter, & cela bien gratuitement; car ils n'y étoient plus en 1767, & ces vents ont néanmoins soufflé très-rarement cette année. Sans chercher à deviner les motifs que l'on a eu de poser cette main colossale, il me suffira de dire que le roi Jacques, manquant absolument de numéraire, en fit de la monnoie ainsi que de toutes les baignoires du royaume.

Cythere est un assemblage de hameaux peu éloignés les uns des autres. Il y a quantité de mûriers dont la réunion forme, pour ainsi dire, une forêt. C'est une des plus fertiles contrées de l'île : ses principales productions sont la soie & les cotons. La source de Cephalofrise, située au nord de ce village, en arrose les campagnes. Les eaux coulent par trois veines différentes, avec tant d'abondance, qu'elles font, à quelques pas de leur origine, tourner un des moulins de la contrée : j'en ai remarqué beaucoup, & leur utilité s'étend jusqu'à la ville de Nicosie. Ces mêmes eaux alloient anciennement abreuver Salamine, & l'on voit encore aujourd'hui les débris des acqueducs qui la distribuoient dans les différens quartiers de cette ville détruite.

Les Cypriotes aiment beaucoup cet endroit;

c'eſt la promenade favorite & le rendez-vous général de tous les environs. La campagne la plus agréable à leurs yeux, eſt celle où les eaux ſe trouvent en abondance; rien ne l'embellit, il eſt vrai, rien ne lui donne plus de vie, d'ame & de fraîcheur, que le voiſinage d'un fleuve : ce goût d'ailleurs eſt relatif à la nature de leur climat; une atmoſphere embraſée, un ſol toujours brûlant, doit leur faire rechercher des aſyles plus frais, des lieux même humides, & le goût pour les eaux augmente en eux avec le beſoin & la difficulté d'en jouir. Au reſte, Cythere n'a rien de remarquable que ſes productions; il ne faut pas confondre ce village avec l'ancienne ville de Cythere, conſacrée à Vénus, & ſituée entre Paphos & Limaſſol. Le village dont je parle, étoit anciennement une ville, elle s'appeloit Citri : les Européens lui donnent le nom de Cythere, & les Grecs celui de Cirga. Depuis la ſource où commence la forêt de mûriers, juſqu'à la plaine qui la termine, il y a environ deux milles.

Au ſortir de Cythere, on paſſe par le hameau de Palecciatro, & delà dans la grande plaine de Meſſarée. Cette plaine renferme beaucoup de villages habités ou déſerts; mais la campagne en eſt riche & variée; ſes productions ſont le froment, l'orge & les cotons. Chemin faiſant, on rencontre ſouvent des reſtes d'acqueducs qui

comme je l'ai dit, diſtribuoient les eaux dans Salamine; mais le tems les a tellement détruits, les voyageurs ignorans ne devineroient jamais que c'en ſont là les débris.

A trente milles de Cythere, on arrive au pied des murs de Famagouſte, dont je vais entretenir mes Lecteurs.

CHAPITRE XII.

De la Ville de Famagouſte.

LA ville de Famagouſte fut autrefois appelée Arſinoé, du nom de la ſœur de Ptolomée Philadelphe, qui en jetta les fondemens. Le nom de Famagouſte vient originairement d'Amocuſta, qui ſignifie bâtie dans le ſable, par rapport à la terre déliée & ſabloneuſe qui l'environne.

Cette ville eſt ſituée ſur la côte orientale de l'île. On en approche de très-près avant que de l'appercevoir, encore ne découvre-t-on que la pointe des édifices; les terres environnantes formant une pente extrêmement alongée, dont le ſommet eſt, pour ainſi dire, de niveau avec les parties les plus élevées de la ville.

Elle a deux milles de circonférence. Elle eſt aſſiſe ſur un rocher; les murs ſont épais, larges

& applanis par le haut : à l'entour circule un fossé profond que l'on a creusé au ciseau ; ils sont, en outre, flanqués de douze énormes tours, dont les murailles, épaisses de quatre pas, embrassent un cercle de cinq pas de diametre. Dans l'intérieur de la ville, est un phare, trois bastions, un boulevard avec deux rangs de batterie & une citadelle.

Cette ville fortifiée en 1193, par Gui de Lusignan, s'accrut encore entre les mains des Genevois, qui la gouvernerent près d'un siecle, de Jacques le Bâtard, & enfin des Vénitiens.

Elle a deux portes à ponts-levis, l'une vers la terre & l'autre du côté de la mer ; celle-ci conduit au port, dont l'entrée, extrêmement étroite, est fermée chaque nuit par une chaîne que l'on attache à un des boulevards du port.

L'accès n'en est permis qu'aux bâtimens vuides, non pas que l'entrée en soit peu profonde, mais parce que le port est en grande partie comblé ; il est défendu, au levant, par une suite de rochers qui empêchent la mer d'y entrer avec impétuosité : delà vient qu'il offre aux vaisseaux un abri sûr & tranquille : aussi est-ce dans ce port que les capitaines font radouber & carener leurs bâtimens.

C'est à Famagouste que les Lusignans se faisoient sacrer rois de Jérusalem. Cette coutume

ne cessa qu'à la prise de l'île par les Genevois : dès ce moment, ils s'installerent à la fois rois de Chypre & de Jérusalem dans la cathédrale de Nicosie.

Les Genevois s'emparerent de Famagouste dans le quatorzieme siecle, au tems du roi Pierin; le roi Jacques, son successeur, la leur accorda librement avec six milles du territoire de la ville, qu'ils gouvernerent selon leurs loix. Au quinzieme siecle, Jacques le Bâtard en fit la conquête après trois ans de siege, & un des articles de la capitulation étoit la promesse d'y maintenir les loix de Geneve.

L'île tomba en 1490, entre les mains des Vénitiens. Famagouste eut alors à sa tête un noble Vénitien, qui en étoit en quelque sorte le ministre plénipotentiaire. La citadelle renfermoit en tems de paix deux gouverneurs, & cinq cens soldats commandés par quatre officiers-majors.

Le Bacha Mustapha, général de Selim, le 24 juillet de l'année 1570, envoya sous les murs de Famagouste un détachement de cinq cens chevaux pour lui couper les vivres & empêcher qu'on n'y jettât du secours. Il poursuivit le siege de Nicosie, la prit, & somma le gouverneur de Famagouste de lui remettre les clefs de la ville & de la citadelle; mais on lui fit dire d'avancer au pied de ses remparts avec toutes ses forces,

& que la réponse seroit au bout de leurs canons.

Le 18 de septembre de la même année, Mustapha conduisit ses troupes devant Famagouste, & vint camper au couchant, dans le village de Pomme-d'Adam. Le siége s'ouvrit le 23, & le premier d'octobre on commença à la battre en brêche.

Au mois d'avril de l'année 1571, il se rapprocha des murs & alla camper dans les jardins voisins de Famagouste.

Le gouverneur étoit le brave Marc-Antoine Bragadin : de vaillans gentilshommes défendoient avec lui cette place importante, qui est vraiment la clef du royaume. Il y avoit alors dans Famagouste huit mille ames, & quatre mille en état de porter les armes.

Cette vaillante élite soutint six terribles assauts, & fit face à toutes les forces de l'empire Ottoman; le nombre l'emporta, & le premier d'août de l'année 1571, la ville se rendit à des conditions honorables, que le perfide Mustapha viola sans pudeur au mépris des droits les plus sacrés.

Le 4 août, l'intrépide commandant alla dans les tentes de Mustapha pour lui remettre les clefs de la ville, prendre congé de lui, & abandonner l'île selon les conventions du traité. Bragadin

étoit accompagné d'Eſtor-Baillon, colonel-général des troupes, & d'autres commandans & capitaines. Les Bacha témoigna la plus grande envie de le voir; mais à peine fut-il en ſa préſence, qu'au lieu de rendre hommage à la valeur, ce fourbe inventa le menſonge le plus odieux, & l'accuſa d'avoir fait aſſommer, pendant la treve, un grand nombre de Muſulmans : ſous ce prétexte, il fit égorger tous les ſeigneurs de ſa ſuite, & Bragadin lui-même, indignement mutilé, fut condamné aux travaux publics.

Le 7 du même mois, Muſtapha entra dans Famagouſte, où il fit pendre Tiepolo, commandant de Paphos, que Bragadin y avoit laiſſé pour mettre ordre à ſes affaires après ſon départ.

Enfin le 17 août, Bragadin, après nombre d'avanies & d'outrages, qui mirent dans le plus grand jour l'héroïſme de cet intrépide commandant, fut écorché tout vif, ſa peau remplie de paille, ſon corps déchiré & ſes membres épars dans divers poſtes de fortifications : cette peau fut enſuite miſe dans une caiſſe avec les têtes d'Eſtor-Baillon, de Louis Martinengo, du brave Caſtellano & de Quirini; toutes ces têtes furent portées à Conſtantinople & préſentées au Grand-Seigneur. Antoine Bragadin, frere du commandant, Marc Ermolaus & Antoine ſes fils, racheterent la peau de ce héros, & la firent inhumer

à Venise en 1596, dans l'église de S. Paul & de S. Jean. Il n'est point d'étranger, il n'est point de voyageur, qui n'aille contempler avec une admiration mêlée de tristesse, la tombe de ce grand homme, digne, sans doute, d'un meilleur sort, mais dont la mémoire durera aussi long-tems que l'intrépidité, la grandeur d'ame & l'amour de son pays seront des vertus honorées sur la terre.

L'armée Ottomane étoit de deux cens mille hommes, il n'y avoit que quatre-vingt-quatorze mille Turcs; le reste étoit un ramas d'aventuriers de Syrie, de Caramanie & de la Natolie.

Pendant les dix mois de siége, les Turcs lancerent cinq cens quarante mille bombes : aussi en voit-on aujourd'hui dans les jardins, dans les campagnes environnantes & dans les fossés qui entourent la ville, & où elles sont encore aujourd'hui amoncelées.

On peut juger de l'intrépidité des assiégés par le nombre des Turcs morts devant la place : la garnison étoit à peine de quatre mille hommes, & il y périt plus de soixante quinze mille Turcs. C'est, sans doute, à cela qu'il faut attribuer toutes les barbaries dont se souilla le perfide Mustapha.

J'ai recueilli la plupart de ces faits militaires d'une relation du siége de Famagouste, faite par

Ange Calepio, de Chypre, contemporain des hommes célebres, dont il nous a transmis les exploits.

Vers l'an 1370, sainte Brigite, allant à Jérusalem, passa par Chypre, où regnoit alors la reine Eléonore, fille du duc de Milan, & veuve de Pierre de Lusignan, qui fut assassiné par ses freres. La sainte essaya d'arrêter les débordemens de cette île, & fit part aux habitans d'une prétendue révélation sur la ruine prochaine du royaume, s'ils ne rentroient dans la bonne voie. A la priere de la reine Eléonore, cette sainte resta jusqu'au couronnement de son fils Pierre, qui fut proclamé roi de Chypre à Nicosie & roi de Jérusalem dans Famagouste. Brigite, après la visite des saints lieux, retourna dans cette derniere ville, annonça sa ruine & celle du royaume : l'événement a justifié sa prédiction. Il est vrai que cela ne prouve pas du tout qu'elle vienne du ciel ; c'est un pressentiment très-naturel à la vûe d'une ville plongée dans la débauche & le désordre, que d'en pronostiquer la ruine, & le seul but de la sainte, en la déclarant en fille inspirée, a été, sans doute, de donner aux habitans une salutaire terreur, & de les ramener par-là à une vie plus sage & plus réglée. Quoi qu'il en soit, elle quitta cette ville proscrite, après y avoir souffert une foule de persécutions.

Il eſt difficile de peindre la haine jalouſe que conçurent les Turcs contre les Européens de Famagouſte, en voyant l'échec que leur avoit fait eſſuyer cette poignée de braves. Ils défendirent à tout Européen d'y entrer & d'en ſortir à cheval : auſſi ſont-ils obligés de mettre pied à terre en arrivant à la porte.

Famagouſte n'a rien perdu à l'extérieur de ſon antique conſtruction : ſes foſſés ſont entiérement deſſéchés ; les murailles en bon état, à l'exception de quelques tours endommagées par le canon ennemi, & que l'on n'a point réparées.

Il n'en eſt pas de même de l'intérieur de la ville ; on n'y marche plus que ſur des ruines, & des décombres. Le nombre des égliſes démolies eſt immenſe : on m'a aſſuré qu'une auſſi petite enceinte en avoit renfermé juſqu'à deux cens, & cela m'a paru d'autant plus vraiſemblable, que j'en ai vu moi-même quatre & cinq réunies dans le même eſpace ; elles étoient extrêmement élevées, mais étroites.

On diſtingue la cathédrale latine de S. Nicolas, aujourd'hui la principale moſquée, & dont la conſtruction reſſemble en tout point à celle de Ste Sophie de Nicoſie.

Il y a pluſieurs pierres ſépulchrales ; c'eſt là, entr'autres, que furent inhumés Jacques le Bâtard & le roi Jacques ſon fils.

Vis-à-vis l'églife, fur la place, font trois arcades foutenues par diverfes colonnes de granit oriental, & portant les armes de la république de Venife : le refte du mur eft couvert d'armes de familles Vénitiennes & Genevoifes, qui ont eu le commandement de la ville. Derriere ces arcades font les ruines de l'ancien palais des gouverneurs de Famagoufte.

On a fait une mofquée de la fuperbe cathédrale de Sainte Croix; l'églife de Saint Paul étoit également un des plus beaux édifices de cette ville; elle tombe aujourd'hui en ruine. Un certain Simon Noftran, négociant, l'avoit fait bâtir avec le produit d'un feul voyage de Syrie; ce fut au quatorzieme fiecle, fous le regne de Pierre, dans les beaux jours du commerce de l'île. Le roi Pierre vint en 1368, à Florence, où la république le reçut avec tous les honneurs dûs à un auffi grand monarque : Jean Softegni en étoit alors gonfalonnier.

Il eft à remarquer que les Grecs feuls ont une églife à Famagoufte, & que Muftapha ne voulut jamais permettre aux Latins d'avoir aucun temple, ni aucune maifon qui leur appartînt en propre.

C'eft dans cette ville qu'étoit le corps de S. Epiphane, évêque de Salamine; je ne fais ce qu'il eft devenu depuis.

La citadelle n'eſt point endommagée ; on y met les malfaiteurs de l'île & de l'empire Ottoman : elle eſt particulierement deſtinée aux priſonniers d'état. Le foſſé qui l'environne n'a plus d'eau & ſe remplit tous les jours.

Dans l'intérieur de la ville, du côté de l'orient, ſont les ruines de l'édifice où ſe conſtruiſoient les galeres. On voit au nord, près des murs, la fonderie, très-bien conſervée, & où je remarquai encore tous les inſtrumens néceſſaires à la fonte des canons.

Sur la place, à côté du palais du gouverneur, eſt l'arſenal, il renferme toutes ſortes d'armes & d'armures du tems des princes chrétiens, & d'autres plus anciennes encore. Il y a quelques années qu'on en a muré les portes & les fenêtres ; la mémoire de ces armes eſt en quelque ſorte enſevelie : c'eſt pour empêcher que la populace, en cas de ſoulevement, ne trouve là dequoi attaquer & ſe défendre. Les murs offrent de groſſes pieces d'artillerie, mais démontées & en très-mauvais état.

Qui le croiroit ? Cette ville compte à peine aujourdhui deux cens habitans. Les anciennes maiſons ſont continuellement en vente ; on ne les achete que pour les démolir, en enlever le bois & principalement les ponts & les planches. Cette ſpéculation deſtructive en a déjà fait diſparoître

un grand nombre : il eſt rigoureuſement défendu d'emporter les autres matériaux, & quelque part que l'on ſe tourne, l'on ne voit que des monceaux de pierres.

La ville eſt maintenant gouvernée par un Aga, qui fait auſſi la fonction de douanier pour cette ombre de commerce maritime qui lui eſt reſté.

Il y a en outre, un juge, un commandant du château avec quelques janniſſaires.

Il n'y a point de commerce dans Famagouſte; mais un grand nombre de bâtimens allant, comme je l'ai dit, ſe radouber dans ſon port; les nations Européennes y ont un facteur : ils choiſiſſent aſſez ordinairement à cet effet, un turc de leurs amis, tel qu'eſt, aujourd'hui Mahamed-Raïs.

Aux environs de Famagouſte, le long des bords de la mer, vers le midi, ſe trouvent différens jardins, qui renferment beaucoup de citronniers, d'orangers & d'autres fruits de cette eſpece. L'arbre nommé ici Caïcia eſt une ſorte d'abricotier. La pellicule de ſon fruit eſt rouge & blanche; ſa chair a beaucoup de jus, elle eſt plus délicate que ſubſtantielle. Il commence en mai & ne dure guère plus d'un mois, on l'eſtime beaucoup : il eſt tout à la fois agréable & ſalutaire. La campagne, ſemée de coton & couverte de mûriers, a la fécondité de celle du village de Cythere.

Aux environs du village de Varrochie, à côté d'une ancienne église de Sainte-Marie, sont les aqueducs de Famagouste, si mal réparés qu'ils manquent le plus souvent d'eau.

En tournant au nord, & passant devant la ville, on trouve beaucoup de maisons détruites & de jardins abandonnés : j'ai présumé que ces édifices remontoient au-delà de la prise de Famagouste, car ils ne sont pas bâtis sur le modele en usage dans ce royaume, depuis le regne des barbares.

L'air de ces environs n'est pas le meilleur de l'île ; cette maligne influence a pour cause la chaleur que les sables rendent excessive, & les eaux putrides & stagnantes du lac de Constance qui, en été, n'est plus qu'une mare infecte & malfaisante. Ce lac est formé depuis que le fleuve ou torrent Pedicus n'a plus, comme on l'observe dans les anciennes cartes géographiques, son embouchure ordinaire entre Famagouste & Salamine.



CHAPITRE XIII.

De l'ancienne Ville de Salamine, aujourd'hui détruite.

A SIX milles de Famagoufte, du côté de l'orient, eft l'ancienne Salamine. Elle doit fon origine à Teucer, que fon pere Telamon avoit chaffé de l'île de Salamine fa patrie : cet illuftre exilé, loin des lieux qui l'avoient vu naître, voulut du moins en avoir une image, & fit conftruire cette nouvelle Salamine, dont parle Horace dans la feptieme ode de fon premier livre.

Nil defperandum Teucro duce & aufpice Teucro,
Certus enim promifit Apollo,
Ambiguam tellure nova Salamina futuram.

Evagoras fut roi de Chypre. Les armes victorieufes de la Perfe le réduifirent bientôt à la feule ville de Salamine : Evagoras II, fon fils, y regna après lui & ne put la défendre contre l'heureux Protagoras qui la lui enleva. Ce Protagoras vivoit dans la troifieme année de la cent-feptieme olympiade. Sous le gouvernement des monarques

monarques Perſans, Salamine participa à toutes les révolutions de l'île.

Le roi Coſta, pere de Ste Catherine, fut un de ſes ſouverains; elle en a même pris le nom de Conſtance, ſous lequel elle eſt également connue.

Au tems des chrétiens Grecs, Salamine avoit un évêché que l'on tranſporta depuis à Famagouſte.

Les Saraſins la détruiſirent ſous l'empire d'Héraclius; elle fut dès-lors abandonnée, & n'a jamais été rebâtie depuis.

Il n'eſt demeuré, de nos jours, aucune conſtruction qui puiſſe nous donner une idée de cette ville; on n'y voit guère que des colonnes éparſes çà & là, des monceaux de pierres noircies par le tems, & un reſte d'édifice que j'ai préſumé être le débris de quelque temple ſans que j'oſe néanmoins l'affirmer. Cette longue ſuite de ſiecles a cependant reſpecté les fontaines ou réſervoirs, qui diſtribuoient dans Salamine les eaux de Cythere, cette ville, n'en ayant jamais eu par elle-même que de très-mauvaiſes.

Elle avoit un port que l'on nommoit Port-Salamine, & dans la ſuite Port-Conſtance. On en voit encore les traces; mais il eſt dégradé & preſqu'entierément comblé.

Salamine compte une foule d'hommes illuſtres

nés dans son sein; elle est, autr'autres, la patrie de l'historien Ariston, dont parle Strabon dans son quatorzieme livre. Solon, l'un des sages de la Grece, donna à Philochypre, roi de Salamine, les loix qui le dirigerent dans son administration. Quelques-uns même le croyent de cette ville, malgré les réclamations des Athéniens, fondées sur sa qualité d'aréopagiste dont on ne pouvoit, à la vérité, revêtir qu'un citoyen d'Athenes. Le philosophe Cléobule, fils d'Evagoras II, étoit de Salamine, ainsi que Néocrion, Général de l'armée navale d'Alexandre-le-Grand, & une foule d'autres que je passe sous silence.

Elle a donné le jour à nombre de saints personnages, dont on peut voir les noms & les actions dans Beda & d'autres écrivains ecclésiastiques.

Quelques historiens prétendent que Ste Catherine, fille du roi Costa, étoit de Salamine, quoique tous les légendaires la fassent naître à Alexandrie. J'ai vu, au nord de Salamine, une espece de tour, d'où elle fut, dit-on, transférée dans les prisons de Paphos. L'empereur ayant fait rentrer dans le devoir l'Egypte révoltée, appela à Rome le roi Costa : sa fille sortit alors des prisons de Paphos, & fut conduite à Alexandrie où elle reçut le martyre. Mais de telles discussions

appartiennent à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & ſont étrangeres à mon ouvrage.

Entre Famagouſte & les ruines de Salamine, ſur le rivage de la mer, ſont pluſieurs champs qui produiſent le boia ou autrement la garance; cette racine donne une très-belle couleur écarlate: c'eſt la meilleure production du royaume.

En ſuivant la côte de Salamine, toujours au levant, on entre dans cette partie de l'île appelée le Carpaſſe, qui s'étend juſqu'au cap Saint-André. Le Carpaſſe eſt abondant en ſoie & en coton. Sur les bords de la mer, ſont des boſquets d'oliviers qui ſont aujourd'hui ſtériles : les habitans de l'île, ceux même des villes maritimes de la Syrie, y viennent faire leur proviſion de bois : ils ont à cet égard la plus grande liberté.

Il y avoit autrefois une ville appelée Carpaſſie, qui eſt aujourd'hui le village de S.-Jean.

Ce canton eſt gouverné par un Alai-Bei ou commandant de cavalerie; il a ſa réſidence dans le hameau de Varochie, près de Famagouſte. Un Cadi y fait la fonction de juge.

A quatre milles de Salamine, dans la plaine de Meſſarée, ſe trouve la belle égliſe de Saint-Barnaba, avec un vaſte monaſtere qui ne renferme cependant que très-peu de religieux; il y a quelques années qu'on voulut l'agrandir; mais

le Grand-Seigneur craignant que cette églife ne devînt un jour une forterefſe, retira la permiſſion qu'il avoit donnée : le facrifice de quelques centaines de piaſtres eût tranché la difficulté. Non loin de là, eſt une égliſe plus ancienne dédiée au même Saint ; elle tombe en ruine : on me montra, dans la partie ſouterraine, le tombeau du patron, dont le corps fut retrouvé, ſelon le cardinal Baronius, au tems de l'empereur Zenon. Il avoit ſur ſa poitrine l'évangile de S. Mathieu, écrit de la main même de cet évangéliſte. L'évêque Grec qui le porta à l'empereur de Conſtantinople, eut dès-lors le privilege de ſigner en caractere rouge, de porter, dans toutes les cérémonies pontificales, la couronne & le globe terreſtre dans la main gauche, le ſceptre dans la droite, & de revêtir le manteau royal. Il étoit alors en procès avec le patriarche d'Alexandrie, ſur l'article tant débattu de la prééminence. Celui-ci ne voyoit & ne vouloit voir dans l'évêque de Chypre, que le ſuffragant de ſon patriarchat. Les Cypriotes, de leur côté, repouſſoient cette orgueilleuſe prétention, & alléguoient l'ancienneté de leur égliſe : on en étoit là, lorſque cet évangile fut découvert & porté à l'empereur ; il décida la queſtion, & l'indépendance de l'évêque de Chypre fut authentiquement reconnue. Ce ſont autant de priviléges que l'archevêque de Nicoſie ne manque

pas de faire valoir encore. Je tiens ces particularités de divers religieux de Chypre, & elles me furent confirmées par leur archevêque Paisios.

CHAPITRE XIV.

Départ de Salamine & Retour à Larnic.

Du monastere de Saint-Barnaba, en s'avançant vers le couchant, on arrive par la plaine de Messarée, au village d'Ancone, où sont de grands magasins qui recevoient autrefois les récoltes de cette immense plaine, alors entierement cultivée.

De là, je parvins au superbe village de Trapeze, dont les ruines annoncent plutôt une grande ville. Le Grec qui m'accompagnoit dans cet alentour, prétendit qu'il en avoit eu autrefois le rang & le nom; mais les histoires de l'île, écrites dans le seizieme siecle, nous le donnent pour un village, & ne disent pas qu'il ait jamais été autre chose.

On y voit deux églises: la plus grande, entre autres matériaux précieux, a un portique soutenu par des colonnes de marbre. Ces lieux sont solitaires, & servent d'abri aux bergers & aux troupeaux qui paissent dans la plaine.

Vers la partie méridionale, eſt le village d'Acerit, ſitué ſur un lieu élevé. Ce hameau, très-peuplé, bien cultivé, releve de M. Andronic Caridis, Dragman, honoraire de la reine de Hongrie. Près de ſon palais, eſt la chapelle de Sainte-Marine, conſtruite à la maniere des Grecs, mais ornée d'excellens tableaux.

C'eſt en ſéjournant quelques jours dans ce hameau, que je fus le témoin des ravages que font ici les ſauterelles, dans le tems de la floraiſon des grains & des blés. Je rapporterai à ce ſujet la deſcription de M. Bordon, écrivain Italien; il peint d'abord les avantages dont jouit le royaume de Chypre. Puis il ajoute : Mais au milieu de tant de biens, comme ſi le bonheur ne pouvoit ici bas, ſe trouver pur & ſans mêlange, le ciel l'a accablé d'un fléau que les plus grands avantages peuvent à peine compenſer. Ce ſont des nuées de ſauterelles, tellement condenſées, que la lumiere du ſoleil en eſt obſcurcie; par-tout où elles s'arrêtent, les blés, les herbes, les racines mêmes, tout eſt dévoré, tout eſt conſumé en un inſtant. Il ſemble qu'on ait incendié la contrée: les habitans ſe donnent toutes les peines imaginables, font les plus grandes dépenſes, pour extirper ces inſectes deſtructeurs : tous ſe mettent à la recherche de leurs œufs : ceci paroîtra ſans doute exagéré, mais il n'eſt pas moins vrai qu'ils

en trouvent chaque année jusqu'à trente mille nids. Ils ont, en outre, un remède très-dispendieux; c'est une eau de Syrie, avec laquelle ils arrosent la terre, & ces œufs ainsi baignés, perdent leur faculté générative; on tient maintenant, à cet égard, une conduite bien différente: si l'on se donnoit autrefois tant de peine pour détruire ces insectes persécuteurs, il est aujourd'hui défendu d'en détourner même les œufs que l'on trouve. La superstition des Turcs croit que l'on ne peut, sans crime, s'opposer aux châtimens de Dieu, & les Grecs, craignant, s'ils étoient découverts, quelqu'outrage de leur part, laissent propager ce fléau. La plaine de Messarée est la retraite ordinaire de ces sauterelles: heureux lorsqu'un bon vent de terre les entraîne dans la mer, où il en périt des légions.

Les différens moyens d'extirper les sauterelles, sont décrits à la fin d'une relation, imprimée à Florence en 1717, par ordre du Grand-Duc, & ces moyens sont ceux que l'on employa, en 1716, dans la Toscane, qui en étoit alors extrêmement incommodée.

Au sortir d'Acerit, vers la partie méridionale de l'île, se trouve nombre d'anciennes églises, autour desquelles on ne voit aucune habitation: elles ont cependant appartenu à leurs villages ou bourgs respectifs. Un peuple nombreux fré-

quentoit autrefois ces temples déferts & à moitié détruits, & l'image de leur antique célébrité en accroît aujourd'hui le filence & la folitude.

Au bout de la plaine de Meffarée, on defcend dans un petit vallon où eft fitué le village, à la fois riant & peuplé, de Timbo; il y a une fource d'eau vive parfaite : c'eft ce qui engage les voyageurs des environs de Famagoufte & de Carpaffe, à s'y repofer en paffant.

On monte, en fortant de Timbo, un petit côteau, & de là l'on arrive au village détruit de Feudria. L'églife eft prefque ruinée, ainfi qu'un beau palais élevé par un conful d'Angleterre.

Je fuivis les bords de la mer, & laiffant à ma droite le village de Livadie, dont j'ai parlé en allant à Nicofie, à vingt milles environ d'Acerit, je me retrouvai dans Larnic.

CHAPITRE XV.

Route de Larnic aux Salines & au Village de Citti.

AU fortir de Larnic, dans la partie méridionale de l'île, je paffai devant le bourg des Salines & prefqu'à côté de l'églife de S. Lazare, dont j'ai parlé dans mon fecond Chapitre; engagé

par la proximité du lieu, je fus voir quelques inſcriptions arméniennes, gravées ſur une muraille voiſine. Elles indiquent le nom & la patrie de quelques pieux Arméniens, qu'un ſaint zele & le goût des pélérinages appelerent en différens tems au tombeau de cette égliſe. On prétendoit que le Lazare reſſuſcité par Jeſus-Chriſt, y avoit été inhumé la ſeconde fois qu'il mourut. Cette opinion généralemant répandue, amenoit une foule de pélerins : on apprit par la ſuite que le Lazare du tombeau n'étoit autre qu'un ſaint Lazare, évêque de Chypre ; le zele s'eſt refroidi & les viſites ont été moins fréquentes.

Je laiſſe ce problême à réſoudre aux Ecrivains aſcétiques, & j'en reviens aux inſcriptions qui ont fait naître bien des conjectures & dont je vais parler, moins pour leur importance que pour offrir une idée des peines que ſe donnent meſſieurs les Savans dans ces recherches quelquefois utiles, mais plus ſouvent encore frivoles & ridicules.

M. le Chevalier de Nicbhur, géometre du Roi de Dannemarck, dans ſon paſſage à Chypre, en 1766, chercha quelques inſcriptions qui étoient, ſelon lui, près de l'égliſe de Saint Lazare, & que M. Swinton avoit cru, ou du moins ſoupçonné Phéniciennes. Il s'y tranſporta en perſonne, & pour mieux s'aſſurer de l'endroit où elles étoient, ſe fit accompagner d'un certain Pariſin, que la

connoiſſance des langues rend l'interprète de tous les étrangers, & qui, ſi je ne me trompe, y avoit déjà conduit M. Swinton. Voilà donc M. de Nicbhur cherchant à déchiffrer ces inſcriptions, ſur leſquelles on avoit fait nombre de diſſertations bien longues, bien érudites & ſur-tout très-ennuyeuſes. Le Chevalier connoiſſoit parfaitement l'Arabe, les caracteres Chaldéens & les autres Langues orientales; il vit bien que ce n'étoient point des inſcriptions Phéniciennes : mais ſa modeſtie ne lui permettant pas de s'en rapporter à lui, il en tira de ſon mieux différentes copies qu'il porta à M. Timothée Turner, Conſul pour Sa Majeſté Britannique dans l'île de Chypre. Le Conſul n'y vit que des inſcriptions Arméniennes, & j'avoue que telle avoit été mon idée lorſqu'on m'en montra les originaux. La véritable ſcience n'eſt jamais préſomptueuſe : ces meſſieurs ne voulurent point s'en fier à leurs lumieres; nous fîmes la rencontre d'un Arménien qui poſſedoit très-bien ſa langue; le Chevalier de Nicbhur lui montra les copies & lui demanda s'il connoiſſoit ces caracteres; l'étranger répondit que oui, qu'ils étoient Arméniens, mais difficiles à lire. Il nous indiqua cependant les noms, la patrie de ceux qui les avoient faites, l'époque où elles furent écrites, & nous reſtâmes convaincus que ces inſcriptions, vraiment Arméniennes, étoient l'ouvrage

de quelque dévot attiré dans cette église par la renommée du Lazare : on en trouve de semblables dans tous les Sanctuaires de la Palestine. Voilà cependant où ont abouti nos recherches. Lorsque l'on compare ce résultat aux conjectures fastueuses de nos érudits, on ne peut s'empêcher de sourire & de songer à l'apologue tant cité de la montagne en travail.

Je ne me rappelle pas que le Chevalier de Nicbhur en ait emporté des copies en Dannemarck. Ils les dédaigna, sans doute; je fis comme lui : si cependant quelque Savant, blessé de mon indifférence, vouloit s'en procurer, je pourrois le satisfaire en écrivant aux amis que j'ai laissés dans ce pays.

M. Guarnacci, écrivain distingué de l'Italie, versé dans la connoissance des antiquités, parle à la page 221 du premier volume de ses Origines Italiques, de l'opinion de M. Swinton, exprimant ses doutes sur l'origine Phénicienne de ces inscriptions dont il croit les caracteres Pélagiens ou Etrusques. Il me semble qu'il vaudroit beaucoup mieux avouer son ignorance que de vouloir expliquer ce que l'on n'entend pas : nos bibliotheques seroient moins volumineuses & plus utiles.

A un mille de Saint-Lazare est le grand lac des Salines ; il avoit anciennement douze milles

de circonférence. On en a deſſéché une partie pour la cultiver. L'endroit où ſe forme le ſel a un peu plus de deux milles d'étendue, & n'eſt éloigné de la mer que d'environ deux cents pas.

Les pluies d'hiver rempliſſent le lac : en été les rayons du ſoleil pompent une partie de ces eaux & forment, à la ſuperficie, une eſpèce de croute de l'épaiſſeur d'une palme, qui, dans beaucoup d'endroits, couvre à-peu-près la même quantité d'eau. Il eſt certain que la mer ne peut y entrer, & l'on a ménagé de larges canaux qui déchargent dans ſon ſein l'excédent des eaux de l'étang, dont la ſurabondance deviendroit un obſtacle à ce qu'elles priſſent la conſiſtance du ſel. Ces canaux ſont aujourd'hui comblés & leurs ponts détruits.

La récolte s'en fait au mois d'août : c'eſt ce que l'on appelle ici la rupture des ſalines. Les habitans ont toujours ſoin de prévenir les premieres pluies qui pourroient en opérer la diſſolution. Ce ſel une fois recueilli, ils en forment, à quelques pas du lac, une eſpèce de pyramide; elle durcit à l'air, réſiſte très-bien aux pluies, & vers le commencement du printems arrivent des bâtimens de Syrie qui la diſtribuent ſur ſes côtes. Cette production appartient au Gouverneur de l'île; il la fait affermer publiquement & la donne au dernier enchériſſeur. Si celui-ci, à l'expiration

de ſon bail, n'a pas achevé ſa récolte, il ne peut plus vendre ce qui lui reſte dès le moment qu'on lui a donné un ſucceſſeur; ce reſte eſt toujours à lui, mais il doit attendre, pour s'en défaire, que le lac revienne en ſa poſſeſſion, à moins cependant que le nouvel acquéreur ne s'en accommode au prix demandé, ce qui arrive preſque toujours.

La récolte annuelle, au temps des Vénitiens, faiſoit la charge de ſoixante-dix vaiſſeaux.

Sur la rive du lac des Salines s'éleve une ſuperbe Moſchée, appelée le Tichet. Sa forme eſt octogone : on n'a rien épargné pour la rendre ſolide; elle eſt aſſiſe ſur des fondemens durables & toute en pierres de taille.

On croit ici communément que la mere du Prophete Mahomet fut inhumée dans ce lieu : ce n'étoit autrefois qu'une étroite chapelle ; un Religieux Muſulman la deſſervoit, & la dévotion en général n'y étoit pas grande. La piété des peuples paroiſſant enfin ſe ranimer, Ali Aga, Gouverneur de l'île, y fit bâtir en 1761 la Moſchée du Tichet, que j'ai vu terminer. Cette nouvelle conſtruction électriſa toutes les têtes ; le concours devint immenſe : il n'eſt point encore aujourd'hui de Voyageur Turc qui ne ſe détourne pour aller y faire ſa priere, & les vaiſſeaux eux-mêmes côtoyant ces parages font, en l'honneur

de la Moſchée, un grand nombre de décharges.

Cette Moſchée eſt deſſervie par une petite communauté de Santons dont j'ai déjà peint les extravagantes cérémonies.

On trouve dans ſes environs une eſpèce de verger rempli de citronniers, d'orangers, de fruits & de fleurs; on n'en a pas ſymmétriſé les compartimens, il y regne au contraire beaucoup de confuſion : ce n'en eſt pas moins un endroit délicieux où les habitans de Larnic vont ſe promener & ſe divertir. Ce jardin, de la création d'un Bacha, Gouverneur de Chypre, en a retenu le nom & s'appelle encore le jardin du Bacha.

Sur la route de Salines à Citti, eſt le village de Ménéon, qui n'a preſque point d'habitans & par conſéquent peu de cultivateurs. C'étoit, avant ſa deſtruction, un des plus grands villages de ces alentours. Les Turcs démolirent l'égliſe en 1760, pour bâtir la Moſchée du Tichet.

On laiſſe à ſa droite le village d'Arpéra où ſont les ſources des eaux qui vont par différens canaux abreuver la ville de Larnic, & de-là l'on arrive à Citti, éloigné du bourg de Salines d'environ quatre milles.

Ce hameau, que Luſignan prend ſi mal-à-propos pour l'ancienne Citium, étoit jadis un fief de la maiſon des Luſignan : on voit même aujourd'hui qu'il a dû être un bourg très-conſidérable.

J'y obſervai une égliſe aſſez grande où l'on conſerve une image en moſaïque de la Vierge que les Grecs viſitent avec beaucoup de vénération & à laquelle ils attribuent quantité de miracles.

Au milieu du hameau eſt un puits large & profond dont les eaux ſont parfaites ; on y deſcend juſqu'en bas : c'eſt un ouvrage de Charion de Luſignan.

Vis-à-vis étoit une ancienne citadelle : les Turcs ont élevé ſur ſes vieux fondemens une tour quarrée qui ſert de retraite aux habitans & principalement aux femmes lorſqu'on craint la deſcente de quelques Corſaires.

A quelques pas de là ſe trouve un pont de pierres, à pluſieurs arches, avec diverſes cataractes qui ne ſont plus aujourd'hui d'aucun uſage : elles ſervoient à retenir les eaux en temps de pluie pour en arroſer les campagnes, & les recevoient de nouveau lorſque la terre étoit ſuffiſamment humectée. On cultivoit ici beaucoup les cotons ; on leur a depuis préféré les grains, l'orge & ſur-tout les mûriers ; ce canton étant un de ceux où la ſoie eſt à-la-fois plus belle & plus abondante.

On voit, ſur les bords de la mer, quelques maiſons de campagne appartenantes aux négocians de Larnic : les environs n'en ſont point agréables,

& ces meſſieurs ont, ſans doute, beaucoup moins enviſagé l'aménité des lieux, que l'avantage d'être aux portes de la ville, où les appellent ſi ſouvent les intérêts de leur commerce.

CHAPITRE XVI.

Route de Citti à la Ville de Limaſſol.

AU ſortir de Citti, en ſuivant toujours la même côte, je trouvai, à quelque diſtance de la mer, le village de Mazote, qui tire ſon nom du promontoire voiſin. Cette route n'offre rien de curieux & d'important juſqu'au torrent de Vaſilopotamos, éloigné de Citti d'environ vingt-cinq milles.

Vaſilopotamos eſt un mot grec qui ſignifie fleuve royal; dénomination dont il eſt redevable, dit-on, à la reine Hélene, mere du Grand Conſtantin, qui vint y débarquer à ſon retour de Jéruſalem.

Teze étoit autrefois le nom de ce torrent, c'eſt celui qu'il porte dans toutes les anciennes cartes; il étoit alors un des quatre grands fleuves du royaume, & peut-être eſt-ce en effet ce qui lui mérita le nom de Vaſilopotamos.

Dans

Dans les environs, ſur un des bras du fleuve, à trois milles de la mer, s'élevoit la ville de Marium. Le village qui ſortit, pour ainſi dire, de ſes ruines, en a retenu le nom de Marin : on l'appelle auſſi Vaſilopotamos, & l'égliſe voiſine de Saint-George, deſſervie par des Religieux grecs, le fait encore déſigner ſous un troiſieme nom, qui eſt celui de ce Saint.

L'arbre de la Caroube eſt commun dans ces contrées; on en charge les bâtimens qui viennent au commencement de l'été, mouiller à cette rade orageuſe, & par conſéquent inacceſſible en toute autre ſaiſon.

A douze milles du Vaſilopotamos, eſt l'ancienne Limaſſol, ainſi nommée pour la diſtinguer de la nouvelle : elle eſt entierement détruite; à peine offre-t-elle dans ſes débris un foible témoignage de ſa premiere ſplendeur : c'étoit cependant une ville célebre, même ſous le gouvernement des Ducs. Le Roi Richard, vainqueur du dernier de ces vaſſaux de l'Empire, la raſa en 1191; elle ne fut jamais rebâtie depuis.

Cette ville, dans l'origine, étoit la même qu'Amathonte, cet endroit ſi fameux par ſon temple élevé, comme nous l'apprend Pauſanias, en l'honneur de Vénus & d'Adonis.

Amathonte fut le ſiege d'un des neuf premiers Rois de l'île, & entr'autres, d'Onéliſte, qui ſuc-

comba dans la ſuite ſous les armes d'Artaban, général des Perſes.

Cette ville, érigée en évêché au tems des Chrétiens, a produit nombre de perſonnages célebres par leur ſcience & la ſainteté de leur vie. Le plus diſtingué d'entr'eux eſt l'Evêque Léonce, qui floriſſoit vers l'an 590 de Jeſus-Chriſt, & vécut juſqu'en *616*. Ce Léonce écrivit une vie de ſaint Jean l'Aumônier, Patriarche d'Alexandrie, né à Amathonte, ainſi que beaucoup d'autres qu'il ſeroit trop long de nommer.

Il y a, dans les environs, pluſieurs mines de cuivre que les Turcs ont été forcés d'abandonner. Les vers ſuivans, du dixieme livre des Métamorphoſes, prouvent qu'elles étoient connues du tems même d'Ovide.

> Capta viri forma non jam Cytherea curat
> Littora, non alto repetit Paphon æquore cintam,
> Piſcoſamque Gnidon, gravidamque Amathunta
> metallis.

Le lieu où eſt aujourd'hui la nouvelle Limaſſol prenoit anciennement le nom de Némoſie, de cette multitude de bois qui l'environnoient. Richard, Roi d'Angleterre, ayant détruit Amathonte, Gui de Luſignan jetta dans le XII ſiecle le fondement de cette nouvelle ville que les Grecs appelerent auſſi Néapoleos. La famille de Luſignan

continua de l'embellir & de la fortifier, y bâtit des palais, des égliſes grecques & latines, & en fit le ſiege d'un évêque.

A la priſe de l'île par les Turcs, en 1570, l'armée ottomane entra dans cette ville le 2 juillet & y fit les plus grands ravages; elle devint la proie des flammes : ce n'eſt plus aujourd'hui qu'une miſérable cité où l'œil diſtingue à peine quelques reſtes de ſes anciens édifices.

Elle eſt gouvernée par un Commiſſaire & un Cadi : celui-ci ne juge que proviſoirement, les cauſes devant être portées au tribunal ſupérieur de Nicoſie.

Son port eſt aſſez commode; il eſt à l'abri des vents impétueux & offre un aſyle sûr & tranquille aux vaiſſeaux ſurpris par la tempête.

La caroube eſt ici plus abondante que par-tout ailleurs, & c'eſt auſſi dans le port de Limaſſol que s'en font les chargemens les plus conſidérables : on en exporte encore du ſel que l'on tire d'un lac, voiſin des Salines, beaucoup moins étendu que le lac des environs de Citti : c'eſt ce qui fit établir une douane où réſide un Aga.

Les cotons, les graines, l'orge, les mûriers ſont à-la-fois abondans & bien cultivés dans cette partie de l'île : le terrein produit toutes ſortes de comeſtibles. C'eſt auſſi ſur les côteaux de Limaſſol que ſe recueille le meilleur vin de Chypre :

on rassemble tous les vins du royaume dans cette ville pour les transporter à Larnic, qui offre des celliers plus considérables & devient par-là le centre naturel de ce commerce.

CHAPITRE XVII.

Route de Limassol à Paphos.

DE Limassol je passai à Cures, ancienne ville construite sur le Cap des Chats : elle est aujourd'hui totalement ruinée, & les monumens qui nous en restent se bornent à quelques colonnes de marbre.

A un mille & demi d'Acrotire, où se trouve un monastere de Religieux grecs, est le village de Colosso, avec un fort château, bâti par les Templiers, & qui de leurs mains passa dans celles des Chevaliers de l'Ordre de Malte.

A l'entrée de Piscopie coule un torrent ; c'est le Lycus des anciens Géographes, & un des fleuves les plus considérables de l'île.

Le village de Piscopie est dans une plaine qui produit le meilleur coton du royaume.

On y cultivoit, au tems des Vénitiens, la canne de sucre, que la branche plus lucrative & moins onéreuse des cotons fit abandonner.

Piſcopie eſt un des lieux les plus floriſſans de l'île. Il abonde en citrons, en oranges & en olives : tous les autres arbres fruitiers y réuſſiſſent à merveille ; une multitude de ſources d'eau vive en abreuvent les campagnes : il eſt d'ailleurs dans une ſituation charmante ; auſſi les habitans ſont-ils plus gais, plus vifs & plus aimables qu'en aucun endroit du royaume. L'aménité de leur ſéjour a, pour ainſi dire, paſſé dans leur ame. Ils ont une fleur d'imagination qui rend leur commerce très-agréable : ils peignent en général bien plus qu'ils ne parlent, & leurs comparaiſons, comme la nature, qui leur en fournit les modeles, reſpirent à la fois la délicateſſe & les graces.

C'eſt de cet endroit que tire ſon nom la noble famille Vénitienne Cornaro Piſcopie. Les belles ruines trouvées dans les ſouterrains de Piſcopie confirment le ſentiment des écrivains qui placent dans ce lieu la ville de Curias, où réſidoit un des neuf premiers Rois de l'île.

Le village d'Afdimu, mal peuplé, médiocrement cultivé, étoit une des quatre villes bâties dans cette île par Ptolomée Philadelphe, en l'honneur d'Arſinoé ſa ſœur.

Les campagnes produiſent de la ſoie & le plus beau coton, grace à l'abondance de leurs eaux : on en a retiré autrefois beaucoup de morceaux d'antiquité très-curieux : les tombeaux ſur-

tout en renfermoient un grand nombre; mais le gouvernement jaloux & peu favorable aux ſciences, n'en permet point la recherche. Si quelque ami des arts monte un jour ſur le trône des Sultans, de nouvelles lumieres jailliront de ces ruines enfouies, & cette île deviendra, pour les voyageurs éclairés, une mine auſſi intéreſſante que féconde.

A la place de Conuclia étoit anciennement la ville de Cythere, ſi renommée dans les Poëtes, conſacrée à la Déeſſe de la beauté, & qui, dans les ſiecles paſſés, donna ſon nom à tout le royaume en général.

L'ancienne Paphos eſt ſituée ſur la côte méridionale : elle renfermoit le Temple célebre de Vénus, renverſé, ainſi que toute la ville, par un tremblement de terre qui en fit diſparoître juſqu'au moindre veſtige.

Le voiſinage d'un lac, où ſéjourne même en été, une eau ſtagnante & corrompue, rend l'air un peu mal-ſain.

Sur la côte occidentale ſe trouve la nouvelle Paphos, à laquelle de modernes Géographes ont quelquefois donné le nom de Baffos, inconnu dans l'île de Chypre. Il eſt à propos d'avertir qu'elle a été pluſieurs fois détruite, pour ne pas attribuer poſitivement à celle-ci tout ce que l'hiſtoire dit de Paphos en général.

Cette ville avoit un port : les bâtimens que

le commerce appelle ſur ces parages y vont encore aujourd'hui jetter l'ancre ; ce qui n'arrive cependant qu'en été ; car, ce port ouvert à tous les vents, eſt très-dangereux. Quantité de rochers en hériſſent le fond ; ils coupent quelquefois entierement le cable de l'ancre, & les Marins ont ſoin de le tenir à fleur d'eau, par le moyen des tonneaux vuides qu'ils y attachent de diſtance en diſtance. Il y a, dans les environs, deux châteaux, l'un ſur les bords de la mer & l'autre ſur le ſommet d'une colline ; mais ce dernier eſt aujourd'hui démoli.

Le gouvernement de Paphos eſt compoſé d'un Digdaban ou Commiſſaire, d'un Cadi & d'un Aga, qui eſt à la tête de la douane.

De tous les édifices des Chrétiens il ne reſte plus que l'égliſe de ſaint George, deſſervie par les Grecs.

Les productions de cette partie de l'île, toutes d'une excellente qualité, ſont l'orge, les graines & la ſoie.

Recherecher l'origine de l'ancienne & nouvelle Paphos, c'eſt vouloir porter la lumiere dans la nuit la plus obſcure. Après avoir entaſſé conjecture ſur conjecture, on n'en eſt guère plus avancé : c'eſt une entrepriſe au-deſſus de mes forces & que j'abandonne volontiers à la ſcience augurale & chancellante de nos antiquaires. Il me ſuffira

de dire qu'il y eut autrefois un temple de Vénus, qui disparut dans un tremblement de terre.

C'est dans cette ville que S. Paul convertit, par son éloquence, Sergius qui en étoit proconsul Romain. Il y conféra le diaconat à Tite, son disciple & son collegue, & celui-ci y souffrit bientôt après le martyre.

Paphos fut une ville épiscopale au tems de Lusignan, & elle est encore aujourd'hui le siége d'un évêque, suffragant de l'archêveque de Nicosie.

CHAPITRE XVIII.

Route de Paphos à Lapite.

Il y a nombre de hameaux épars çà & là sur la côte occidentale de l'île. La plupart, abandonnés ou détruits, ne méritent aucune attention: je laisse d'inutiles détails & j'en viens à des lieux considérables, moins par leur état présent, que par le rôle qu'ils jouent dans les anciennes annales.

De Paphos j'arrivai au cap S.-Epiphane, autrefois appelé promontoire Acama, & où l'on voit maintenant un grand village.

En avançant au nord, je rencontrai le golfe

de Crusocco; il tire son nom du village voisin de Crusocco, où étoit l'ancienne Acamantide, une des neuf cités royales. C'est dans ce canton que se trouvent les veines & les mines d'or : on y faisoit aussi du vitriol particulierement connu sous la dénomination de vitriol de Chypre. Le froment y est encore le meilleur du royaume. Le golfe renferme un lieu que l'on nomme la fontaine d'amour.

Là s'élevoit aussi la ville de Corlinuse ou autrement Alexandrette, & qui n'est plus aujourd'hui qu'une chétive bourgade.

Sur le golfe de Pantaie est le bourg de Lasca, où l'on cultive quantité de cotons & de mûriers. Ses belles eaux y avoient fait également cultiver la canne de sucre; mais cette production est aujourd'hui généralement abandonnée. Ce bourg étoit une des quatre villes bâties sous le nom d'Arsinoé. Solie, à vingt-quatre milles de Paphos, est un grand village de la côte septentrionale de l'île : la situation en est tout à fait riante : ses cotons sont parfaits; on y recueille de la soie, de l'orge & du froment. S. Eusebe fut évêque de Solie, & l'évêque de Nicosie, au tems des Lusignans, en prenoit aussi le titre.

Solie étoit anciennement une ville appelée Epée, nom qu'elle tient de Solon, qui, suivant Plutarque, la fit rebâtir à la priere de Philocipre,

roi de Salamine. Elle complette le nombre des neuf villes royales, & florissoit six cens ans avant Jesus-Christ.

A dix milles de Solie est le village de Cormachiti, situé sur le cap du même nom : c'étoit anciennement une ville appelée Cormie.

De là, l'on arrive à Lapite, le village le plus vaste & le plus considérable de l'île : il joint aux agrémens de sa situation, l'avantage plus grand encore de réunir les meilleures productions du royaume : & quoique l'île ne soit pas généralement bien abondante en fruits, Lapite est à cet égard un lieu privilégié, & devient par-là le jardin de Chypre.

Lapite étoit une ancienne ville nommée Lapithus, que les Spartiates, dit-on, firent bâtir. Un des neuf rois y faisoit sa résidence : le dernier fut Pisistrate, général de l'armée navale d'Alexandre-le-Grand. Vénus y avoit un temple.

Près de ce village, couloit le fleuve Lapite; il porte aujourd'hui le nom de riviere, & contribue encore à la fertilité de ces campagnes.



CHAPITRE XIX.

Autres lieux remarquables de l'Ile.

LE hameau de Tremitus, au couchant de Nicosie, en est éloigné de douze milles. Le géographe Ptolomée le range parmi les villes de Chypre: elle fut détruite par Richard, roi d'Angleterre. Le Cypriote, S. Spiridion, étoit évêque de Tremitus; il assista, en 325, au concile de Nicée. Les environs abondent en toute espece de comestibles, & offrent quantité de coton, de soie, d'olives & de vignes.

Dale, au midi de Nicosie, est situé sur une colline: rien de plus gai, de plus aimable que sa situation; nombre de petits bois en rendent le séjour délicieux. Ses eaux sont extrêmement limpides; mille herbes odoriférantes tapissent les bords des ruisseaux, émaillent la plaine & embaument l'atmosphere; la marjolaine sur-tout y est très-commune: c'est cette plante & les lieux où elle naît, que Virgile désigne dans ce tableau charmant de l'innocence reposant paisiblement sur le sein de la beauté dans un asyle champêtre & solitaire.

At Venus Aſcanio placidam per membra quietem
Irrigat & fotum gremio dea tollit in altos
Idaliæ lucos : ubi mollis amaracus illum
Floribus & dulci adſpirans complectitur umbra.

Dale étoit autrefois une ville appelée Idalium, & fut une des quatre villes conſacrées à la déeſſe Vénus, comme elle le dit elle-même au dixieme Livre de l'Eneïde :

Eſt Amathus, eſt celſa mihi Paphus atque Cythera,
Idaliæque domus.

L'ancien nom du village de Tamagie, près de Famagouſte, étoit Tamaſſus : c'eſt ce que l'on voit dans Ptolomée, dans Pline, & même dans Ovide, au dixieme Livre de ſes Métamorphoſes.

Eſt ager indigenæ Tamaſenum nomine dicunt,
Telluris Cypriæ pars optima.

On tiroit autrefois de cette ville de l'or, du cuivre & du vitriol.

La ville d'Arcios eſt maintenant un village du canton de Paphos.

Pellandros, l'ancienne ville de Palée, à vingt-quatre milles de Limaſſol, au pied du mont Olympe ; Zopi, Omodos, Limnari, Effragonie, ſont autant de villages renommés par leurs vins. Limnari avoit autrefois rang de ville, & Effragonie renferme en outre une mine d'or.

Le village de Cicco, ſitué ſur une partie du mont Olympe, a un monaſtere de cinq cens Religieux, & ouvre chaque année une foire, à l'occaſion d'une fête de Vierge, dont l'image eſt ſingulierement vénérée.

Le mont Olympe, que les Grecs appellent Throdos, eſt la montagne la plus étendue & la plus élevée de l'île. Au pied ſont divers monaſteres grecs, autrefois bien plus nombreux. Une partie de la montagne eſt toujours couverte de neige. Le petit village voiſin eſt exempt de tout impôt, à condition qu'il porte en été de cette neige glacée au palais du Gouverneur.

Sur le cap de Cormachiti eſt la bourgade de Cambeli, où commande un Aga dont l'autorité eſt bien limitée : ſes cotons ſont d'une très-belle qualité.

C'eſt dans le village de Calopſidie que ſe trouve l'herbe & la cendre de ſoude pour les ſavons : il faut avouer qu'elle pourroit être meilleure.

Le ladanum ſe récolte dans le joli hameau de Laſcara, au pied du mont Olympe, & où l'abondance des eaux fait auſſi celle des cotons.

Chibaiane eſt encore un village fertile en vin; c'eſt l'ancienne Corinée : il eſt fameux par la victoire que Richard, Roi d'Angleterre, remporta ſur le Duc Iſaac qui s'étoit emparé du trône de Chypre.

Le village d'Amianthe étoit un bourg considérable au tems des Romains. Les alentours fournissoient la pierre amianthe dont on faisoit des toiles incombustibles, dans lesquelles on brûloit les corps des Empereurs morts.

Le château du Dieu d'Amour, au nord de Nicosie, fut enveloppé dans la destruction générale de tous les châteaux de l'île par les Vénitiens. Il a servi de retraite à saint Hilarion qui y mourut en 371, à l'âge de 80 ans : de-là vient qu'il en porte le nom. Sa premiere sépulture fut un jardin : on y a depuis élevé une église, & la translation de son corps en Egypte n'a pas réfroidi la dévotion des Grecs.

Les villages de Pirga & d'Angipsidie renferment des oliviers si gros que deux hommes ne peuvent les embrasser : on les a plantés symétriquement & à une égale distance les uns des autres. Il résulte de leur ensemble une espèce de forêt assez étendue. Je les crois d'une haute antiquité ; il n'est personne qui ne les admire & ne les considere comme les plus beaux arbres qu'on puisse voir en ce genre.

A dix-huit milles de Larnic est la montagne de Sainte-Croix : quoique détachée du mont Olympe, elle n'en fait pas moins partie. Cette montagne voisine indique aux Marins la rade de Larnic. Il y a cela de bon que les brouillards

les plus épais ne la dérobent jamais entierement à la vue ; bien différente de l'Olympe & des monts circonvoisins qui ne sont visibles que lorsque l'atmosphere est absolument pure & dégagée.

Sur son sommet est l'église bâtie par sainte Hélene, à son retour de Jérusalem. Le monastere, en partie ruiné, donne néanmoins encore une idée de son étendue & de sa solidité. Cette église avoit un morceau de la vraie Croix. Les prêtres de Lascara auroient bien voulu en orner la leur : il s'agissoit de se le procurer : en conséquence, ils répandirent le bruit qu'ils venoient d'en recevoir également un morceau, & demanderent aux moines la permission de le confronter avec le leur ; on y consentit : les morceaux de bois étoient parfaitement ressemblans ; ils les confondirent : on essaya envain de les distinguer. Les prêtres Lascariens prétendirent avoir le véritable : les moines de Sainte-Croix en dirent autant : chaque parti eut ses défenseurs. Bref les présens, les donations des fideles furent partagés, & c'est tout ce que nos rusés Lascariens vouloient.

La Commanderie est une partie de l'île entre Limassol, Paphos & le mont Olympe : elle renferme quantité de hameaux & de villages. Ce nom lui vient de la grande commanderie de l'Ordre de Malte & des Templiers, qui occupoient particulierement ce terrein ; il produit le meilleur

vin & ſur-tout les meilleurs muſcats de Chypre. Auſſi les appelle-t-on ordinairement vins de Commanderie, comme pour exprimer leur ſupériorité ſur tous ceux du royaume.

Il y a, dans ce canton, pluſieurs édifices détruits, quelques citadelles démolies dont l'origine remonte tout au plus au regne de Luſignan.

Après la topographie intérieure & maritime de l'île de Chypre, on ne ſera, ſans doute, pas fâché que je joigne à ces connoiſſances locales le récit d'une rébellion ſurvenue il y a quelques années, un tableau de ſon commerce, des notions ſur les Conſuls & leurs officiers, & une idée de la maniere d'être des Européens dans ces contrées : heureux ſi ces objets vraiment utiles & intéreſſans peuvent faire oublier la ſéchereſſe inévitable de certains détails que je n'ai pas voulu embellir aux dépens de la vérité.



CHAPITRE

CHAPITRE XX.

Soulevement de l'Ile de Chypre.

L'Ile de Chypre gémissoit depuis long-tems sous le poids des impositions les plus accablantes: leur progression, ouvrage du caprice, croissoit chaque jour avec une effrayante rapidité. Toutes les fortunes alloient s'anéantir dans le palais du gouverneur & réaliser la sienne. Le peuple écrasé fit entendre ses réclamations: le Grand-Seigneur donna des ordres; mais ses arrêts impuissans irritoient la vengeance du despote, & une nouvelle injonction de la cour Ottomane, loin d'enchaîner le cours de ses déprédations, étoit assez souvent le signal d'un nouvel impôt.

Au mois de juillet 1764, l'Aga Tzil Osman fut déclaré gouverneur du royaume. Cet homme avide enchérit sur ses prédécesseurs. A peine en possession de son gouvernement, il fit publier un arrêt qui soumettoit tout chrétien à une taxe de quarante-quatre piastres & demie, & chaque Turc à la moitié de cette somme: c'étoit porter au double la capitation ordinaire assignée par le Grand Seigneur. Les cinq premiers mois la levée fut paisible, & la perception s'en fit avec exac-

titude. Cette manœuvre porta dans les coffres du gouverneur des trésors immenses, outre une somme de trois cens cinquante mille piastres qu'il extorqua en faisant jouer tous les petits ressorts de l'avarice fiscale.

Les chrétiens se retirerent devant les évêques, & les Turcs devant les primats du royaume. Ces lâches protecteurs, jusqu'alors insensibles aux réclamations du peuple, en reconnurent enfin la nécessité. Ils entendirent ses plaintes : l'adresse fut faite & présentée au gouverneur; ils y peignoient avec énergie la misere profonde de ses sujets, & l'impossibilité où la plupart de ces infortunés étoient de payer cet impôt désastreux. Cette éloquente réclamation fut sans effet : ils n'en reçurent, pour toute réponse, qu'une nouvelle injonction d'obéissance, & que si cette rétribution leur paroissoit inique, ils n'avoient qu'à se pourvoir au tribunal du Grand-Seigneur, & réclamer auprès de lui une justice qu'il observoit si mal selon eux.

Cette insolente réponse excita une indignation générale : les évêques & les primats se rassemblerent de nouveau, & résolurent d'instruire la cour des injustices journalieres du gouverneur. Ils députerent à Constantinople quelques personnes de confiance : elles étoient chargées de porter au tribunal du Grand-Seigneur, la cause du peuple & d'implorer un appui contre les vexations dont

il étoit las enfin d'être la victime : bientôt après les évêques, craignant que cette affaire ne fût pas suivie avec la célérité qu'exigeoient d'aussi grands intérêts, avoient arrêté d'y aller en personne : leur dessein fut découvert. L'habile gouverneur prévit toutes les suites de cette résolution généreuse, & leur défendit de sortir de chez eux : les évêques furent dès-lors obligés d'attendre le retour de leurs envoyés. Ils arriverent enfin le 31 d'octobre, accompagnés d'un Visir-Ciocadar : ce Visir-Ciocadar est un homme de la cour du Grand Visir ; il portoit trois ordres : le premier enjoignoit au gouverneur de réduire la taxe des chrétiens à vingt piastres, celle des Turcs à la moitié, & de restituer, en outre, le surplus d'une rétribution qui ne pouvoit sortir de ses bornes sans devenir une véritable extorsion ; le second prescrivoit la révision générale des impôts, l'examen & la restitution de toute rétribution injuste ; le troisieme enfin, ordonnoit la poursuite & la responsabilité des ministres qui entouroient le gouverneur, & dont les perfides conseils avoient égaré sa justice.

Dans la matinée du 5 novembre, le Visir-Ciocadar se présenta devant le juge, & somma le gouverneur, au nom des loix, de s'y rendre à son tour pour y entendre la lecture des ordres dont il étoit le porteur. Celui-ci s'en excusa, &

pria le Visir de se transporter dans son palais pour y remplir l'objet de sa mission. Le Visir y consentit. Les évêques, tous les primats de Nicosie, les Turcs comme les Grecs, furent invités à cette intéressante lecture.

Le peuple remplissoit la cour du palais, tous attendoient avec impatience le dénoument de cette affaire importante : la foule avoit pénétré jusques dans la salle du Divan; cette salle est à Chypre le centre de tous les intérêts publics. Mais à peine eut-on achevé la lecture du premier ordre, que la partie de la salle occupée par les évêques, les primats, & une foule de Turcs & de Chrétiens, s'écroula & entraîna dans sa chûte près de trois cens personnes; on imagine aisément la confusion que dut causer un pareil accident. Le gouverneur fut vivement soupçonné d'y avoir donné lieu : delà les recherches du Mulla, du Visir, & de quelques autres chefs à cet égard; on découvrit bientôt que le gouverneur avoit fair scier les solives & les colonnes qui soutenoient le plancher de la salle, de maniere qu'en les tirant avec des cordes, la ruine de l'édifice étoit l'effet inévitable de cette indigne manœuvre.

Ce n'est pas tout : le gouverneur prévoyant que la chûte de la salle ne feroit aucun tort au Visir, qui se trouvoit à côté de lui, résolut néanmoins de s'en débarrasser, & mêla en consé-

quence, du poiſon au café qu'il avoit coutume de prendre.

Heureuſement la chûte de la ſalle n'eut pas l'effet qu'il en attendoit, quatre ou cinq perſonnes au plus y furent aſſez légerement bleſſées : elle n'eut pour tous les autres aucune ſuite fâcheuſe. On adminiſtra ſur le champ au Viſir des contre-poiſons efficaces qui aſſurerent ſa vie, & déjouerent les eſpérances du gouverneur.

Ces divers attentats indignent le peuple ; il court aſſiéger la porte du Mulla & lui demande juſtice. Celui-ci fait au gouverneur une triple ſommation : chaque fois il refuſe d'obéir, & accompagne ſon refus de paroles outrageantes. La foule augmentoit, la reclamation devenoit générale : le Mulla n'en étant plus le maître, déclare le gouverneur rébelle au loix, à ſon ſouverain, & le remet à la diſcrétion du peuple.

Cette populace autoriſée ne connoît plus de frein ; on court aux armes : le ſérail eſt environné. Le gouverneur ne perd pas la tête, il en fait fermer les portes, ſe retire dans les appartemens ſupérieurs, avec tous ſes gens, & delà repouſſe les aſſaillans dont il tue même un aſſez grand nombre.

Le peuple tire de tous côtés ſur le palais ; quelques-uns mettent le feu aux portes de l'avant-cour. Elles ſont conſumées en un inſtant; le pa-

lais se remplit, ce n'est bientôt plus qu'une véritable boucherie : les assiégeans font main-basse sur tout ce qu'ils rencontrent, ils trouvent enfin le gouverneur, le percent à coups de couteau, dix-neuf de ses serviteurs tombent en le défendant, le reste s'échappe, & va dans la retraite attendre la fin de l'orage.

Le gouverneur mort, on pille le trésor, chacun démeuble le palais, & se retire chargé de ses dépouilles.

Tout ceci se passa en trois heures. La prudence des chefs mit ordre au tumulte : avant le soir, les boutiques furent ouvertes, & la foire de S. Demitri continuée; le calme se rétablit, & tout rentra dans l'ordre.

Ces scenes sanglantes se fussent, sans doute, renouvellées dans Larnic contre le Digdaban, fidele imitateur des procédés de son maître; mais le Cadi se conduisit avec beaucoup d'adresse dans ces circonstances délicates; il fit passer le Digdaban dans sa maison, & promit au peuple de le juger dans toute la rigueur des loix : il prit ensuite les plus sages mesures pour prévenir le désordre, & sauver ainsi de la fureur du peuple, les plus riches maisons turques, grecques & même européennes.

Le 10 de novembre, le Visir - Ciocadar s'en retourna à Constantinople, pour informer le grand Visir de tout ce qui étoit arrivé.

Quoique l'île fût tombée, par la mort de Tzil-Oſman, dans une ſorte d'anarchie, néanmoins elle commençoit à reſpirer & à jouir de la tranquillité : des ſubſides ſans ceſſe renaiſſans ne venoient plus aigrir ces malheureux ſujets, & chacun renfermé dans la ſphere de ſes intérêts particuliers, goûtoit enfin les douceurs attachées à la jouiſſance paiſible de ſa propriété.

Un nouveau Muhaſſil arriva enfin de Conſtantinople, c'étoit Hafiz-Mahamed-Effendi : il ne manquoit ni de capacité, ni de prudence.

Il n'inquiéta point les rebelles, & ne rechercha aucunement les coupables de l'attentat commis dans la perſonne de ſon prédéceſſeur. Cette modération fit plaiſir au peuple. Vers le tems du Ramadan ou du jeûne annuel des Turcs, il alla à Larnic ſe faire reconnoître gouverneur-général de l'île.

De retour à Nicoſie, il ſe conduiſit toujours avec la même politique ; mais ſes courtiſans, pour ſe mettre en faveur, s'aviſerent de lui préſenter la liſte de ceux qui avoient contribué à la révolte du 5 novembre 1764.

Les propres meurtriers de Tzil-Oſman une fois connus de lui, il ſe vit en quelque ſorte forcé de renoncer à une indifférence que l'on pouvoit traiter dès-lors de puſillanimité. D'un autre côté, il ne ſe diſſimuloit pas le danger

qu'entraîneroit la recherche & le châtiment des coupables : l'intérêt eſt le mobile ſuprême des Turcs ; cet intérêt lui ſuggéra bientôt l'idée d'une peine pécuniaire : il fit publier, en conſéquence, qu'un de ſes premiers devoirs à ſon entrée dans le gouvernement, étant le rétabliſſement du bon ordre, & la punition de ceux qui avoient trempé dans la derniere révolte, il auroit été de ſa juſtice de demander la tête des coupables ; mais que fidele aux principes de douceur & de modération dont il ne ſortiroit jamais, il vouloit bien ſe contenter de la légere rétribution de quatorze piaſtres par tête, tant pour les Grecs que pour les Turcs, & qu'il eſpéroit que chacun s'empreſſeroit de mériter cet excès de bonté, par ſa ſoumiſſion à des ordres dont il n'exemptoit que les femmes, les enfans & les vieillards.

Le premier mouvement fut de payer la taxe ; mais quelques Turcs inſinuerent le danger qu'il y avoit de s'y ſoumettre, & propagerent un eſprit de rébellion qui en rendit la perception très-orageuſe & même impoſſible. Les raiſons les plus fortes venoient à l'appui de leur inſurrection. Le Grand-Seigneur, ſelon eux, devoit les regarder comme les libérateurs de l'empire, & les deſtructeurs d'un tyran qui travailloit à ſa ruine. Nous ſoumettre à ce nouveau tribut, c'eſt, ajoutoient-ils, taxer du crime honteux de révolte,

une inſurrection glorieuſe & néceſſaire : c'eſt nous déclarer rébelles, & un pareil titre ne convient point aux vengeurs de la patrie & aux protecteurs de la juſtice. Mais voyant l'inutilité des raiſons, le peuple eut recours à la force : des attroupemens ſe formerent ; ce torrent groſſi dans ſon cours, fit bientôt les plus grands ravages. Les mécontens ſe réuniſſent dans le village de Cythere, s'emparent des moulins qui alimentoient Nicoſie, détournent les eaux, & menacent cette ville des horreurs de la famine. L'alarme s'en répand parmi les habitans. Le gouverneur craint le premier mouvement du peuple, & tremble enfin pour ſa perſonne : il en vient à un accommodement : les mécontens en reçoivent la promeſſe de n'être plus déſormais inquiétés au ſujet de la taxe nouvelle. Ils ſortent de Cythere, ſe ſéparent, & tous rentrent dans l'ordre, que le peuple ne troubleroit jamais ſans la tyrannie ou l'imprudence de ceux qui le gouvernent.

Au milieu de ces rumeurs, l'archevêque de Nicoſie, les évêques de Paphos & de Cerines, s'étoient tranſportés ſecretement à Conſtantinople ; ils firent à la Porte la peinture la plus vive des maux que ſouffroit l'île de Chypre à l'arrivée de ſes Muhaſſils. Ils obtinrent un nouveau gouverneur, & quelques mois s'écoulerent entre ſa nomination & ſa venue dans cette île.

Hafiz n'eut pas plutôt vu le calme rétabli, qu'il exigea de nouveau les quatorze piastres par tête : quelques uns les payerent ; mais la levée en fut lente & douteuse. Le 12 d'août 1765, le gouverneur découvrit un parti de rebelles qui lui donna les plus justes allarmes : un certain Halil, Aga-Disdaer de la forteresse de Cerines, s'en étoit déclaré le chef, & il est à remarquer que cet Halil avoit, par sa place, toutes les armes & les munitions de guerre à sa disposition.

Le refus de payer la taxe imposée contre toutes les loix par le gouverneur, étoit toujours le prétexte des séditieux. La défense de la cause commune rallia bientôt autour d'eux une foule de mécontens, & la troupe de Halil, renforcée de ces volontaires, devenoit chaque jour plus redoutable.

A ce soulevement inattendu, le gouverneur fit fermer les portes de Nicosie. Les séditieux, au nombre de deux mille, s'étoient emparés des moulins de Cythere, & ne s'en servoient que pour eux. Un détachement placé sous les murs de Nicosie, interceptoit tous les passages & lui coupoit les vivres.

Le 18 août, les habitans de Nicosie firent une sortie sur les rébelles : le succès ne fut pas heureux ; ils se virent forcés de rentrer dans leurs

murs après avoir perdu beaucoup du monde. Les séditieux sentirent bientôt que la résistance de leur part ne seroit efficace & durable, qu'autant qu'ils augmenteroient leurs forces, ils obligerent donc tous les Turcs qu'ils rencontroient à se joindre à eux. Sur leur refus, on brûloit les maisons & les villages, de maniere que la troupe, moitié forcée, moitié volontaire, fut enfin de trois mille hommes.

Le 28 août, le gouverneur vit avec effroi les progrès de l'incendie : l'image de Nicosie réduite aux horreurs de la disette, l'idée de sa personne exposée aux fureurs d'un peuple affamé, acheverent de l'épouvanter, il capitula, fit les plus brillantes promesses, & jura d'abolir la taxe, & la mémoire du crime qui y avoit donné lieu : l'amnistie enfin étoit générale. Les séditieux se calmerent, on rouvrit les portes de Nicosie, chacun fut vaquer à ses affaires, bien sûr de se retrouver en cas de besoin.

Cependant un bâtiment françois ramenoit à Chypre les évêques avec toute la suite du nouveau gouverneur.

Peu de jours après, Soliman Effendi fit en cette qualité, son entrée dans Nicosie par la porte de Cerines. Il avoit fait l'accueil le plus flatteur à Halil, chef des rébelles, & l'avoit loué de son zele pour la chose publique; c'est ainsi que

ſon adroite politique s'aſſura un paſſage sûr & tranquille juſqu'à Nicoſie. Mais les plus grandes promeſſes, le poſte éminent de général de la cavalerie, ne purent jamais y attirer Halil : ſon œil perça la ruſe dont l'habile gouverneur s'enveloppoit, & il vit bien que ſe rendre à ces brillantes eſpérances, c'étoit donner dans le piege & courir à ſa perte.

A l'arrivée de Soliman, au lieu d'un gouverneur, il s'en trouva deux. Mais Hazi-Mahamed Effendi ne voulut jamais abandonner le commandement de l'île, qu'il n'eût effacé juſqu'aux derniers veſtiges de la rébellion, & mis abſolument hors de danger une ville qu'il avoit défendue avec tant de valeur. Soliman, déjà vieux & ami du repos, y conſentit ſans beaucoup de peine.

Les choſes reſterent en cet état juſqu'au premier de janvier de l'année 1766 ; mais un beau jour, je ne ſais quel enthouſiaſme s'empare de nos Muhaſſils, ces rivaux ſe réuniſſent & font valoir de concert la prétention ſans ceſſe renaiſſante des quatorze piaſtres. Cette promulgation fut le ſignal de la révolte ; tous les rébelles abandonnent leurs maiſons & vont ſe ranger ſous les étendarts de Halil : ſa troupe étoit, en cette occaſion, de cinq mille hommes.

Le 10 de janvier, Halil envoya un détache-

ment de cinq cens hommes ſous les murs de Famagouſte; il ſentoit tous les avantages que lui donneroit la priſe de cette place importante. Mais quoique la garniſon fût à peine de cent janiſſaires, ſon entrepriſe échoua, & il ſe vit contraint d'abandonner le ſiége.

Le 24 du même mois, il ſe retira de Famagouſte, & vint camper avec ſa troupe devant Nicoſie.

Les habitans en fermerent de nouveau les portes & dreſſerent quelques batteries de canon pour leur défenſe.

Halil Aga perſiſtoit dans le deſſein de continuer le ſiége de la capitale ; on envoya vers lui pour ſavoir quelles étoient ſes prétentions : il répondit qu'il vouloit le gouvernement de l'île, & faire, en cette qualité, ſon entrée dans Nicoſie : cette prétention inſenſée reſta ſans replique.

Bientôt après, Halil fit ſavoir au gouverneur que la demande n'étoit pas de ſon invention, mais un ordre émané de ſon ſouverain, & il l'invitoit, en conſéquence, lui & ſes miniſtres, à venir dans ſon camp en entendre la lecture. Cet invitation étoit un piege dans lequel l'habile Muhaſſil n'eut garde de donner.

Les rébelles eſſayerent pluſieurs fois, mais toujours envain, d'eſcalader la ville. Leurs meſures

étoient mal prifes, & ces malheureufes tentatives n'avoient pas laiffé que de leur coûter beaucoup de monde. On fit, en outre, diverfes forties & de légeres efcarmouches; ces combats étoient d'autant moins décififs, que ceux de Nicofie, au nombre tout au plus de quinze cens, s'étoient retranchés dans leurs maifons & s'y tenoient fur la défenfive.

La journée du 27 fut des plus allarmante pour les habitans de Larnic, & particulierement pour les Européens. On avoit femé le bruit que les rébelles fe préparoient à defcendre dans la contrée, & à y faire les plus grands ravages. La confternation étoit générale, chacun s'empreffoit de raffembler fes meubles les plus précieux, & de les mettre avec les femmes & les enfans fur les navires chrétiens qui mouilloient à la rade des Salines. Le lendemain matin, on reconnut l'erreur & tout rentra dans le calme.

Ces allarmes fe renouvellerent dans les premiers jours de février : les boutiques furent fermées, le commerce fufpendu; les campagnes incultes, & les chaumieres abandonnées : les rébelles forçoient d'entrer dans leur parti jufqu'aux agens même du gouvernement. Ils fe rendirent en foule à Larnic, demanderent des armes, de la poudre, des munitions de guerre & de bouche : les maifons des Européens, les palais même des confuls ne furent

point à l'abri de leur inquisition. D'un autre côté le gouvernement menaçoit des peines les plus séveres quiconque étoit convaincu ou même soupçonné d'avoir assisté les rébelles.

Les seigneurs, les négocians Turcs de Larnic, de concert avec le Digdaban, le Douanier & le Serdaer, crurent enfin qu'il étoit tems de songer à un accommodement entre le gouvernement & les séditieux qui fût à leur commune satisfaction. Quant aux médiateurs, ils jetterent les yeux sur les consuls des princes chrétiens. La proposition en fut faite au consul François; mais celui-ci s'en défendit en disant que le roi son maître lui avoit ordonné de ne prendre part aux affaires du gouvernement qu'autant qu'elles auroient quelque rapport avec les fonctions dont il étoit chargé. Sur ce refus, ils s'adresserent à M. Thimothée Turner, consul Anglois & notre vice-consul Italien. M. Turner, naturellement porté à rendre service, répondit qu'il accepteroit volontiers cet emploi, pourvu néanmoins que les consuls de France & de Venise voulussent agir de concert avec lui. Mais ceux-ci persistant dans leur refus, M. Turner fut prié instamment de prendre sur lui cette affaire; il continua de s'en défendre, & congédia les seigneurs Turcs en leur disant qu'il ne pouvoit absolument se charger de la négociation sans le concours des autres consuls ses confreres.

Mais les Turcs sentant de quel poids pouvoit être la médiation de M. Turner, ne tarderent pas à revenir à la charge en le nommant l'auteur de tous les maux qui s'apprêtoient à fondre sur le royaume, & lui déclarant que le peuple ne cesseroit de lui reprocher des désastres qu'il étoit en son pouvoir d'arrêter.

Le consul pressé de toutes parts, résolut enfin de pourvoir à la tranquillité de l'île, en attendant du moins qu'il lui vînt un secours capable d'en imposer aux rébelles.

D'après les discours des mécontens, il vit que leurs demandes se réduisoient aux quatre articles suivans :

1°. Une amnistie générale.

2°. Une déclaration signée du gouverneur, de ne lever de tribut que dans la proportion énoncée par le Grand-Seigneur.

3°. Que les Zaims, espece de commissaires, & les Janissaires, qui avoient pris part à la cause du peuple, seroient remis dans leurs postes, & continueroient de recevoir leur paye ordinaire.

4°. Une déclaration signée de tous les habitans de Nicosie, de recevoir Halil Aga pour leur gouverneur, si les desirs du souverain l'appeloient à cette dignité.

M. Turner assuré que telles étoient les principales demandes des rébelles, les communiqua au

au commiſſaire de Larnic, en le priant de lui dire ſi le gouverneur acquieſçoit à ces différens articles. Le Digdaban répondit que l'intention de ſon maître étoit de tout accorder ſans difficulté : que les deux premiers articles entroient dans ſes vues de bienfaiſance à l'égard du peuple, & que ſon acquieſcement aux deux autres, néceſſité par les circonſtances, ſeroit dans la ſuite ſanctionné ou annulé par le ſouverain.

M. Turner, ayant reçu toutes les aſſurances néceſſaires de la part d'un miniſtre qui devoit connoître les véritables ſentimens du gouverneur, manda à Halil qu'il s'étoit chargé, en qualité de médiateur, de remettre la tranquillité dans l'île. Le Digdaban écrivit pour le même objet à ſon maître : Halil fit au conſul la réponſe la plus gracieuſe, en l'aſſurant de ſon empreſſement à ouvrir & conſommer la négociation. Mais l'envoyé du Digdaban au gouverneur eut le malheur à ſon retour de tomber entre les mains d'un détachement de rebelles qui ſe ſaiſirent des lettres dont il étoit chargé. Cet accident fit prendre à M. Turner la réſolution de ne pas pouſſer les choſes plus loin, qu'il n'ait ſu préalablement les véritables diſpoſitions du Muhaſſil. Mais tous les Turcs de Larnic crurent qu'il étoit à propos que M. Turner ſe tranſportât dans le camp de Halil, & écrivît de là une lettre au gouverneur dont il

attendroit la réponſe. Cet avis fut ſuivi. Le conſul mit ordre aux affaires de Larnic, il m'en laiſſa la direction pendant ſon abſence. Il partit le 13 de février de l'année 1766, accompagné de M. Etienne Saraf, négociant Italien, & de M. Pierre Crutta, Dragman. Le commiſſaire de Larnic, le Cadi, le Serdaer, & d'autres ſeigneurs Turcs ſe réunirent à eux. Il arriva le lendemain dans le camp de Halil, qui n'épargna rien pour le bien recevoir lui & toute ſa ſuite.

M. de Turner écrivit immédiatement après au gouverneur; il en reçut la réponſe le 15, & ſur l'invitation qu'elle lui faiſoit de ſe rendre dans la capitale, il y alla le même jour avec les quatre demandes dont nous avons parlé plus haut. Les réponſes du gouverneur furent aſſez vagues : elles renfermoient en ſubſtance que le Grand-Seigneur lui ayant confié le ſoin de l'île en général, & de la forteresse de Nicoſie en particulier, il ne pouvoir manquer à ces devoirs impérieux ſans une injonction expreſſe de ſon ſouverain, & que ſi chacun vouloit ſe retirer dans ſa maiſon, il étoit prêt d'accorder une amniſtie générale.

Le 16 du même mois, le conſul porta cette réponſe aux rebelles; mais il les trouva déterminés à ne point ſe départir des deux derniers articles de leurs doléances. Cette opiniâtreté déconcerta M. Turner, il abandonna la négociation, & ne

reparut à Nicosie que pour prendre congé du Muhassil, & s'en retourner à Larnic. Mais le peuple s'opposa à son départ en disant que depuis que le consul étoit dans la capitale, les rebelles la laissoient respirer, & qu'il étoit bien aise de prolonger une tranquillité due à la vénération qu'inspiroient aux séditieux sa personne & son caractere.

Le consul, ainsi prisonnier à Nicosie, essaya de me faire passer une lettre dans laquelle, après m'avoir informé des circonstances singulieres où il se trouvoit, il me chargeoit de sa procuration pour les affaires de Larnic, & m'indiquoit la maniere d'ouvrir une correspondance qui ne fût intelligible que pour nous.

J'éprouvois un vrai plaisir que M. Turner pût en quelque maniere contribuer à la félicité publique; mais ce plaisir dura peu; d'un côté je voyois la porte de ma demeure chaque jour assiégée de rebelles qui me demandoient des armes & des munitions, & de l'autre, l'œil du gouvernement sans cesse ouvert sur ma conduite à leur égard: je desirois impatiemment le retour du consul. Lorsqu'on apporta la nouvelle de l'arrivée de quelques vaisseaux de guerre du Grand-Seigneur dans le port de Limassol, ils venoient au secours de l'île: j'en instruisis le consul, il en fit part au Muhassil, & s'attendoit que le

peuple dans l'efpoir de fe voir bientôt fecouru, lui rendroit enfin la liberté. Elle ne lui fut néanmoins accordée qu'après la confirmation de cette heureufe nouvelle. Il arriva le 24 de févrie. M. Saraf, ayant trouvé le moyen de fortir de la ville, l'avoit précédé de quelques jours. Si quelqu'un fût fatisfait, ce fut moi en lui remettant l'emploi très-onéreux, en vérité, dont il m'avoit revêtu.

Le départ du conful fut le fignal de nouvelles hoftilités de la part des rebelles qui recommencerent le fiége de Nicofie.

Les vaiffeaux arrivés dans le port de Limaffol fe réduifoient à deux petites galiotes, commandées par Ebraim Bey, & dont l'équipage étoit au plus de cinq cens perfonnes : cette poignée d'hommes ne pouvoit rien conclure, on en vint à un projet d'accommodement, il n'eut aucun fuccès, & Ebraim fe remit en mer.

Cependant les rebelles répandus dans les environs de Nicofie, en firent approcher quelques pieces d'artillerie, & commencerent à la battre en brêche.

Une frégate, un bâtiment & deux galeres, commandés par Craffar Bey, armateur de fa Hauteffe, vinrent mouiller, le 6 de juin, à la rade des Salines. Ce commandant, efpérant remettre la tranquillité dans l'île, prit un détache-

ment de deux cens hommes, & alla s'emparer de la citadelle du bourg de Salines. Il n'eſt point d'excès auquel ne ſe livra cette troupe effrénée, qui ſe rendit à la fin plus odieuſe que les rebelles eux-mêmes ; ceux-ci ayant du moins juſqu'alors reſpecté les particuliers.

Le 7 de juin, un détachement de cinq cens rebelles vint de la part de Halil, demander raiſon à Craffar Bey de ſa deſcente dans l'île, & de ſon entrée dans la citadelle : il lui en marquoit ſon grand étonnement, la citadelle & l'île entiere étant ſous la garde de ſujets fideles & amis de la juſtice, & lorſqu'il s'agira de les défendre des attaques de l'étranger, ajoutoit-il, on ſe paſſera fort bien d'une poignée d'hommes inſolens commandée par un corſaire.

Craffar ne laiſſa pas que d'être embarraſſé de cette adreſſe un peu vive, néanmoins il ſe contenta de ranger ſa petite troupe ſans faire d'autres mouvemens : on ouvrit pendant ce tems-là pluſieurs traités, & le réſultat fut d'attendre la réſolution de Halil vers lequel on dépêcha un courrier. On ſuſpendit toutes les hoſtilités, les troupes du Bey Craffar & celles de Halil ſe retirerent chacune de leur côté.

Le corſaire inſtruit que l'affaire ne prenoit point une tournure favorable, évacua la citadelle à l'entrée de la nuit, rembarqua ſes troupes,

reçut sur son bord quelques seigneurs Turcs & le Douanier du bourg, & fit voile vers Famagouste, où il mit à terre une partie de ses soldats & les Turcs qui s'étoient embarqués aux Salines, il gagna le large & alla continuer ses courses.

Le 11, un parti de rebelles vint à Larnic, & de là dans le bourg des Salines, où il s'empara de la citadelle, arbora l'étendart du Grand-Seigneur & se déclara le défenseur des forteresses de leur ouverain.

Le 27, aborderent à Famagouste quelques bâtimens de transport, avec deux cens personnes, & un certain Ghierghilought, gouverneur de Selefchie dans la Caramanie.

On vit arriver le même jour, de Satatu, à la rade des Salines, Kior-Mahamed, Bacha à deux queues, sur un vaisseau de guerre du Grand-Seigneur, commandé par le Bey-Meliks, & accompagné de plusieurs bâtimens de transport de diverses nations, avec deux mille hommes de troupe & cinq cens chevaux.

Ces expéditions de la Porte avoient pour but d'arrêter les rebelles, & de remettre le bon ordre dans l'île.

Les Dragmans des consuls furent complimenter le Bacha à bord de son vaisseau, où il les reçut avec beaucoup d'égards, & ne leur fit que des questions générales sur la situation présente du royaume.

Les ſoldats de Ghierghilouht répandus dans les campagnes de Famagouſte y causerent les plus grands ravages ; le vol, le pillage, le viol, rien ne coûtoit à cette horde barbare ; & l'île qui ſembloit en devoir attendre ſon ſalut, en reçut au contraire des traitemens qu'elle n'avoit point encore éprouvés de la part de rebelles. Ces ſoldats pouſſerent la cruauté juſqu'à prendre ſix Grecs & les empaler à la porte de Famagouſte : ce n'eſt pas tout, ils tranchent la tête à deux Turcs, ſans aucun motif, cédant ſeulement à la barbarie naturelle aux habitans de la Caramanie & aux conſeils de leur digne chef.

Le 29, les rebelles retranchés dans la citadelle du bourg des Salines, l'évacuerent & ſe retirerent dans leur camp qui étoit toujours devant Nicoſie.

Kyor-Mahamed deſcendit à terre le 30, & vint loger au bourg des Salines dans la maiſon de M. Pelli, négociant Vénitien. Il y apprit les ravages commis dans les environs de Famagouſte, par Ghierghilought & ſa troupe, & ordonna, en conſéquence, à ce chef de brigands de ſe ranger ſous ſon obéiſſance : c'eſt ce qu'il fit ſans délai, & ces contrées rentrerent dans le calme.

Le même jour le Bacha manda tous les conſuls. Ils ſe tranſporterent chez lui chacun en particulier ; il leur parla des moyens de rétablir la

tranquillité dans l'île : c'étoient, en effet, les ſeuls auxquels il put alors ſe confier raiſonnablement.

Il eut avec M. Turner une conférence un peu plus étendue : la part que ce conſul avoit priſe aux affaires actuelles, ſa qualité de médiateur l'avoit mis à même de connoître les diſpoſitions des rebelles & celles du gouvernement.

Le Bacha reçut le jour ſuivant les viſites publiques, chacun eut la permiſſion de s'aſſeoir. C'eſt de la part d'un Bacha une diſtinction honorable & flatteuſe.

Le premier de juillet, Mahamed réſolut d'aller ſe préſenter avec toutes ſes troupes, & celles de Ghierghilought devant Nicoſie pour commencer à remplir l'objet de ſa miſſion; mais il eut voulu que les rebelles ſe fuſſent auparavant retirés des environs. Quoique ſes troupes formaſſent avec celles de Ghierghilought un corps de deux mille ſept cens hommes bien diſciplinés & ſuffiſamment armés, il craignoit néanmoins d'en venir aux mains avec cinq mille déſeſpérés. Il ſe ſervit encore ici du miniſtere de M. Turner, & fit paſſer dans le camp de Halil une lettre qui témoignoit aux rebelles le deſir qu'il avoit de les voir rentrer chacun chez eux, d'examiner enſuite paiſiblement leurs raiſons, & de prendre un parti qui fût à la ſatisfaction de tous; il ajoutoit qu'il

leur apportoit la paix & non la guerre, & qu'il espéroit les trouver dociles aux conditions raisonnables qu'il avoit à leur proposer ainsi qu'au gouvernement. Cette lettre modérée, jointe à la consternation répandue dans le camp des rebelles, dispersa le plus grand nombre des partisans de Halil, & ne voyant plus autour de lui que deux cens hommes déterminés, il se jetta dans la citadelle de Cerines, où nombre de femmes se refugierent avec lui : sûrs du sort qui les attendoient s'ils étoient pris, tous jurerent d'y périr les armes à la main.

M. Turner manda au Bacha le succès de sa lettre, & la désertion des rebelles. Mahamed se mit aussi-tôt en marche à la tête de ses troupes & alla camper devant Nicosie : il avoit confié la garde de Larnic au Bey-Meleky, commandant d'un vaisseau de guerre du Grand-Seigneur, & dont les soldats suffisoient pour entretenir le bon ordre, & assurer la tranquillité de la ville & des citoyens.

L'inquiet, le turbulent Ghierghilought, disposant à son gré d'une troupe féroce & barbare, avoit renouvellé, aux environs des Salines, les mêmes ravages : le Bacha leur en fit des reproches, & les menaça des punitions les plus séveres, s'ils osoient désormais contrevenir à ses ordres. Cette réprimande les rendit furieux; ils conçurent dès-

lors une haine implacable contre les habitans des Salines & de Larnic. Et leur projet ne tendoit à rien moins qu'à incendier toutes les maiſons grecques, turques, européennes, & à égorger les conſuls & leurs adhérens.

Ces menaces jetterent par-tout l'épouvante : la préſence du Bacha raſſuroit néanmoins les eſprits ; on étoit perſuadé qu'auſſi long-tems qu'il ſeroit dans Larnic, Ghierghilought n'oſeroit rien entreprendre, & Mahamed connoiſſant la barbarie de ce brigand, réſolut de l'envoyer à Nicoſie avant le lever du jour, & purgea ainſi ces contrées d'un monſtre qui alloit peut-être en commencer la ruine. Le bacha étoit parti à quatre heures du matin des Salines & de Larnic. Un payſan répandit alors la nouvelle la plus alarmante ; il dit avoir rencontré Ghierghilought, à la tête de ſa troupe, hors du chemin qu'on lui avoit aſſigné, & menaçant, lorſque le Bacha l'auroit devancé, de retourner à Larnic pour y mettre tout à feu & à ſang. On crut la nouvelle : la conſternation fut générale ; on n'entendoit que des cris ; on ne voyoit que des fuyards ; tous enfouiſſoient leurs meubles & leurs tréſors, les négocians Européens raſſembloient leurs livres, leurs papiers, pour les porter à bord des bâtimens qui étoient dans le port : les femmes Turques, Grecques, Européennes, dans le plus grand déſeſpoir,

ne ſavoient où ſe cacher. La nuit regnoit, l'heure fatale approchoit; on croyoit entendre à chaque inſtant les barbares Caramaniens : on fut d'avis alors de ſe refugier dans les vaiſſeaux, des troupes entieres, de tout âge, de tout ſexe, s'acheminerent vers le rivage de la mer; ils trouverent un obſtacle : le Bey-Meleky, gardien de ces côtes, s'oppoſa à leur embarquement; les femmes ſeules furent exceptées : envain les Européens firent valoir dans cet inſtant leur qualité d'étrangers : il leur répondit qu'il y alloit de ſon honneur, que dans ces circonſtances déſaſtreuſes, tous devoient être ſoldats, que c'étoit la cauſe de tous les ſouverains, & que les Européens mêmes devoient l'aider à repouſſer les attaques d'un rebelle audacieux.

Cependant Meleky cherchoit à les conſoler en leur diſant qu'il ne pouvoit croire à la nouvelle, qu'elle étoit invraiſemblable, & il fit, en conſéquence, rechercher le payſan qui l'avoit apportée, pour le mettre en priſon, en attendant que l'événement le déclarât innocent ou coupable. Il y avoit dans le port un vaiſſeau de guerre du Grand-Seigneur : les femmes connoiſſant toute la licence des marins Muſulmans, avoient refuſé de s'embarquer : elles réſolurent de ſe retirer dans le palais des conſuls, que l'on avoit mis en état de défenſe, & que gardoit, en outre, un détache-

ment de la marine turque. On veilla toute la nuit, le jour enfin parut, & la frayeur cessa avec la nouvelle de l'arrivée du Bacha & Ghierghilought dans Nicosie.

L'homme que l'on retenoit en prison, persistant à dire qu'il n'avoit point inventé la nouvelle, fut remis en liberté, & on le renvoya après lui avoir appliqué une centaine de coups de bâton sur la plante des pieds.

La ville de Larnic, rendue à sa premiere tranquillité, n'avoit plus rien à craindre des mauvais desseins de l'ennemi. Le vaisseau fit voile vers la partie septentrionale de l'île, & alla s'arrêter devant la citadelle de Cerines, où étoient alors la frégate du Bey-Craffar, une galere & deux galiottes; il y trouva, en outre, les deux petites galiottes du Bey-Ebraim qui s'opposerent à ce que personne ne sortît de Cerines, & à ce que le château ne reçût point de vivres.

Pendant son séjour à Nicosie, le Bacha essaya plusieurs fois de ramener Halil à l'obéissance, en le sommant de rendre la citadelle; mais voyant que toutes les voies de douceur étoient inutiles, il s'y transporta, le 28 de juin, à la tête de ses troupes, & commença à en combler les fossés dans le dessein de l'escalader : mais les assiégés firent la plus vigoureuse résistance; la valeur & le désespoir suppléoient à leur petit nombre :

cette troupe, déterminée à périr plutôt que de se rendre, repoussa l'ennemi, & le feu, non interrompu de l'artillerie bien dirigé, fit un carnage affreux dans l'armée du Bacha.

Le vaisseau de guerre mit à terre quelques canons pour battre la citadelle; mais ces foibles moyens étoient loin de suffire à l'attaque d'un château aussi bien fortifié, & fourni, d'ailleurs, de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche.

La force ne réussissant pas, le Bacha eut recours à la ruse. On essaya plusieurs fois de se rendre maître de Halil. La gloire en étoit réservée au Bey-Meleky. Ce commandant feignit de desirer une entrevue secrete, & Halil la lui promit pour la nuit du 14 août. Meleky lui persuada de s'échapper du château par un sentier dérobé qui conduisoit à la mer, & de se retirer à bord de son vaisseau de guerre, promettant qu'il y seroit en sûreté sous la sauve-garde de ses soldats, qui périroient plutôt que de le laisser enlever, fideles en cela aux loix de l'honneur qui leur prescrivoient la défense de quiconque reclamoit leur protection. Et c'est en effet ce qu'ils observent dans toutes les circonstances avec la plus scrupuleuse exactitude, en dépit même de leur commandant qui voudroit envain interposer ici son autorité. Mais il en arriva bien autrement

pour Halil : le 14 du même mois, il fut conduit à terre, & remis entre les mains du Bacha qui le traita bien & lui fit élever une tente où il étoit logé commodément, mais gardé à vue.

La citadelle une fois destituée de chef, se rendit le même jour. Les femmes qui s'y étoient refugiées, eurent la liberté de se retirer & d'emporter leurs effets. Il n'en fut pas de même des hommes; on les emprisonna, on les chargea de fers : leur fidélité envers Halil, le parti qu'ils avoient pris de le suivre dans la citadelle, les fit regarder comme les auteurs de la rébellion, & on les traita en chefs de révoltés.

Dès que le Bacha vit la forteresse en son pouvoir, il se fit amener de nouveau Halil, eut avec lui une conférence assez longue dans laquelle il essaya de découvrir les moteurs de la révolte, & après lui avoir reproché son infidélité envers le souverain qui lui avoit confié la garde d'une citadelle importante, il le fit étrangler en sa présence.

Toutes les forteresses du royaume par le moyen de quelques décharges, donnerent le signal de la mort de ce rébelle.

Le 21, le Bacha, avant de quitter Cerines & de partir pour Nicosie, eut soin de faire embarquer Ghierghilought avec sa troupe, & de le renvoyer en Caramanie pour lui ôter la tentation

de repasser par Larnic & le bourg des Salines.

Il songea ensuite au châtiment des coupables; on trancha deux cens têtes qui furent portées avec celle de Halil à Constantinople. On rendit la paix au royaume; mais on ne lui rendit point son éclat & sa richesse. Il n'a fait depuis que marcher à grands pas vers sa décadence.

Le 18 de septembre, la Porte envoya au Bacha une troisieme queue en récompense de ses soins, & de sa célérité à dissiper les troubles de l'île de Chypre. C'est une distinction du plus haut prix, & à laquelle on attache ici le plus grand honneur.

Le 11 d'octobre, Hasir-Mahamed Effendi, ancien gouverneur de Chypre, ayant donné sa démission, revint à Larnic, où il s'embarqua le 17 pour Constantinople, sur un vaisseau italien, commandé par le capitaine Taille-Zambe.

Le 28, le Bacha Kior-Mahamed alla de Nicosie à Cerines, & le 30, une petite barque françoise du capitaine Vianet, le transporta à son nouveau gouvernement en Conie, où il avoit déjà envoyé toutes ses troupes.

Soliman-Effendi prit les rênes du gouvernement. Actuellement à la tête du royaume, il est encore confirmé dans ce poste pour un an.

Cette belle & malheurese île ne se remettra iamais de désastres qu'elle souffre depuis tant d'an-

nées, si elle continue d'être vendue au plus offrant & au dernier enchérisseur.

CHAPITRE XXI.

Du Commerce de l'Ile de Chypre.

DEUX especes de production soutiennent & vivifient, en quelque sorte, le commerce intérieur de l'île de Chypre, & celui qu'elle entretient avec le reste de l'Europe. La premiere espece lui est naturelle ; ce sont les productions mêmes du pays. La seconde n'est qu'accessoire ; ce sont les denrées exportées des parties circonvoisines de la Caramanie. Je parlerai d'abord de la premiere espece.

Ses cotons sont les plus estimés de tout le Levant, pour leur blancheur, le moëlleux & la longueur de leurs filamens : leur cherté prouve assez leur supériorité sur tous ceux qui se vendent en Europe, & la valeur intrinseque de cette principale production de l'île.

Il est bon de savoir que tous n'ont pas la même perfection ; il en est de plusieurs qualités : les plus beaux, & pour ainsi dire la fleur des cotons, ceux de bonne vente, les passables, & enfin ceux qui ne sont que vendables. Ces quatre

tre especes réunies ensemble, mais mêlées avec une juste proportion, ne produisent aucune diminution dans le prix. L'assortiment est dans les regles, lorsque le marchand, sur dix balles, en trouve cinq de bonne vente, trois du plus beau, une de passable & une derniere de vendable. A ces quatre qualités, on peut encore en ajouter une autre : c'est la partie la plus grossiere, & le rebut en quelque sorte des cotons : cette espece ne passe jamais en Europe; elle reste & se met en œuvre dans le royaume.

Il y a deux sortes de cotons : les cotons d'eau courante, ils se fabriquent dans les villages entrecoupés de torrens & de rivieres; ce sont sans contredit les plus beaux : aussi les préfere-t-on à l'autre espece fabriquée dans les campagnes dépourvues d'eau, ou qui ne sont baignées que par les pluies d'hiver.

La semaison s'en fait au mois d'avril, on pourroit la commencer plutôt; mais comme les premieres pousses auroient lieu dans les tems que le royaume est désolé par les sauterelles, ces plantes, tendres & naissantes, courroient le risque d'en être dévorées; on seroit forcé de recommencer la semaison : il est plus simple de la retarder.

Les terres destinées à recevoir la semence, sont préparées comme les champs de bled en Italie.

On forme d'abord des fillons, on y pofe enfuite trois ou quatre femences réunies, trois ou quatre autres à quelque diftance des premieres, & ainfi de fuite, à-peu-près comme des haricots. Dès qu'elles commencent à fortir de terre, on n'y laiffe que les plus vigoureufes; on arrache toutes les autres. Les habitans ont l'attention, dans les mois de juin & juillet, de farcler légérement à l'entour, & d'extirper les herbes inutiles qui pourroient en arrêter la végétation.

La récolte fe fait aux mois d'octobre & de novembre, & comme le tems feul donne la facilité de dépouiller la femence de fon enveloppe ou de fa coffe, les premiers envois n'ont guère lieu qu'au mois de février ou même de mars de l'année fuivante.

La récolte eft bonne lorfque le produit du royaume monte à cinq mille balles: il eft des années ftériles où ce produit ne s'éleve guère au-deffus de trois mille. Il y a un demi-fiecle que l'île, felon le témoignage de perfonnes encore vivantes, en rendoit jufqu'à huit mille; enfin, fous le gouvernement de la république de Venife, le dépouillement annuel étoit de trente mille balles. Cette différence entre les anciennes & les modernes récoltes, vient d'une diminution confidérable dans la population. Deux caufes naturelles contribuent, fans doute, à la ftérilité

des moiſſons actuelles : le défaut des pluies & les vents chauds & violens du ſeptentrion qui ſoufflent en juillet. C'eſt dans ce mois que les cotons ſont en fleurs, & que le fruit commence à ſe former; ces vents les font tomber, & très-peu parviennent à leur maturité.

Les commiſſionnaires des marchands Européens ont coutume de payer d'avance les propriétaires de cette production ou ceux qui la recueillent; c'eſt un uſage introduit depuis peu d'années dans l'île de Chypre; car autrefois on ne payoit qu'au moment où l'on recevoit la marchandiſe. Cette nouvelle maniere de contracter vient de la multiplicité des maiſons de négoce qui s'y ſont établies.

Les balles de cotons ſont communément compoſées de cent rouleaux; chacun de ces rouleaux équivaut à ſix livres trois quarts de Florence.

Toute eſpece de marchandiſe, d'entrée ou de ſortie, néceſſite à Chypre deux ſortes de frais. Les premiers ſont les frais de tarif; ils ne varient jamais : l'uſage les a conſacrés. Tous les correſpondans de l'Europe s'y ſoumettent ſans murmure, & n'ont jamais cherché à s'y ſouſtraire. La ſeconde eſpece ſe regle ſur la valeur de la marchandiſe. Les droits de douane ſont de trois pour cent; ceux du conſul de deux, & les droits de cenſerie, ou de courtage, d'un pour cent ſur le prix

naturel de la marchandiſe, & ceux de commiſſion de deux pour cent ſur le prix & les frais. Si le correſpondant de Chypre a fait uſage pour l'achat & les frais d'une lettre de change, ſur Conſtantinople, par exemple, comme cela arrive communément, alors on ajoute un pour cent de courtage & de commiſſion pour la négociation de la lettre de change. Je ne parlerai point d'un objet de commerce ſans indiquer en même tems les frais de tarif. Quant aux autres, on voudra bien ſe rappeler la diſtinction que j'en ai faite plus haut.

Les frais de tarif pour l'expédition des cotons de Chypre en Europe, ſont de cinq piaſtres de la monnoie du Grand-Seigneur; ce qui équivaut à 18 liv. 5 ſols 8 den. de notre monnoie par balle. La piaſtre du Levant vaut 3 liv. 6 ſols 8 den., & le rouleau peſe ſix livres trois quarts.

La plus grande partie de ces cotons vont d'abord à Veniſe, & delà ſe répandent dans toute l'étendue de l'Allemagne. Tel eſt l'avantage qu'il y a de s'en défaire à Veniſe, que pluſieurs maiſons d'Angleterre, de Hollande, de Conſtantinople même & d'Alep, en font expédier à leurs frais pour cette ville où ils les vendent à leur profit.

C'eſt par ce moyen qu'il en paſſe tous les ans

en France & en Italie; mais ils vont directement en Angleterre & en Hollande.

La soie est encore une branche importante du commerce de l'île de Chypre. Elle est toute préparée dès le mois de mai; c'est dans ce tems qu'on la tire de la coque du ver à soie. La maniere d'élever ces insectes est à peu près la même qu'en Italie; mais elle n'est point sujette ici aux inconvéniens résultans des variations de l'atmosphere, la saison étant, à cette époque, constamment belle & favorable.

La qualité de la soie change avec les lieux où on l'a recueillie : la plus fine & la plus blanche est celle des environs de Famagouste & du Carpasse. La soie orangée & de couleur de soufre se fait à Cythere, & dans les villages au-delà des montagnes du nord. Celle d'un jaune d'or se recueille dans le territoire de Paphos & dans les alentours.

La plus estimée en Europe est la soie blanche; on y mêle quelquefois dans les balles de la soie couleur de soufre & de citron; mais ces deux especes entrent en très-petite quantité dans les expéditions qui s'en font en Angleterre, en Hollande & en France. Venise & Livourne reçoivent indistinctement les unes & les autres : & quoique la soie blanche ait là, comme par-tout ailleurs, la préférence, on n'y est cependant

pas aussi difficile que dans les pays ultramontains.

Les Turcs achetent la plus grande partie des soies orangées, elles leur coûtent une piastre de plus ; ils les font passer au Caire ; ces peuples en aiment singulièrement la couleur ; le fil en est aussi plus fin & plus délicat.

L'île produit chaque année, l'une portant l'autre, vingt-cinq mille balles de soie. C'étoit un usage établi dans le royaume, que le prix s'en réglât sur la place de Famagouste, pendant la foire de Saint-Barnaba. On les vendoit toute l'année sur le même pied ; mais aujourd'hui, quoique cette foire ait encore lieu, cette coutume est tombée en désuétude, & le prix de la soie varie avec les demandes & les circonstances.

On achete & on reçoit la soie telle qu'elle vient de la compagnie, mais les commissionnaires ont soin de la nétoyer avant que de l'envoyer en Europe. Le déchet est assez communément de douze à quinze pour cent ; il est absolument à la charge du négociant Européen ; la partie grossiere dégagée du reste de la soie, appartient au commissionnaire qui la donne à crédit à son correspondant, à une piastre la balle, avec l'attention de lui indiquer dans la facture, la réduction causée par le nétoiement de la soie.

Les balles sont ordinairement composées de trois cens livres de soie ; les frais de tarif sont de huit piastres & demie par chaque balle.

Il n'eſt pas rare de voir ici des commiſſions de Conſtantinople & d'Alep, pour expédier de la ſoie en Europe; il en vient quelquefois de l'Egypte; alors on envoie la ſoie à Damiette; delà elle part au Caire, où on la travaille dans les manufactures, & du Caire on la fait paſſer par Alexandrie à Livourne, Marſeille & Veniſe, & c'eſt la raiſon pour laquelle on voit très-ſouvent arriver d'Alexandrie à Livourne des ſoies de l'île de Chypre.

La partie groſſiere que l'on tire de la ſoie en la nétoyant, eſt auſſi un objet de commerce. Elle a ſon débouché dans le Caire; il en paſſe auſſi en Europe; les frais de tarif pour ces ſortes d'expéditions ſont de deux piaſtres & demie par balle, & la balle en contient cent quatre-vingts livres.

L'uſage du royaume de Chypre, eſt de tondre les brebis le 20 de mars, & les laines ſont miſes en vente au mois d'août ſuivant. Le produit annuel eſt d'environ cinq cens balles; toute balle eſt de cent rouleaux de ſix livres trois quarts chacun; c'eſt, comme je l'ai dit plus haut, le poids abſolu du rouleau; mais le rouleau de laine n'eſt guère que de ſix livres ou un peu plus, & ce déchet conſidérable vient des matieres graſſes dont la laine eſt chargée, & qui ne réſiſtent pas à l'action de l'air ou du ſoleil.

Les laines blanches ſont plus eſtimées que les brunes & les noires; on a ſoin cependant de les

N iv

mêlanger dans les différens envois ; quelques-unes de ces laines passent en France, mais le débouché le plus considérable est à Livourne ; les frais ordinaires de tarif montent à trois piastres & demie par balle.

Il est bon d'observer que les laines dont on charge un vaisseau, doivent n'avoir contracté aucune sorte d'humidité ; car ces laines humides ainsi entassées, sont sujettes à s'échauffer, à prendre feu, & par conséquent à incendier le bâtiment.

Un des objets le plus important du commerce de l'île de Chypre, sont les vins appelés communément vins de commanderie ; la vendange s'en fait aux mois d'août & de septembre. La couleur du raisin est rouge ; les vignes sont petites & basses ; le vin ressemble assez par sa couleur foncée, à notre vin de Chianti ; dès qu'il est fait, on le met dans des vases de terre ajustés sous les pressoirs, & qui contiennent quinze à vingt barils de notre mesure ; la partie inférieure de ces vases est enfoncée dans la terre, presque la moitié de leur grandeur ; le dedans en est poissé, pour empêcher la terre d'attirer le vin, & delà vient que les vins de Chypre, ont généralement une odeur de poix. Au bout d'un an que le vin a séjourné dans ces vases, il perd peu à peu sa couleur rouge, en prend une autre tirant au jaune, se clarifie en vieillissant, tellement qu'au bout de huit à dix ans, il

est à-peu-près de la même couleur que notre muscat. De cette clarification du vin, résulte une lie très-épaisse, qui le perfectionne & le bonifie; car il est à remarquer qu'on ne la retire jamais que pour la transvaser.

La vente s'en fait en campagne; c'est assez ordinairement par charge; chaque charge est de seize vases, & chaque vase de cinq bouteilles de Florence. Quand le vin vient de la campagne à la ville, il faut le mettre dans des tonneaux pourvus de lie, en observant que rien ne contribue autant à le perfectionner que de le transvaser, pourvu néanmoins que cette transvasion n'ait lieu qu'un an après sa premiere intromission dans les tonneaux. Que les tonneaux soient pleins ou à moitié vides, cela n'ôte rien à la qualité du vin; il faut même avoir l'attention dans les caves, de les vuider d'environ la hauteur d'une palme.

Une des conditions ordinaires du marché, est qu'avant l'année révolue, à dater du moment où s'est faite la vendange, le vigneron est tenu de garantir la bonté de son vin, qu'il soit resté chez lui, ou qu'il ait été transporté dans la cave de l'acheteur, jusqu'au 15 août de l'année suivante. Alors on va le visiter; s'il est gâté, c'est au vendeur à le reprendre; s'il s'est au contraire bien conservé, il reste au compte de l'acheteur auquel cette épreuve de la premiere année garantit plei-

nement la perfection des vins dont il a fait l'acquisition.

L'île produit annuellement quarante mille de ces vases dont nous avons parlé ; le nom de commanderie est le nom générique des vins de Chypre, c'est en effet le meilleur ; mais le véritable vin de commanderie ne va guère au-delà de dix mille vases ; la majeure partie vient donc des différens cantons de l'île.

Le plus grand commerce s'en fait avec les Vénitiens ; on en boit à Venise jusques dans les caffés ; ce n'est cependant pas la nation qui met le plus de choix dans l'acquisition de ces vins. Celui qu'on y achete n'a guère plus de dix-huit mois ; aussi le prix en est-il bien différent, puisqu'on ne le paye qu'à raison d'une piastre le vase. Le plus vieux & par conséquent le meilleur, passe en France, en Hollande, en Italie où on le vend deux piastres & demie, trois piastres le vase ou les cinq bouteilles. Dans les années dernieres, on en a fait à Livourne des envois considérables ; ce n'étoit pas, il est vrai, de la premiere qualité.

On l'expédie ordinairement dans des tonneaux de trois cents cinquante bouteilles ; les frais de tarif montent à dix piastres un quart, en y comprenant le prix des tonneaux.

Les vins les plus vieux dont on fasse le commerce, n'ont guère plus de huit ou dix ans ; il

n'eſt pas vrai qu'il y en ait de cent ans, comme je l'ai entendu dire en Europe; il faut avouer cependant qu'à la naiſſance d'une fille ou d'un garçon, le pere fait enfoncer dans la terre un de ces vaſes rempli de vin, avec la précaution de le tenir hermétiquement fermé; il ſe conſerve ainſi juſqu'au jour où ces mêmes enfans ſe marient. Alors on le ſert ſur la table des nouveaux époux, & on en diſtribue aux parens & aux convives, c'eſt-là le vin le plus vieux que l'on puiſſe trouver; il a environ vingt ans ou un peu plus; mais on n'en fait point un objet de commerce, & il ne paroît guère que dans ces ſortes de feſtins.

L'île produit d'autres vins inférieurs qui deviennent la boiſſon ordinaire dans les repas; ils reſſemblent à ceux de Provence; les plus eſtimés ſe font au village d'Amodos. La couleur foncée de ces vins n'empêche pas qu'ils ne jauniſſent avec les années; ils perdent leur goût primitif, & ſe rapprochent en vieilliſſant, du vin de commanderie; cette eſpece ne paſſe point en Europe; il eſt dans le pays à l'uſage des bâtimens qui viennent y chercher des proviſions, en partant pour la côte de Syrie.

Le produit des vins muſcats ne va guère au-delà de cinq mille vaſes; le prix de ces vins & les frais de tarif ſont abſolument les mêmes que pour le vin de commanderie; il s'y fait néanmoins un

changement différent avec les années; le muſcat de Chypre eſt au bout d'un an, un peu plus clair que notre muſcat d'Italie; à meſure qu'il vieillit, il devient rouge, il acquiert du corps, & ſon extrême douceur fait que pluſieurs lui préferent le muſcat, d'une ou tout au plus deux années.

La coloquinte eſt de la claſſe des cucurbitans; elle s'étend ſur la terre comme les concombres dont elle ſe rapproche par ſa feuille, ſa fleur & même par le fruit. Lorſque le concombre, encore éloigné de ſa maturité, n'eſt qu'une pomme, car c'eſt aſſez la groſſeur naturelle de la coloquinte, ſa couleur eſt d'un vert foncé, rayé de jaune; on la met ſécher dans des lieux expoſés au ſoleil; elle devient tout-à-fait jaune; on la dépouille de ſa premiere écorce qui n'eſt d'aucun uſage; il ne reſte alors que la pulpe; cette pulpe eſt remplie d'une ſemence également inutile.

Cette plante, au moins la majeure partie, vient ſans culture; il y a des campagnes qui en ſont couvertes; à peine cependant en peut-on réunir, chaque année, cent quintaux de cent rouleaux par quintal; c'eſt que cette plante une fois ſéchée & nétoyée, devient très-légere; la récolte s'en fait au mois de mai.

Les commiſſions les plus fréquentes viennent d'Amſterdam, de Hambourg & de Livourne; on en fait auſſi paſſer une petite quantité à Marſeille & à

Venise; on l'expédie dans de grandes caisses de cinquante ou même de cent rouleaux. La coloquinte est sur-tout estimée, lorsque dépouillée de sa premiere écorce, elle reste blanche & entiere; aussi a-t-on coutume de l'encaisser avec beaucoup de précaution, cela n'empêche cependant pas qu'il ne s'en brise un grand nombre dans le trajet, au préjudice, non de celui qui l'envoie, mais de l'acheteur Européen, car il est d'usage que la semence sortie de la coloquinte reste pour son compte; & la semence étant la partie du fruit qui pese le plus, sa perte cause quelquefois un déchet de cinquante pour cent.

La maniere de l'expédier en Angleterre est différente; on commence par en tirer la semence, on ne laisse que les pulpes, que les Anglois rassemblent & envoient dans des sacs de toile; cette méthode n'a que le très-foible inconvénient de laisser entrevoir à travers les ouvertures des sacs, l'espece de marchandise qui y est renfermée.

C'est une denrée qu'il faut préserver, non-seulement de la pluie, mais de toute humidité quelconque, l'une & l'autre lui sont également contraires; les frais de tarif pour l'expédier à Livourne, sont de quinze piastres un quart le quintal, & de dix piastres un quart le demi-quintal, en y comprenant la valeur de la caisse.

La majeure partie du ladanum se recueille au printems, dans le village de Lescara.

C'est une espece de rosée qui tombe la nuit sur certaines plantes, qui ressemblent à la sauge, & dont la fleur approche des roses sauvages qui viennent dans les haies.

Le matin de très-bonne heure, avant que le soleil ait dissipé cette rosée, les bergers conduisent leurs troupeaux de chevres dans ces environs; le ladanum mûr & visqueux s'attache aux barbes des chevres; on l'en retire, & le ladanum ainsi recueilli, est le plus pur & le moins chargé de matieres hétérogenes; tandis que ces animaux paissent dans la plaine, les bergers en amassent de leur côté, c'est ce qu'ils font en attachant au bout d'une petite perche une peau de chevre, avec laquelle ils vont essuyer les plantes couvertes de cette rosée.

Le vent du jour couvre ordinairement ces plantes de poussiere; delà vient que le ladanum, en tout ou en partie, n'est jamais pur & sans mêlange; mais on le nétoye à Nicosie, par le moyen du feu & de l'huile; le ladanum ainsi épuré devient plus moëlleux, plus mou & rend une odeur plus forte.

Le dépôt en est communément à Nicosie; c'est-là qu'on l'encaisse pour l'envoyer à Larnic. On en expédie dans toutes les contrées de l'Europe. Les frais de tarif pour Livourne, sont de cinq piastres un

quart la caiſſe, qui en renferme cent quatre-vingts & quelquefois juſqu'à trois cens livres.

La garance eſt une racine de couleur rouge, qui naît aux environs de Famagouſte & du village de Citti, ſur les bords de la mer, dans les terres pierreuſes ou ſabloneuſes. Ces racines ſont de deux ſortes; celles qui naiſſent d'elles-mêmes, & celles qui ne viennent que parce qu'on les a ſemées. Si l'on veut que la récolte ſoit abondante, on doit les laiſſer deux ou trois ans dans la terre; la racine en eſt plus groſſe & renferme bien plus de ſuc; ſi vous l'en tirez au contraire tous les ans, elle eſt petite, maigre, & la pulpe où ſe conſerve ſa couleur, n'en renferme que très-peu. Cette couleur circule ſous la premiere écorce, & pour ainſi dire l'épiderme de la racine, & dans le cœur, eſt un léger filet de bois non coloré.

Toutes les ſaiſons ſont bonnes à cette récolte, mais comme il faut aller chercher ces racines aſſez avant dans la terre, on la fait ordinairement dans le mois de janvier & de février, les pluies alors aſſez fréquentes, humectent ce ſol, naturellement aſſez dur, & le rendent par conſéquent plus facile à ouvrir.

Dès qu'on a enlevé la garance, on comble de nouveau les fouilles ſouterraines; les légers fragmens de racine qui y ſont reſtés, germent, croiſſent & ſe propagent encore, de maniere qu'au

bout de deux ans, on peut en recueillir la même quantité & même une plus grande, si l'hiver a été humide & pluvieux.

La garance, une fois recueillie, on la met sécher, mais autant qu'il est possible dans un lieu qui ne soit pas exposé au soleil; c'est une précaution à prendre, si l'on veut en conserver la couleur.

Cette racine étoit un des grands objets de commerce avec les villes d'Alep & de Bagdat, d'où on la faisoit passer en Perse; mais les derniers troubles de ce royaume, en perdant à la fois les arts & le commerce, ont arrêté l'importation de cette racine; elle s'est ouvert un nouveau débouché en France, où elle vient en grande quantité.

On s'en sert au levant, pour teindre les cotons en rouge; cette teinture est le produit de cette racine, mêlée avec du sang de mouton. On a expédié de Chypre à Livourne beaucoup de ces cotons que j'ai su depuis être en France; les frais de tarif pour Livourne sont de cinq piastres le quintal de cent rouleaux.

La garance a le même inconvénient que les laines, & souvent pour ne l'avoir pas emballée bien seche & exempte de toute humidité, ces balles ainsi réunies, se sont échauffées, au point d'incendier les bâtimens.

La cochenille se recueille ici en petite quantité.

Il

Il n'y a guere d'expédition que pour Venise, où elle se vend avec beaucoup d'avantage. Les frais de tarif sont de six piastres & demie pour toute balle composée de six cens livres.

On trouve au village de Calopsidre, comme je l'ai remarqué dans mon vingt-neuvieme chapitre, l'herbe de soude, que l'on brûle pour en tirer une cendre qui sert à la fabrication du savon & du verre. On brûle cette herbe en été, & les exploitations ont lieu en septembre & en octobre. Pendant mon séjour en Chypre, je n'en ai vu envoyer qu'à Marseille. Les frais de tarif étoient de trois quarts de piastres par balot.

La maniere de recueillir la térébenthine fait qu'il y en a à Chypre de deux especes : la premiere & la meilleure est celle que l'on a par le moyen d'une incision faite dans le térébinthe : elle en sort en larmes limpides & brillantes que l'on recueille dans les matinées d'été. La seconde espece est celle qui en coulant jusqu'à terre, n'a pas la même pureté & est par conséquent inférieure à la premiere.

On renferme la térébenthine dans des vases de terre d'environ vingt livres chacun. Il faut prendre garde ici de se laisser tromper ; à la premiere ouverture de ces vases on croit voir la térébenthine de la premiere espece, mais il arrive que

les Cypriotes mêlent par-deſſous cette térébenthine inférieure dont nous avons parlé, & qu'ils vous font payer pour de la bonne.

La térébenthine de Chypre eſt très-eſtimée & très-recherchée, particulierement à Veniſe. La plus grande récolte s'en fait dans les environs de Paphos, qui forme une des diviſions de l'île. Les frais de tarif ſont de quatre piaſtres un quart pour toute caiſſe aſſez ordinairement compoſée de quatre vaſes.

Les toiles qui ſe fabriquent dans le royaume ſont de deux ſortes. Les toiles, à la fois, ſoie & coton, & les ſimples toiles de coton. On en faiſoit autrefois un commerce fort étendu par toute l'Europe. Mais ce commerce, aujourd'hui très-limité, ſe réduit à quelques toiles, ſoie & coton; effet inévitable de la cherté de ces toiles depuis quelques années.

Nicoſie en eſt l'entrepôt : les frais de tarif ſont de trois piaſtres pour une caiſſe, dont le contenu peut valoir environ cinq cens piaſtres.

La terre verte eſt à l'uſage des peintres; elle s'achete au prix fixe de quatre piaſtres un quart, la meſure de cent rouleaux. On la tire des carrieres dans de vaſtes corbeilles de palmiers. Trois de ces corbeilles font aſſez communément la meſure citée plus haut. On en exporte beaucoup en

Hollande. La maniere de l'envoyer eſt d'en leſter les bâtimens. Les frais de tarif ſont d'une piaſtre un cinquieme la meſure.

La terre d'ombre de Chypre eſt parfaite. On la voiture dans des charriots, de la campagne à la ville au prix modique d'une piaſtre un quart le charriot, dont la charge eſt de douze cens livres. Les autres frais de tarif montent à trois quarts de piaſtre : la plus grande partie paſſe en Hollande.

L'île de Chypre produit des grains bien au-delà de ce qu'elle en peut conſommer. Auſſi en obtient-elle aiſément l'exportation. Ces grains forment tous les ans la cargaiſon de pluſieurs vaiſſeaux : mais il eſt à remarquer que quoique le gouverneur en permette le tranſport, ces bâtimens n'en craignent pas moins la rencontre des vaiſſeaux de guerre du grand-ſeigneur, de maniere qu'ils ſont obligés de les paſſer en fraude ; car la Porte ne permet pas la ſortie des comeſtibles de ſes états pour ceux de France, d'Italie & pour tous autres quelconques qui ne ſont pas de ſa domination. Cette défenſe n'empêche pas qu'il ne s'en exporte tous les ans, à Livourne, Geneve, Marſeille & dans l'île de Malthe.

Les permiſſions que les capitaines obtiennent de leurs gouverneurs reſpectifs, ne ſont jamais

pour les puiſſances européennes, mais pour les contrées ſoumiſes au grand-ſeigneur : & quoique ceux-ci connoiſſent très-bien la véritable deſtination de ces bâtimens, ils ſe contentent de leurs droits accoutumés, & les laiſſent aller où bon leur ſemble.

Lors même qu'un vaiſſeau de guerre rencontre un bâtiment chargé de comeſtibles pour les pays de la chrétienté, il le laiſſe paſſer en liberté, moyennant une poignée de ſequins, qu'ils préferent à la peine bien gratuite de conduire à Conſtantinople le bâtiment ſurpris en fraude. Celui-ci en ſeroit quitte pour ſes proviſions qui iroient dans les magaſins royaux.

Les ambaſſadeurs des puiſſances chrétiennes à la Porte, ſavent quelquefois s'oppoſer à de pareilles déprédations, ou du moins les compenſer en obtenant du gouvernement que la charge ſoit payée en argent comptant. Il y a quelques années que l'internonce M. de Penckland ſe fit rembourſer la valeur d'une cargaiſon de bled, qu'un vaiſſeau Italien conduiſoit à Livourne, & dont un vaiſſeau de guerre Turc s'étoit emparé au profit du grand-ſeigneur.

Avant que de faire un chargement quelconque, il eſt bon d'obtenir par le moyen du conſul un paſſeport du gouverneur de Nicoſie ; il coûte une

piastre trois cinquiemes ; cette dépense sera comprise dans les frais de tarif que j'indiquerai plus bas.

Il y a d'assez beaux bleds dans les parties orientales du royaume. Mais ils sont en petite quantité & suffisent à peine à la consommation des habitans.

Les bleds les meilleurs, les plus pesans, les moins susceptibles de se gâter, se trouvent dans les cantons de Paphos & de la fontaine d'Amon. Ce sont les plus recherchés, il s'en exporte beaucoup dans tous les pays de la chrétienté.

Il est à propos, en détruisant le préjugé de l'Italie sur cette production de l'île, de la lui faire connoître enfin d'une maniere plus avantageuse. Il y a quelques années qu'il se fit à Livourne un déchargement considérable des bleds de Paphos & de la fontaine d'Amon. Le succès n'en fut pas heureux, on les trouva d'une mauvaise qualité & mal sains, par le mêlange de toute sorte de graines étrangeres. En conséquence on ne voulut jamais en recevoir depuis.

J'ai vu dans cette île le pain fait du même froment & des bleds de la partie orientale du royaume ; la qualité m'en a paru parfaite. Je dirai plus : c'est le plus beau, le meilleur de toute la Syrie & de bien d'autres contrées du

Levant. Ce bled renferme en effet une graine qui nuit à la blancheur du pain : mais les femmes l'en retirent avec beaucoup de soin & d'adresse ; il est faux d'ailleurs qu'elle s'y trouve en aussi grande quantité qu'on l'a supposé en plusieurs endroits. On a aussi l'attention d'en ôter les grains piqués par le cosson, espece d'insecte qui ronge les bleds : cette séparation se fait d'autant plus aisément, que ces grains viennent au-dessus de l'eau, tandis que les autres demeurent au fond. Quelque disette qu'éprouve le royaume, les femmes n'usent pas moins de toutes ces précautions. La perte qu'il en résulte n'étant presque pas sensible & le grain ainsi piqué ne rendant sous la meule qu'un son inutile, au lieu de se convertir en farine, elles assurent d'ailleurs leur propre santé en purgeant le bled de toute matiere étrangere, en écartant la partie terreuse qui ne nourrit point & peut nuire beaucoup.

La mesure de Chypre fait à peu près trois boisseaux de la nôtre. Les frais de tarif montent à une piastre trois quarts la mesure, en y comprenant les droits de courtage. Il est bon d'avertir que les droits de consul sont ici de deux pour cent, à raison de deux piastres la mesure, & ceux de douane, au lieu de trois pour cent, se payent à raison de vingt-huit piastres pour cent mesures.

L'orge eſt par tout le royaume d'une très-belle qualité ; le plus grand commerce s'en fait par les Européens, ſur la côte de Syrie. Il faut encore avoir recours au conſul pour obtenir du gouverneur la permiſſion de la ſortie du royaume : il l'accorde moyennant trois quarts de piaſtres par meſure qui font avec les frais de tarif ſept huitiemes de piaſtres. Il n'y a point ici de droits de douane, de conſul, ni de courtage ; mais un ſimple droit de commiſſion, de quatre pour cent, pris ſur les frais & la valeur de la marchandiſe.

Le ſel, cette production naturelle de l'île de Chypre, dont j'ai parlé dans le quinzieme & ſeizieme chapitre de cet ouvrage, n'eſt plus un objet de commerce avec le pays de la chrétienté, les vaiſſeaux ne trouvant point leur compte à en continuer le tranſport. Le prix régulier de cette production eſt de trois piaſtres un cinquieme le charriot de mille boiſſeaux ; ce qui ne monte pas à quatre piaſtres avec les frais de tarif.

Ce commerce a lieu aujourd'hui dans toute la Syrie & à Conſtantinople. Les capitaines de navires qui vont en Syrie, achetent le ſel & le vendent à leur profit. Ce genre de trafic leur convient d'autant mieux, que ces voyages ne ſont

pas d'un grand rapport. Les vaiſſeaux deſtinés pour Conſtantinople en prennent quelquefois faute de denrées plus précieuſes & plus lucratives.

Les quatre autres productions de l'île, ſont la carouge, le goudron, la poix & les planches. Les Turcs & les Grecs du pays font un commerce particulier de la carouge, qu'ils tranſportent en Egypte, dans la ville d'Alexandrie; de maniere qu'ils occupent tous les ans à cet effet pluſieurs de ces bâtimens Européens qui font des courſes dans le Levant. Quant aux trois autres productions, leur deſtination eſt la même. Mais le commerce en eſt ſi peu important que les négocians Européens le dédaignent & l'abandonnent aux marchands Cypriotes.

Telles ſont les productions naturelles de l'île; c'eſt ſans contredit la branche la plus riche & la plus féconde de ſon commerce. Paſſons maintenant aux denrées qui lui viennent de la Caramanie, & dont elle trafique avec les différentes contrées de l'Europe.

Le ſtyrax liquide ou la réſine de l'alibouſier s'apporte de la Caramanie dans de petites boîtes. La perfection du ſtyrax dépend de ſa blancheur, & il n'eſt bien blanc qu'autant qu'on l'a dégagé de cette partie groſſiere appelée la ſemoule,

pour s'en aſſurer, on fait avec le couteau une ouverture qui vous met à même de conſidérer l'intérieur de la boîte ; il ne faut pas s'arrêter à cette couche ſuperficielle qui formée de la partie la plus pure, eſt éblouiſſante de blancheur. C'eſt une petite tromperie d'uſage ; l'acquéreur n'en eſt pas la dupe : auſſi a-t-il fait ſon marché en conſéquence.

On en envoie dans tous les pays de l'Europe ; les frais de tarif ſe montent à une piaſtre trois quarts, la caiſſe compoſée de quatre boîtes, & chaque boîte renferme trente à trente-trois livres de réſine pure.

Dès qu'on a recueilli le ſtyrax liquide, on grate les parois de l'inciſion faite à l'arbre qui le diſtille, & de cette opération il réſulte une autre eſpece de ſtyrax bien inférieure à la premiere. On les mêlange, & quoique ces diſtillations tombées quelquefois juſqu'au pied de l'arbre ſoient chargées de pouſſiere, ce n'eſt point un titre pour les dédaigner.

Le ſtyrax arrive ainſi mêlangé de la Caramanie dans l'île de Chypre. On le met dans de grandes chaudieres, où par le moyen du feu & d'une agitation continuelle, on parvient à le ſéparer de la partie terreuſe & des criblures les plus groſſieres, appelées la ſemoule du ſtyrax, la-

quelle, privée de ce qui en faisoit le mérite, se donne à très-bas prix.

On vend le styrax ainsi nettoyé & mis dans des sacs, aux négocians Européens, qui en expédient dans toutes les contrées de l'Europe : les frais de tarif sont de deux piastres & demie le sac de cent cinquante à cent quatre-vingts livres.

Ce styrax, pour être parfait, doit être gras & de couleur brune. Il est aisé de s'en assurer; c'est d'en prendre une certaine quantité, d'en former une pâte, dont les parties plus ou moins liées, plus ou moins lentes à s'enflammer, lorsque vous leur faites subir l'épreuve du feu, déterminent le degré de perfection du styrax.

Le poil de chameau transporté de la Caramanie dans l'île de Chypre est le même que celui qui passe de Smyrne en Europe. Mais la différence de l'apprêt en met aussi dans la qualité. Celui que l'on envoie à Chypre est rempli de ces poils appelés moustaches, qui ont la dureté du crin & ne sont bons à rien. Celui de Smyrne au contraire en est absolument exempt. On pourroit user des mêmes précautions à Chypre; mais la population extrêmement resserrée de cette île ne permet pas une opération minutieuse dont la rareté de la main-d'œuvre éterniseroit pour

ainſi dire la durée. Il y a quelques années que cette branche de commerce eſt en vigueur, & quoique le ſuccès n'en ait pas été bien brillant en Europe, la médiocrité des prix en a retardé juſqu'à préſent l'extinction. Les frais de tarif ſont de trois piaſtres un quart la balle compoſée de trois cens & quelques livres.

La ville de Nicoſie eſt l'entrepôt du commerce de la cire jaune de Caramanie ; c'eſt-là qu'on la négocie avec les marchands de cette derniere contrée. On la tranſporte enſuite à Larnic, & l'expédition pour les pays de la chrétienté s'en fait dans des tonneaux ou balles de trois cens livres, & les frais de tarif montent à cinq piaſtres un quart la balle.

Les noix de galle pour la teinture, qui naiſſent dans la Caramanie, ſont de diverſes eſpeces ; la meilleure eſt celle que les pointes dont elle eſt environnée ont fait appeler noix de galle épineuſe. C'eſt auſſi la plus peſante ; ſa couleur eſt un verd foncé mêlangé de noir. Il en eſt une dont la couleur eſt jaune ; elle appartient également à l'eſpece de la noix de galle épineuſe ; elle lui eſt néanmoins inférieure quant à l'uſage qu'on peut en tirer. La plus grande partie de ces noix ne vient point à Chypre. Le débouché pour les pays de la chrétienté eſt dans les villes

de Smyrne & d'Alep. C'eſt une production du territoire de Moſul dans le Diarbek : la noix de galle, particuliere à ces contrées, eſt du moins la plus recherchée. Celle qui paſſe de la Caramanie dans l'île de Chypre, eſt d'une autre eſpece que la noix de galle épineuſe : moins eſtimée que celle-ci, on la reconnoît à ſa légéreté & à ſa conleur jaune.

On n'en fait pas grand cas en Europe ; mais il eſt des années où les noix de galle épineuſes ont manqué & ſont en conſéquence exceſſivement cheres. Les Européens, que les circonſtances rendent moins difficiles, trouvent alors dans celle-là un ſupplément à la diſette des autres. Les frais de tarif montent à trois piaſtres & demie le balot.

Au tableau du commerce intérieur & extérieur de l'île de Chypre, devroit ſans doute ſuccéder celui du commerce d'importation que l'Europe entretient avec elle. Mais la meſure de ce commerce priſe ſur la ſeule conſommation des habitans, eſt néceſſairement très-peu de choſe, & mérite à peine de fixer l'attention du voyageur. Je dirai cependant qu'on y vend chaque année vingt quatre balots de ces draps fins, à l'uſage de France, appelés Londrins ; deux caiſſes de ſatin de Florence & de Ruſſie ; ces caiſſes

font de dix pieces chacune ; quatre caiffes de fatin de Lucques, de toutes couleurs, excepté les verds & les noirs ; une caiffe d'étoffes légeres en général ; vingt barils d'étain ; vingt balles de poivre ; cinq mille livres du plus beau fer tiré des mines de la Tofcane ; une pareille quantité de plomb ; fix cens livres d'indigo d'Amérique ; autant de cochenille ; & le profit qu'on retire de ces différentes denrées eft de quinze à vingt pour cent.

Quelques-unes de ces mêmes marchandifes vont en outre dans les autres contrées du Levant ; mais en fi petite quantité, qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

La plus grande partie des effets que l'île de Chypre fournit aux Européens fe paye en argent comptant ou avec des lettres de change.

Les lettres de change que l'on négocie dans l'île de Chypre font ordinairement des mandats ou des billets fur Conftantinople. Cette négociation fe conclut le plus fouvent avec le gouverneur, & les dragomans des confuls refpectifs en font les contractans, moyennant un demi pour cent, dont l'ufage a fait tomber la charge fur le tireur.

Les lettres fur Conftantinople font ordinairement payables à trente-un jours de date, & fup-

posé qu'on l'obtienne en deux payemens, le premier saura lieu à l'instant même de la négociation, & le second trente-un jours après.

Les frais de courtage & de permission sont au compte du commettant.

L'intérêt de l'argent dans l'île de Chypre est de douze pour cent par année. C'est un usage ancien, introduit en considération du risque que l'on court en prêtant de l'argent aux habitans des campagnes.

La loi de Mahomet confondant l'usure avec le prêt à intérêt, celui-ci est spécialement défendu aux Turcs. Ils donnent & reçoivent cependant à intérêt. Mais dans leurs obligations, le prêteur ajoute le prix de l'intérêt à la somme prêtée; de sorte qu'un prêt de cent piastres pour une année, est porté dans l'obligation à cent douze, sans autre déclaration.

Les seules monnoies qui ayent cours dans l'île de Chypre, sont les monnoies marquées au coin du grand-seigneur. Quant au numéraire étranger, il n'y a que les sequins de Venise, dont on permette la circulation.

Je finirai ce chapitre en disant qu'il aborde chaque année dans l'île de Chypre, plus de six cens bâtimens marchands de diverses nations Européennes; ces vaisseaux naviguent en cara-

vane, ſoit pour tranſporter des marchandiſes ou des paſſagers d'un port à l'autre de la Syrie, ſoit pour commercer avec les pays de la chrétienté. On y voit un plus grand nombre encore de navires avec les divers pavillons de l'empire Ottoman, outre les vaiſſeaux de guerre du grand-ſeigneur & des autres puiſſances. Pendant mon ſéjour dans cette île, y aborderent en 1761, un vaiſſeau & deux frégates Vénitiennes, ſous le commandement de M. Foſcari; un autre ſous celui de M. Alviſe Riva; en 1762, un vaiſſeau & une frégate Vénitienne commandés par M. Foſcari; deux vaiſſeaux, une frégate & deux galeres Françoiſes commandés par M. de Bon; en 1763, une frégate Vénitienne ſous le commandement de M. Molino; en 1766, un navire & deux frégates Françoiſes ſous celui de M. de Beaufremont, prince de Leſtinois; une frégate Vénitienne commandée par M. Zeno.

Ces courſes que font les vaiſſeaux de guerre, juſques dans les dernieres échelles du Levant, ont pour objet principal d'obſerver la ſituation de leurs comptoirs, d'en corriger les abus, & de faire reſpecter dans ces contrées les ſujets de leur ſouverain. Les Turcs ont les plus grands égards pour le pavillon des princes chrétiens.

Je n'ai jamais vu, ſans une ſorte d'élévation

d'ame, les grands ſuccès que nous préſente une ville de commerce. L'amour que je porte au genre humain, raſſemble dans mon cœur toutes les émotions du plaiſir, à l'aſpect d'une multitude heureuſe & ſatisfaite, tellement que dans les ſolemnités publiques, des larmes involontaires coulent ſouvent de mes yeux & trahiſſent la joie ſecrette que j'éprouve. Une ſenſibilité tant ſoit peu profonde, eſt-elle à l'épreuve du ſpectacle qu'offrent ces coalitions nombreuſes, jettant les fondemens de leur propre fortune ſur la baſe auguſte de l'intérêt général, travaillant à la proſpérité de leurs familles, en rapportant des régions étrangeres tout ce qui manque à leur pays, & en verſant à leur tour dans ces mêmes contrées, le ſuperflu de la patrie ? Et en effet la nature, dans le partage de ces bienfaits entre les diverſes parties du globe, ſemble avoir eu en vue cette magnifique correſpondance du genre humain. Delà, la dépendance néceſſaire de tous les habitans de l'univers ; delà, le rapprochement de toutes les diſtances par la magie de l'intérêt commun. Chaque degré a une production qui lui eſt propre ; quelquefois l'aliment croît dans un pays & l'aſſaiſonnement dans un autre. Les fruits du Portugal ſont corrigés par la production des Barbades : l'infuſion d'une plante de

de la Chine, trouve un adouciſſant dans la moelle d'un roſeau de l'Inde.

Les Philippines embaument nos coupes européennes. La ſimple parure d'une femme de qualité offre ſouvent la production de cent climats différens. L'épaiſſe fourrure qui garantit ſes mains des rigueurs du froid, le léger inſtrument dont les ventilations artificielles entretiennent, au défaut du Zéphir, la fraîcheur de ſon teint, viennent des extrêmités oppoſées de la terre. L'ample tiſſu de ſoie qui couvre ſes épaules, la gaze légere qui pare ſon ſein, ſont envoyés l'un de la zône torride, l'autre de deſſous les pôles. Ses vêtemens de brocard ſortent des mines du Pérou, & ce riche colier de diamans, dont elle paroît plus fiere encore que de ſes charmes, a traverſé le vaſte empire du Mogol, avant que d'arriver juſqu'à elle.



CHAPITRE XXII.

Des divers Consuls de l'île de Chypre, & des autres Echelles de la Syrie.

LE consul François a le titre d'écuyer & de conseiller du roi ; il a dans toutes les cérémonies publiques ou particulieres, la droite & le pas sur les autres consuls. Un des devoirs de sa charge est de protéger les sujets de sa majesté très-chrétienne & tous les Européens qui n'ont point d'autre recommandation particuliere. Il est le protecteur-né des Genevois. Les officiers en sous-ordre du consul François, sont le député de la nation, espece de trésorier, inspecteur de la caisse nationale, élu chaque année par la classe des négocians ; à la mort du consul, il prend le titre de proconsul, en attendant les ordres de la cour.

2°. Le chancelier du consulat. Il exerce cette charge en vertu d'un brevet du roi : il est le seul après le consul, qui ait le droit de porter l'épée.

3°. Le dragman en chef, ou interprète des

langues orientales, un second & un troisieme dragman.

L'autorité du consul de France est sans contredit la plus étendue. Il commande au nom du roi. A ce nom seul tout se fait & se soumet. S'agit-il de délibérer sur un objet qui intéresse le bien de la nation, le consul en convoque l'assemblée, composée des seuls négocians, & l'affaire se décide à la pluralité des voix.

Le consul anglois, quoique dépendant de la compagnie du Levant, a besoin pour être confirmé dans sa dignité d'un diplôme de sa majesté Britannique. Ce consul en vertu de lettres-pattentes des ambassadeurs de ces divers souverains, à la cour de Constantinople, est tout-à-la-fois le vice-consul de l'empire, de la Toscane, du Dannemarck, & de la Hollande.

Son autorité est très-circonscrite : il ne peut dans le châtiment des coupables, sortir d'un certain cercle de peines légeres ; il faut les fautes les plus graves, les plus préjudiciables à l'honneur de la nation pour condamner à l'exil : il veille aussi à ce que personne n'embrasse la religion Mahométane. Dans ce dernier cas, il s'assure de l'apostat, le traduit au tribunal de la chancellerie, & le procès se termine par le bannissement du coupable.

Ce consul, outre la chancellerie Angloise dépendante de la compagnie du Levant, tient encore une chancellerie dite de la Toscane, approuvée & consentie par l'internonce de l'Empire à Constantinople : les affaires des Impériaux & des Italiens ressortissent à ce tribunal, qui renvoie à la chancellerie Angloise la connoissance des démêlés des Hollandois ou des Danois.

Outre les appointemens que le dragman Anglois reçoit de la compagnie du Levant, le consul pour prix des services que ce dragman rend aux autres nations, lui assigne un revenu annuel des deniers de sa caisse.

Les royaumes de Naples & de Sicile ont eu long-tems leurs consuls particuliers. Celui de Venise en fait aujourd'hui les fonctions.

La jurisdiction de ce dernier a cela de particulier qu'elle s'étend bien avant dans la côte de Syrie, depuis Jaffa jusqu'à Tripoli, où sont des proconsuls de son choix & élus en vertu de patentes émanées de lui.

Les nations Napolitaine, Sicilienne & Suédoise sont sous sa protection, à la recommandation de leurs ambassadeurs respectifs à la cour de Constantinople.

Le chancelier du consulat de Venise doit être Vénitien, nommé & payé par la république.

Le consulat de Raguse est aboli depuis quatre ou cinq ans. Ce fut un surcroît d'affaires pour la chancellerie Françoise.

L'arrivée d'un consul dans l'île de Chypre ne se fait pas sans cérémonie : on commence par instruire la nation de sa venue ; le vice-consul l'annonce aux autres consuls : ceux-ci arborent sur-le-champ le pavillon de leur souverain & envoient à l'heure désignée leur chancelier, un dragman & une compagnie de janissaires, pour le recevoir sur le rivage, où la nation entiere est assemblée. Le nouveau consul rentre suivi de ce nombreux cortege, va au palais consulaire, où les complimens prononcés par le dragman, au nom de leurs consuls, couronnent cette scene imposante & majestueuse.

Les consuls, outre le diplôme de leur souverain, ont encore un barat ou diplôme de la cour Ottomane qui leur donne le titre de bailos-bei, équivalent à celui d'ambassadeur.

Le consul immédiatement après son arrivée, envoie le premier dragman à Nicosie, capitale du royaume ; celui-ci fait part au gouverneur de la venue du consul, de l'autorité protectrice dont il est revêtu par un mandat spécial de son souverain, & d'un diplôme de la Porte. Le gouverneur le félicite de sa dignité, & congédie le

dragman. A son retour le consul déploie son caractere dans les formes usitées : une nouvelle proclamation est suivie de la lecture des lettres-patentes de son souverain ; les consuls accompagnés de leur nation viennent le complimenter, il leur rend leur visite avec la même cérémonie. Tout cela ne se fait point sans s'être indiqué réciproquement le jour & l'heure la plus convenable aux congratulaires.

On appelle dépenses consulaires & nationales les présens que les consuls sont dans l'usage de faire aux agens du gouvernement ; ces cadeaux montent à quatre cens piastres, monnoie du grand-seigneur ; ce qui fait environ cent sequins de Florence. Ajoutons à cela les appointemens des dragmans, des janissaires, dont la somme totale ne va guère au-delà de cent autres sequins.

On met au rang des dépenses extraordinaires les accidens ou les débats survenus entre un protégé & la justice Turque. Si ces débats intéressent l'honneur de la nation & que l'accusé soit insolvable, elle vient à son secours & l'aide de ses deniers. L'arrivée d'un bacha est encore une occasion de dépense ; le présent d'usage dans la circonstance, sont des pieces d'étoffes pour la valeur de cent cinquante sequins. Il en est de

même des présens que l'on fait aux capitaines des vaisseaux de guerre du grand-seigneur qui abordent aux rivages du bourg des Salines.

Le capitaine & les officiers d'un vaisseau de guerre sont, pendant leur séjour dans cette île, admis à la table du consul. Aussi lui fait-on un traitement de dix piastres par jour pour chaque bâtiment armé en guerre, aussi long-tems qu'il reste dans cette île. Le consul Anglois en fait les avances, que la compagnie du Levant lui rembourse sur le tableau qu'il lui en offre chaque année. Le consul Vénitien moins heureux les traite à ses dépens.

Une des obligations les plus grandes & les plus fortement articulées des consuls en Turquie, est d'obéir aux ordres & de seconder de tout leur pouvoir les intentions de leur souverain, de le faire respecter dans leur personne, & de protéger avec activité les nationaux & les étrangers qui leur sont recommandés.

Les consuls ne peuvent soutenir les sujets d'un autre prince au détriment de leur consul naturel, mais il ne peut, en cas de poursuite, lui fermer son palais qui est pour les Turcs mêmes un asyle inviolable.

Ils ne doivent défendre le rajas contre les sujets du grand-seigneur qu'en vertu d'un mandat

ſpécial de la Porte. Cet ordre leur fut renouvelé en 1766 : Soliman Effendi alors gouverneur, le reçut, & manda à tous les conſuls d'envoyer à Nicoſie leur dragman pour en entendre la lecture. Les conſuls s'aſſemblent & répondent unanimement que le gouverneur devoit ſavoir le lieu de leur réſidence, & que s'il avoit quelqu'ordre de ſon ſouverain à leur manifeſter, il n'avoit qu'à l'envoyer au tribunal de Larnic où leurs dragmans auroient ordre de ſe rendre. Le gouverneur frappé de cette unanimité, crut devoir céder à leur prétention & témoigna plus d'égard aux envoyés des princes chrétiens.

Les conſuls peuvent accommoder les différens ſurvenus entre les nationaux & leurs protégés, & même les démêlés que ceux de leur nation ont avec les ſujets d'un autre ſouverain ; il faut ſuppoſer ici que ces conſuls ſont d'accord. Alors ils éliſent un arbitre : ils ne peuvent néanmoins forcer les parties à un accommodement : car ils ne ſauroient leur ôter le droit que tout client a d'en appeler à ſes véritables juges.

Un nouveau gouverneur eſt auſſi reçu avec quelque cérémonie de la part des conſuls : ils doivent lui envoyer dans la ville où il réſide, le dragman & le janiſſaire, pour le féliciter au nom de leur nation. Il arrive quelquefois que le gou-

verneur non content de ces complimens, exige la visite des consuls ; il leur indique le jour, mais il faut pour cela que le gouverneur soit dans Larnic. Il ne rend jamais ces sortes de visites. Toutes ces cérémonies ont également lieu à la descente d'un bacha dans l'île de Chypre.

Le digdaban au contraire, venant prendre possession du gouvernement de Larnic, doit ainsi que le cadi, la premiere visite aux consuls, qui la reçoivent accompagnés de leur nation respective & ne sont pas dispensés de la lui rendre.

A la naissance d'un enfant du grand-seigneur, les consuls doivent se joindre aux démonstrations de la joie publique. Ils illuminent leur palais ainsi que les nationaux leur maison pendant trois jours. Une des salles du palais consulaire devient une espece de caffé public, où l'on sert de la liqueur à toute personne Catholique ou Mahométane. Je fus témoin d'une fête semblable en janvier 1762 ; la joie des consuls & de toutes les nations Européennes se manifesta par des feux d'artifice, des festins, des bals & des jeux de toutes especes. Tous les consuls arborerent leur pavillon & envoyerent les dragmans & les janissaires au gouverneur pour lui témoigner la part qu'ils prenoient à cet heureux événement.

Un consul, même dans les visites particulieres,

marche toujours précédé d'un janissaire ; il n'y a que dans les cérémonies publiques qu'ils sortent en outre accompagnés d'un dragman.

La concorde & la bonne intelligence est pour eux le garant le plus sûr de la considération publique. C'est cette salutaire unanimité qui prête tant de force à leurs remontrances & à leurs réclamations contre les violences d'un gouvernement arbitraire, qui ne craint rien tant que cette union toujours heureuse dans ses représentations.

Tous les égards publics cessent entre deux nations belligérantes. Ainsi dans la derniere guerre entre la France & l'Angleterre, les fonctions du consul Anglois furent remplies par le chancelier Italien & le dragman.

La visite la plus importante & la plus curieuse est celle que l'on rend au gouverneur. L'heure en est ordinairement fixée. Le consul lui fait d'abord porter par le dragman accompagné d'un janissaire, un présent consistant en vêtemens de drap ou d'une étoffe quelconque. L'heure sonne. La nation s'assemble dans le palais consulaire : on part précédé de deux janissaires vêtus d'une longue robe écarlate bordée de noir, & la tête couverte d'un stemma ou bonnet à la janissaire. Ceux-ci sont suivis de tous les dragmans. Le consul vient après, & la nation ferme

la marche. Arrivés au palais du gouverneur, un de ses ministres reçoit le consul à la porte & l'introduit dans la salle d'audience. A l'entrée sont rangés les Sciausc & les Crocadas ; le consul se rend à sa place. D'une salle voisine sort le gouverneur. A son aspect les Sciausc prononcent à haute voix : *Ia-Allah*, ou Dieu conserve notre maître. Le consul se met sur un siege distingué qu'il a fait apporter de son palais, & le gouverneur sur un sopha. Ce sopha est une espece de fauteuil ou canapé recouvert d'indiennne ou de drap, dont les abat-joues sont brodés d'or. A ses côtés, mais à quelque distance, s'assied le reste de la nation. Les Turcs & les serviteurs demeurent debout. Les Crocadas & les Sciausc environnent le gouverneur. Leur attitude est celle du respect ou plutôt de la servitude. Ils ont la main sur la poitrine, les yeux continuellement fixés sur le despote, pour être prêts au moindre signe ; telle est la connoissance qu'ils ont de son caractere, ou plutôt des usages de sa cour, qu'un coup d'œil, un regard, un geste, un simple mouvement suffit à leur intelligence. Les premiers complimens se font sans que le consul ni sa nation se découvrent. Ils appliquent seulement la main droite sur le côté gauche de la poitrine avec une légere inclination de corps.

Le gouverneur donne ſa main à baiſer au conſul. Cela fait, la converſation s'engage ; les ſouverains, les affaires publiques & la politique en ſont aſſez ordinairement l'objet. Un des Crocadas, le genou en terre, étend ſur ceux du gouverneur une nape de taffetas, en donne une autre au conſul, mais ſe contente en la lui préſentant, de le ſaluer avec reſpect. On leur ſert enſuite quelques confitures ; la nation en prend à ſon tour. Immédiatement après vient le caffé à l'uſage des Orientaux, c'eſt-à-dire, ſans ſucre & dans de petites taſſes que l'on ſe garde bien de remplir entierement ; ce ſeroit manquer à la civilité muſulmane. On voit paroître enſuite une eau compoſée ; une eſpece de julep exhalant une forte odeur d'ambre ou de muſc.

L'entretien dure auſſi long-tems que la ſociété du conſul plaît au gouverneur. Arrivent enfin deux Crocadas, l'un portant un vaſe d'eau de roſe, & l'autre une boëte de parfum ; ils aſperſent légerement de la premiere les mains & le viſage de tous les aſſiſtans, en commençant par le gouverneur & le conſul. Suit la diſtribution du parfum ; le conſul entend ce que cela ſignifie. C'eſt une maniere honnête dans le Levant de congédier ſon monde. Il ſe leve & reçoit en préſens, ainſi que la nation, quelques mouchoirs

de mousseline ou de voile : lorsque le consul se retire, le gouverneur reste assis sur son siege & ne le reconduit pas.

La visite à un bacha est à peu-près la même avec la seule différence que sa cour est plus nombreuse, & que le consul seul a la permission de s'asseoir devant lui : elle est accompagnée d'une symphonie de divers instrumens tels que tympanons, tambours, hautbois, flûtes de roseau, trompettes, cors de chasse & psaltérion.

Le digdaban & le cadi venant prendre possession, l'un de sa qualité de commissaire, l'autre de sa charge de judicature, vont les premiers rendre visite au consul : le cérémonial en est le même. Le digdaban par exemple, ayant pris l'heure du consul, se rend chez lui à cheval, accompagné de trois ou quatre Crocadas. Il entre dans la cour du palais consulaire, où il descend avec ses bottines, qu'on ne lui ôte que lorsqu'il est assis sur le sopha destiné à cet usage, dans la salle d'audience. Le consul, ses officiers & sa nation l'y reçoivent debout & le chapeau sur la tête. Le digdaban s'assied, tous alors en font de même. Après les premiers complimens, ils continuent de converser par interprète. Un janissaire présente successivement au digdaban, une pipe de tabac, des confitures, le caffé, une limonade

ou quelqu'autre chose semblable. Le consul le congédie à la maniere des Turcs avec une aspersion d'eau de rose & un peu de parfum d'aloës. Ses esclaves lui remettent ses bottines : le digdaban se retire. Le consul & sa nation restent à leur place ; mais les dragmans l'accompagnent jusqu'à la porte & font semblant de le soutenir sous les bras lorsqu'il remonte à cheval.

Quelques jours après, le consul avec toute sa nation lui rend sa visite : il observe à peu-près le même ordre qu'en allant chez le gouverneur. Mais les janissaires au lieu d'un bonnet, n'ont qu'un simple turban. Le digdaban ou le cadi reçoit le consul en personne & ne se fait point attendre comme le gouverneur ou le bacha.

Nous avons parlé plus haut du divan ou sopha. C'est ainsi qu'on appelle en Orient certains endroits d'une salle élevés au-dessus du niveau d'une ou deux palmes. Un tapis couvre le siege ; le dossier large de trois coudées est matelassé & recouvert d'Indienne, de drap ou de quelqu'autre étoffe. Quelques abat-joues garnis de drap & de soie, distribués sur ce vaste dossier, forment d'un siege unique autant de sieges particuliers. On y converse, on y mange, & souvent on y dort. D'ailleurs le mot divan signifie proprement chez les Turcs une salle de conseil, une espece de

bourse, où l'on discute des affaires publiques.

Il est du devoir des consuls dans le Levant de veiller sur le salut du pays où ils résident, ainsi que de ses environs ; s'il y a la moindre apparence de peste, ils doivent en donner avis aux ministres de leurs souverains, dans les lettres d'expédition dont les bâtimens Européens sont chargés. La plus petite négligence en ce genre n'admet point d'excuse.

Il n'y a comme nous l'avons vu, que trois consuls en pied dans l'île de Chypre. Tout le négoce est interdit à ceux de France & de Venise. Le consul Anglois a pour cet objet la liberté la plus entiere : à la mort d'un consul, d'un chancelier, d'un dragman ou de quelque négociant, le palais consulaire arbore le pavillon & en donne avis à tous les consuls, qui en font autant. Ils se rendent ensuite à la maison mortuaire, & accompagnent le corps jusqu'à l'église. Si c'est un consul, les janissaires y paroissent avec leurs marques distinctives : si c'est un archevêque, les consuls se contentent d'envoyer aux funérailles quelques officiers du palais.



CHAPITRE XXIII.

Des divers Officiers du Conſul, & leurs fonctions.

Les chanceliers du conſulat ſont aſſez ordinairement de la nation même dont ils défendent les intérêts. Leur fonction eſt de tenir les regiſtres de tous les actes émanés de la chancellerie. Ils doivent examiner les patentes des capitaines, & délivrer les lettres d'expéditions aux bâtimens Européens avec un état des marchandiſes & un ſauf-conduit. Il leur eſt permis de tirer des copies des différens actes ; ces copies, pour être authentiques, doivent être ſignées & ſcellées du ſceau de la chancellerie. Le conſul, après avoir vérifié la minute du chancelier, y ajoute ſa propre ſignature, & la copie ainſi revêtue de toutes ces formalités devient une preuve irrécuſable dans les tribunaux.

Ces chanceliers, par la nature de leurs fonctions peuvent être conſidérés comme des ſecrétaires du conſulat.

Le chancelier du conſulat françois eſt conſtitué tel, en vertu du brevet d'un roi. Les autres ſont de

de l'élection des consuls même, & confirmés par les ambassadeurs des différentes puissances à Constantinople. Ils ont le premier rang après le consul & vont toujours à ses côtés dans les visites particulieres, comme dans les cérémonies publiques.

Les dragmans ou interprètes des langues orientales, chargés de traduire les discours & les lettres, reçoivent à cet effet leurs provisions de la cour ou du consul.

Ces dragmans ne doivent jamais s'écarter du palais consulaire. Leur fonction est de porter exactement aux gouverneurs & aux juges les missives des consuls. Lorsqu'un consul accorde à un turc une audience publique, quelque versé qu'il soit dans la connoissance des idiômes orientaux, il ne peut lui parler que dans sa propre langue: c'est au dragman à en donner l'explication au musulman. Un dragman, porteur d'un ordre ou d'une missive quelconque, doit toujours être accompagné d'un janissaire.

Outre les dragmans ordinaires, il en est d'une autre espece, appelés barattaires, moyennant un diplôme qu'ils ont de la Porte. Ceux-ci sont sujets du grand-seigneur. Il en fait présent aux ambassadeurs qui les distribuent dans les divers consulats du Levant. Ce sont ordinairement de

Grecs, des Arméniens ou des Juifs : la conceſſion du barat ou diplôme, leur coûte cinq cens ſequins. Ce barat les rend ſujets de la puiſſance à laquelle ils ont été donnés. Ils ſont dès ce moment libres de toute redevance au grand-ſeigneur & de toute vexation de la part de ſes miniſtres. Il eſt à remarquer que cette protection s'étend juſques ſur la femme & les enfans du barattaire : mais celui-ci une fois mort, ſa famille rentre ſous la domination de ſes premiers ſouverains. Leurs obligations ſe bornent à reconnoître le conſul pour leur protecteur & à avoir tous les égards convenables en pareilles circonſtances. Les ſervices qu'ils rendent au conſul ſont de leur part autant d'actes volontaires, que celui-ci ne peut exiger.

L'habillement des dragmans reſſemble à celui des Turcs : mais ils portent au lieu d'un turban un bonnet garni de martre noire, ou de la fourrure de quelqu'autre animal.

Les janiſſaires ſont des ſoldats turcs : ils veillent à la porte du palais des conſuls. Ils les précédent toutes les fois que ceux-ci paroiſſent en public, en frappant continuellement la terre d'un bâton, c'eſt un avertiſſement au peuple de ſe ranger & de faire place au conſul. Chaque conſul en a ordinairement deux à ſa ſolde, qu'il

choisit, avec la précaution d'en avertir le janissaire leur général. Il peut en avoir un plus grand nombre, pourvu qu'il les paye.

CHAPITRE XXIV.

Devoirs des Protégés & des Capitaines de vaisseaux à leur arrivée dans un Port.

DÈS l'instant que le sujet d'un prince de l'Europe a réclamé la protection du consul, celui-ci tient à son égard la place du souverain. C'est lui qu'il doit chérir & respecter dans la personne du consul. Ces témoignages extérieurs en imposent aux sujets du grand-seigneur, & l'estime que ces derniers vouent à la nation est toujours proportionnée au respect que la nation même a pour la dignité consulaire. Toutes les fois qu'un protégé est mandé par le consul, le refus de s'y rendre est de sa part un acte punissable. Il est aussi tenu de lui renouveller à chaque commencement d'année, les témoignages de son respect & de son dévouement.

Les protégés doivent payer exactement les droits du consulat, de chancellerie & autres impositions semblables; c'est au consul à les percevoir, la

prudence du souverain s'étant réservé à elle seule le droit de les imposer.

S'ils sont dans la nécessité de recourir à un tribunal turc, pour se faire rendre justice, les nationaux sont obligés d'en donner avis au consul, & de prendre sa permission.

Survient-il quelques différens entre les protégés, l'affaire n'a-t-elle pu s'arranger à l'amiable; c'est au consul à leur procurer des moyens de conciliation & à leur rendre une exacte justice.

Si un protégé va en campagne ou en voyage, le consul doit être instruit de son départ & du lieu où il compte se rendre pour lui donner avis de tous les désastres qui pourroient lui survenir dans son domicile pendant son absence.

Le mariage d'un Européen ne peut avoir lieu sans le consentement du consul; il ne l'accorde qu'au commerçant ou à l'homme dont l'aisance est reconnue; encore faut-il que la femme soit Européenne ou au moins sous la protection de quelque prince chrétien. Il est défendu à tout Européen d'épouser une Musulmane. La loi est expresse, & si, malgré ses défenses, le mariage se fait, l'homme devient par l'acte même, sujet du grand-seigneur & soumis à la capitation: sur son refus, le consul délivré de tout souci à son égard, lui retire la protection du prince &

l'abandonne à toute la rigueur de la justice ottomane.

Ceci ne regarde point la nation Françoise ; tout mariage quelconque lui est interdit dans le Levant. En cas de contravention, deux mois après la déclaration du mariage, le consul fait signifier au couple rébelle de se transporter en France ; il ne lui reste d'autre parti que celui de se soumettre.

Toute personne peut trafiquer en gros & en détail. Les François doivent y être autorisés par un certificat de la chambre de commerce de Marseille. Cette autorisation ne s'étend point au-delà de dix années ; à l'expiration desquelles ces négocians sont obligés de revenir en France. Les autres nations peuvent rester dans l'île aussi long-tems qu'ils le veulent.

Un Européen débarquant dans cette île, se présente au consul, & l'instruit des motifs de son arrivée : si c'est un vagabond, on ne lui sait pas gré de sa préférence, & le consul ne manque pas la premiere occasion de s'en défaire & de le renvoyer en Europe.

A sa descente dans l'île le capitaine de vaisseau ne va pas d'abord chez son correspondant, mais au palais du consul. Il lui dit le lieu d'où il vient, la raison qui l'amene, & lui remet les

lettres dont il eſt le porteur : même déférence à ſon départ ; il doit en outre lui communiquer ſes patentes & ſon paſſeport. Si la communication de ces papiers ſouffroit de ſa part quelques difficultés, le conſul envoie ſon chancelier, les examine à ſon bord. Mais en Syrie, où les bâtimens demeurent toujours en rade, les conſuls ne peuvent forcer les capitaines à ſortir les papiers de leur vaiſſeau, par les riſques qu'il y auroit à courir en ſe mettant à la voile & en abandonnant la rade dans des tems orageux.

Un capitaine ne doit ignorer aucun de ſes devoirs ; cette ignorance blâmable en tout pays devient ſur-tout ici de la plus fâcheuſe conſéquence. Tout eſt grave ſous un gouvernement auſſi rigoureux, & où le ſouverain ne ſe fait ſentir que par la peſanteur de ſon ſceptre. Auſſi les conſuls ont-ils beſoin de toute leur vigilance pour ne pas donner lieu à des plaintes continuelles contre ces bâtimens, la plupart employés au ſervice des Turcs, pour le tranſport des marchandiſes, des paſſagers & des pélerins, ces capitaines ayant ſouvent occaſionné par leur faute le diſcrédit d'un pavillon en matiere de commerce.

L'uſage de venir tous les trois ans en Europe renouveller les lettres-patentes & le paſſe-port

s'il n'étoit tombé en désuétude, obvieroit à des inconvéniens assez fréquens en Syrie, où la plupart de ces bâtimens vont en caravanne. Si un bâtiment attaqué de la peste, vient mouiller à la rade, ou s'apprête à entrer dans le port, l'équipage doit, avant que de descendre à terre, donner le signal du secours dont il a besoin ; quoique le gouvernement n'use ici d'aucune précaution en tems de peste, les consuls s'opposent à la descente, à moins que le pays ne soit lui-même ravagé par ce terrible fléau.

En 1764, l'île de Chypre jouissant de la plus grande salubrité, arriva un bâtiment François peu chargé, mais attaqué de la peste qu'il avoit prise à Constantinople. La plupart des matelots étoient morts. Trois d'entr'eux avoient survécu à leurs malheureux compagnons : le consul leur ordonna de la part du roi du rester en rade, & de ne descendre à terre qu'après le délai de quarante jours. Deux moururent dans l'intervalle ; un seul en sortit, quelques hommes se présenterent pour faire l'inventaire du bâtiment, en tirer les marchandises & le nétoyer. Un de ces hommes mourut dans le déplacement de la cargaison ; on reconnut par-là que le bâtiment & les marchandises même étoient pénétrés de ce fléau. Toutes ces précau-

tions firent le ſalut de Chypre, exempte de la peſte depuis celle de 1760.

Un bâtiment, à ſa ſortie d'un pays où regne la peſte, quelle que ſoit ſa deſtination, doit prendre un certificat de ſalubrité ; pour peu qu'il ſoit ſuſpect, le capitaine eſt obligé avant que de communiquer avec les habitans, d'en donner avis au conſul & de ſuivre ſes ordres.

CHAPITRE XXV.

Récit de la Peſte qui déſola en 1760 l'île de Chypre, la ville d'Acre & toute la Syrie.

JE partis de Livourne en anvier 1760, pour me rendre dans l'île de Chypre. La traverſée fut heureuſe & le voyage extrêmement agréable. Ma joie ne dura pas long-tems ; le 3 de févrîer, jour de mon arrivée, j'appris que la peſte déſoloit ce royaume, que le bourg des Salines & la ville de Larnic, encore exempts de ce terrible fléau, ne le voyoient pas ſans terreur exercer ſes ravages dans la ville de Nicoſie, où elle frappoit chaque jour de nouvelles victimes. Le tableau de l'île entiere, en proie à une deſtruction inévitable, s'offroit ſans ceſſe à leurs regards : déjà

le mal s'étendoit ſur les contrées maritimes, que leur grande population expoſoit plus que toute autre aux progrès de cette épidémie déſaſtreuſe. Auſſi les conſuls, les négocians, tous les Européens en général ne ſe communiquoient qu'avec la plus grande réſerve. Pluſieurs même s'iſoloient entiérement du reſte de la ſociété. D'autres ſe diſpoſoient à s'enfermer dans leurs maiſons, ſe condamnant ainſi à une priſon volontaire, juſqu'à ce qu'il plût à la providence de délivrer le royaume.

Je ne fus pas ſans frayeur aux approches d'un danger que j'avois juſqu'alors conſidéré comme éloigné, il fallut cependant débarquer ; un Européen m'avertit d'être bien ſur mes gardes, de n'approcher perſonne, & de ne toucher à rien de ſuſpect en pareille circonſtance. Au reſte il m'aſſura que le bourg des Salines & la ville de Larnic n'avoient encore éprouvé aucun accident, que leur commerce avec la capitale rendoit tôt ou tard inévitable.

Je fus au palais conſulaire : l'uſage en a fait un devoir à tout nouveau débarqué ; je m'éloignois avec rapidité des perſonnes que je rencontrois : tout m'annonçoit dans celles-ci & la même crainte & les mêmes précautions, c'étoit un ſpectacle vraiment affligeant de voir l'horreur

mutuelle que s'inſpiroient des gens, auparavant liés par tous les ſentimens d'une douce fraternité. Le conſul me reçut bien ; le pays d'où je ſortois le raſſuroit à mon égard, il m'invita à dîner. Des perſonnes affidées m'accompagnerent chez le conſul de France ; celui-ci communiquoit encore au-dehors, & le lendemain j'eus l'honneur de manger avec lui. Ce ſont les ſeules perſonnes que je pus voir, les autres conſuls & la plupart des négocians, renfermés dans leurs maiſons comme dans des citadelles, ne ſe ſeroient pas montrés pour un empire.

Le même ſoir je fus prendre congé du conſul de ma nation ; cet homme, juſqu'alors d'une communication facile, ſongeoit à redoubler de précaution ; il venoit d'apprendre que trois habitans du bourg étoient attaqués de la peſte. Quant à moi, j'allai paſſer la nuit à mon bord.

Le lendemain, quelques affaires m'appelant chez le conſul de France, je retournai dans le bourg : le danger augmentoit, des trois peſtiférés, dont on m'avoit parlé la veille, deux étant morts & le troiſieme aſſez mal. La contagion d'ailleurs avoit fait des progrès, & nombre d'autres s'en trouverent attaqués. J'allai directement chez le conſul de ma nation ; il ne me fut pas poſſible de l'aborder. Je lui parlai à travers les pieux

dont les consuls ont coutume, dans ces tems malheureux, de barricader leur palais. Le consul de France moins pusillanime, me donna audience. Il m'apprit que ce fléau commença à se déclarer il y a deux mois sur la côte de Syrie & dans l'intérieur des terres : mais que le laps de tems écoulé depuis la derniere peste, avoit endormi la vigilance des habitans, dont la funeste sécurité, d'un malheur particulier avoit fait une calamité générale. On sent combien cette nouvelle dut m'affliger, moi qui devois pénétrer jusques dans les dernieres échelles du Levant. Je résolus néanmoins de me rembarquer & d'abandonner au premier vent favorable, cette île solitaire, dans l'espérance très-peu fondée sans doute, d'être plus heureux en Syrie. Je fis mes adieux, le soir même, au consul Italien, & ne reparus plus dans Larnic.

L'île de Chypre étoit depuis trente années, exempte de ce fléau si rapide dans ses progrès & si terrible dans ses suites. De malheureux naufragés d'un bâtiment turc, échoué sur la côte de Paphos, vinrent troubler son heureuse tranquillité. La ville de Nicosie, où ces infortunés trouverent un asyle après leur naufrage, fut la premiere victime de son imprudente générosité. Cette sphère dévorante s'accrut dans toutes les

dimensions, embrassa bientôt la généralité du royaume, & ne perdit une activité désastreuse, qu'après six mois de ravage & la mort de vingt-deux mille habitans.

Je quittai la rade des Salines le 8 de février, & le lendemain je mouillai à celle de Caïpha, sur la côte de Syrie. J'aurois bien poussé jusqu'à la ville d'Acre, au nord de Caïpha, dont elle est éloignée d'environ huit milles : mais la rade n'en est pas tenable dans cette saison.

Mon premier soin fut de m'informer si la peste régnoit dans ces contrées. J'appris avec effroi, qu'à ce fléau dans sa plus grande activité, se joignoient des tremblemens de terre, qui jettoient la désolation non-seulement dans la ville & le territoire d'Acre, mais dans toute l'étendue de la Syrie, jusqu'à Antioche; que cette derniere ville venoit de voir tomber ces mêmes constructions qui avoient résisté au mémorable tremblement de terre qu'elle essuya dans la cent quinzieme année de l'ère chrétienne, sous l'empire de Trajan.

Je restai à mon bord jusqu'au 22 février; j'espérois tout du tems, les nouvelles néanmoins empiroient chaque jour. Las enfin de temporiser, je fis lancer la chaloupe en mer, pour aller à Acre, où je fus m'enfermer dans un appartement du quartier des François. Nous ne nous parlions

que de loin : peut-être aurois-je pu me mêler avec eux, en me ſoumettant à une épreuve de vingt jours. Je préférai ma ſolitude, elle n'étoit cependant pas entiere. Trois perſonnes de mon bâtiment m'avoient accompagné dans ma retraite, nous partagions entre nous tous les petits embarras domeſtiques ; chacun ſe chargeoit ſucceſſivement des ſoins du ménage. Les plaiſanteries qu'occaſionnoient ces détails, ſi nouveaux pour nous, nous faiſoient quelquefois oublier nos craintes. Notre communication au-dehors ſe bornoit à recevoir des vivres & d'autres choſes ſemblables ſur leſquelles la contagion n'a point de priſe.

Les premiers jours me parurent bien triſtes & bien lugubres. L'ennui d'une clôture auſſi ſévere, les pleurs, les gémiſſemens de ceux qui entaſſoient dans les tombeaux les malheureuſes victimes de la contagion, la crainte d'un nouveau tremblement de terre, la frayeur plus grande encore, de porter dans ſon ſein le germe deſtructeur qui ſe développoit avec tant de rage dans le reſte de la ville, les cris du déſeſpoir auxquels ſuccédoit le ſilence de la mort ; ces ſcenes, ces penſées, ces tableaux, ſe preſſant dans une imagination troublée, euſſent glacé d'effroi les plus intrépides. C'eſt dans ces tems de deuil, que l'habitude me parut un vrai préſent du ciel ; elle

nous blaſe ſur les plaiſirs, il eſt vrai, mais elle émouſſe nos peines ; mes agitations ſe calmerent : ce ſpectacle ſi ſouvent renouvellé me laiſſa enfin l'uſage de ma réflexion & la force de faire mes obſervations. J'étudiai l'origine, les progrès, les ſuſpenſions & enfin la déclinaiſon ſenſible de ce terrible fléau, & cela, en tenant un état journalier de ſes victimes, auſſi-bien que des ſoins & des précautions de ceux qui croyent en s'iſolant, ſe dérober à ſes ravages. La méthode des François m'eſt ſur-tout connue. Avec toutes les facilités de m'en informer, j'eus en outre l'avantage de la ſuivre des yeux. Je vais entrer dans ces détails intéreſſans ; puiſſent ces foibles obſervations en mettant ſur la voie un génie heureux & bienfaiſant, le conduire à des découvertes utiles pour l'humanité.

La Syrie jouiſſoit depuis trente ans de la plus grande ſalubrité. Les habitans avoient perdu juſqu'à l'idée du fléau qui avoit autrefois déſolé ces contrées. Mais une maladie épizootique ſurvenue en 1748, parmi les beſtiaux & ſur-tout parmi les troupeaux, fit tout craindre enfin pour les hommes. L'année ſuivante de violens tremblemens de terre ébranlerent toutes ces côtes & les couvrirent de ruines & de décombres. Ces déſaſtres furent aux yeux des habitans autant d'avant-

coureurs de la peste : les mêmes ravages avoient annoncé à leurs peres celle de 1730. Ces conjectures ne tarderent pas à se réaliser. Au mois de décembre 1759, se répandit dans le pays une espece de fiévre que l'on caractérisoit de fiévre maligne. L'erreur ne dura pas long-tems, & la peste se déclara en 1760, & eut en peu de jours infecté toute la ville d'Acre.

La peste ne séjourne guère en Syrie ; ce n'est pas là non plus qu'est communément son origine. C'est de l'Egypte qu'elle reçoit ce funeste présent ; son foyer ordinaire est dans la ville d'Alexandrie, au Caire, ou dans les environs de Damiette. La peste dont nous parlons lui venoit à la fois du Caire & d'Alexandrie. Cette derniere l'avoit reçue de Constantinople ; ce fléau acquiert en sortant de cette métropole, ainsi que des villes de Smyrne & de Salonique, une malignité toute particuliere, & son activité ne se déploie jamais avec plus de fureur que sur les campagnes de l'Egypte, qu'elle parcourt avec une incroyable rapidité. Les passagers, les vaisseaux de transport en sont le véhicule ordinaire. On observe que cette sorte de peste, si désolante pour l'Egypte, attaque rarement la Syrie, mais que celle-ci à son tour, a tout à redouter des influences de la peste, née dans le sein même de l'Egypte.

Tout Européen, à la moindre apparence de ce fléau, fait ses provisions, prend toutes les précautions usitées en pareille occasion & s'emprisonne chez lui avec toute sa famille.

Les seuls mahométans plus intrépides, sortent à leur ordinaire, entretiennent entr'eux le même commerce, se prêtent une mutuelle assistance, & volent souvent au secours des chrétiens abandonnés. Cette intrépidité a sa source dans la persuasion où ils sont que les decrets de la providence sont inaltérables, & que les vaines précautions des hommes ne sauroient en suspendre l'exécution.

Les mahométans de Syrie, moins familiarisés avec ce fléau, usent néanmoins de quelques précautions. Ces précautions augmenterent dans cette derniere circonstance. Ils rendirent une ordonnance qui interdisoit l'entrée de leurs ports à tout vaisseau attaqué de la peste; mais leur vigilance à cet égard est si foible qu'elle ne suffit pas pour échapper à la contagion.

Le gouverneur d'Acre arrêta les progrès de la peste de 1760, en donnant aux habitans les moyens de se soustraire à ses ravages : ces moyens, quoiqu'absolument contraires aux dogmes de la religion musulmane, furent adoptés avec empressement. Les Européens devinrent leurs modeles;

le

le gouverneur en tira toutes les lumieres dont il avoit beſoin, & s'enferma, à leur exemple, avec ſa nombreuſe famille.

Le mufti ſeul, protecteur-né de la loi mahométane, ne put imiter une conduite que cette même loi réprouvoit ; au lieu de ſe renfermer dans un ſilence prudent, il tonna contre la nouvelle méthode, en fit des reproches au gouverneur, le traita d'impie & finit par le menacer des vengeances divines. Le gouverneur tourna en ridicule la pieuſe boutade du mufti, & envoya une eſcouade chez lui prendre douze cens cinquante ſequins, pour avoir oſé lui préſumer en le catéchiſant, une ignorance en matiere de religion, dont ſa vieilleſſe devoit éloigner le ſoupçon. C'étoit prendre le pontife par l'endroit ſenſible, & le moyen le plus sûr de lui fermer la bouche.

En Syrie comme dans toute l'Egypte, la peſte commence en hiver, s'accroît au printems & diminue ſenſiblement vers le commencement de juin, avec les grandes chaleurs. Alors les malades guériſſent ; très-peu en meurent, chaque jour lui ôte de ſon activité, & de-là vient que le jour de la Saint-Jean, tous les Européens de Syrie ſortent de chez eux, & vont à l'égliſe chanter un *Te Deum* en action de graces.

La peſte de 1760 fut une des plus malignes

& des plus désastreuses que la Syrie ait encore éprouvée. A peine s'étoit-elle manifestée dans quelqu'endroit du corps, qu'elle emportoit le malade. Les symptômes ordinaires étoient un défaut d'appétit, une douleur dans les épaules, un mal de tête très-violent accompagné de délire, le vomissement, & une angoisse douloureuse dans la partie où doit percer la tumeur qui caractérise la peste. Un seul de ces symptômes suffit aux Chrétiens pour se préparer à mourir. Un religieux, curé de la Terre-Sainte, doit ses soins à tout malade Catholique ; il se garantit de son mieux, & présente aux malades le pain eucharistique au bout d'une palette légere & longue d'une coudée. Un pestiféré meurt le plus souvent le troisieme jour : s'il passe ce terme, c'est une marque que le mal n'a pas toute son activité, mais très-peu vivent au-delà du treizieme jour.

On observa dans la derniere peste que les personnes les mieux constituées étoient les plus sujettes & les moins propres à résister à ce fléau. Il paroissoit au contraire épargner les hommes foibles & délicats dont la guérison, en cas d'attaque, devenoit en outre moins difficile. Il mourut beaucoup plus de Maures que d'autres, & ces derniers une fois pris, la cure en étoit absolument désespérée.

Celui qui a échappé à ce fléau eſt par la ſuite moins expoſé à ſes atteintes ; mais il n'eſt pas vrai qu'il en ſoit entiérement à l'abri, car j'en ai connu qui l'avoient eu juſqu'à ſept fois, & ſont morts à la derniere.

On a remarqué que la peſte ne ſe manifeſtoit dans le corps humain que quinze jours après la communication du mal, & de-là vient la raiſon de cette loi qui ſoumet à une épreuve de vingt jours tout homme ſoupçonné d'en être incommodé.

La peſte eſt, comme je l'ai dit, une tumeur oblongue, de la forme d'une citrouille, couleur de chair dans l'origine, ſe couvrant peu à peu de rouge, & dégénérant enfin en une teinte bleuâtre, qui annonce que le mal eſt ſans remede. Si le rouge ſe maintient, & qu'il tire peu après ſur le jaune, c'eſt un ſigne que la ſuppuration aura lieu ; alors on taille l'excreſcence & il arrive quelquefois qu'on en guérit.

Le peſtiféré exige très-peu de ſoins : l'eau pure, la panade, le thé & un peu de riz compoſent toute ſa nourriture. Il y en a qui croyent échapper en buvant des liqueurs ; c'eſt une erreur dont l'expérience a démontré le danger, & que les malades ont preſque toujours payée de leur vie.

Les précautions à prendre ſont de s'iſoler, de ne recevoir que des comeſtibles & d'autres choſes ſur leſquelles la peſte n'a point d'influence.

On acceptoit toutes ſortes de vivres ſans crainte, avec quelque précaution néanmoins. On ne recevoit pas le pain chaud, la viande étoit lavée & le lait paſſé à travers un linge pour en ôter juſqu'à la moindre parcelle du pelage des animaux. On paſſoit à l'eau toute eſpece de légumes. On ne s'abſtenoit que des fruits lanugineux au dehors, tels que les pêches, les abricots & d'autres ſemblables. La volaille s'apprêtoit hors de la maiſon, dans la crainte que quelque petite plume n'y ſoit reſtée attachée. Les fleurs étoient proſcrites. On faiſoit ouvrir les lettres par le porteur ; on ne les liſoit qu'après les avoir trempées dans le vinaigre aſſez de tems pour les purifier, & point aſſez pour en effacer l'écriture. On recevoit toutes ces choſes par le moyen d'une corde d'herbage que l'on jettoit du haut en bas.

On a vu le gouverneur d'Acre prendre à l'imitation des Européens, tous les moyens qui pouvoient le dérober à la contagion. On l'a vu donner en s'enfermant chez lui, un exemple que le reſte des Muſulmans s'eſt empreſſé de ſuivre.

De plus, il fit nétoyer les rues, & poussa la vigilance jusqu'à interdire l'entrée de la ville aux caravanes arrivées de Damas où la peste enlevoit quatre ou cinq mille ames par jour. Il les soumettoit hors des murs de la ville à une épreuve de huit jours. Mêmes défenses & mêmes épreuves aux bâtimens venus de Damiette ou d'Alexandrie.

Une des précautions prises en tems de peste, est d'empêcher les chats d'entrer dans les maisons; on leur fait alors une guerre ouverte, ils sont assommés à grands coups de massues. C'est une rigueur nécessaire, car la peste n'a point de véhicule plus sûr & plus rapide que ces animaux; il en résulte un autre inconvénient, la multiplication des rats & des souris; mais il n'y a pas d'exemples qu'ils ayent jamais propagé ce fléau.

Il est à remarquer que la peste, en attaquant l'homme, épargne les quadrupedes & les volatiles. Cependant la fourrure des uns & le plumage des autres l'attire & la communique. On doit sur-tout se garder des chevres & des moutons. Les bœufs & les chevaux sont un peu moins à craindre.

Les François à Acre comme dans tout autre endroit de la Syrie, sont réunis dans un quartier

Ils s'y renferment entierement & élisent tous les huit jours un négociant & un commis de banque pour recevoir & admettre toutes personnes non-suspectes avec toutes les précautions qui peuvent diminuer le danger d'une pareille introduction. Ils n'y réussissent pas toujours. Le 30 mars 1760, cinq personnes de leur quartier se trouverent attaquées de la peste. Elles étoient dans l'hospice de la Terre-Sainte ; on séquestra sur le champ les religieux, huit d'entr'eux moururent, un seul échappa. La consternation étoit telle que les François cesserent de communiquer avec qui que ce soit, même avec leurs domestiques. Chacun s'isola pendant une quinzaine de jours, au bout desquels les affaires reprirent leur cours comme auparavant.

Toutes les villes de la Syrie souffrirent également de ce fléau. Il pénétra jusqu'à Alep, & y séjourna deux années entieres. Elle n'en fut délivrée que par un froid excessif, différente en cela de l'Egypte & du reste de la Syrie, qui n'en durent la cessation qu'aux chaleurs : celles-ci sont assez régulieres dans ces climats ; il est rare au contraire que le froid y soit assez rigoureux pour arrêter la contagion.

La population d'Acre n'est guère que de seize mille habitans, & dans l'espace de cinq mois il en mourut cinq mille de la peste.

Le 24 de juin 1760, jour de la Saint-Jean, les François, qui forment ici la majeure partie des nations Européennes, ouvrirent leur enceinte & commencerent à communiquer au-dehors : on cessa d'être aussi circonspect, les temples furent nétoyés, & chaque nation de son côté rendit graces à l'éternel.

Les François ont un médecin particulier payé des deniers de la caisse nationale. A la moindre apparence de contagion, le consul l'envoie sur les lieux ; il vient ensuite en faire son rapport, & ce rapport qui réalise le bruit, ou qui en éloigne le soupçon, n'en est pas moins inséré dans les lettres de salubrité expédiées aux diverses puissances de l'Europe.

En général on ne peut prendre trop de précaution pour se garantir de ce terrible fléau. Cette vigilance a quelquefois sauvé la vie à des milliers d'hommes, qui sans elle en auroient été les victimes.



CHAPITRE XXVI.

De la culture des Vignes & de la qualité des Vins de Chypre.

JE finirai la description de l'île de Chypre par des observations détaillées que j'ai faites sur la culture de ses vignes & la qualité de ses vins, devenus pour l'Europe une branche importante de commerce. Mais comme la température d'un pays influe beaucoup sur les productions de son sol, je crois à propos de m'étendre avant tout sur celle de Chypre.

La sécheresse y fut toujours regardée comme la cause principale de la perte des récoltes. Les pluies, qui par-tout ailleurs sont variables, y tombent à des époques réglées, de sorte que l'île s'en voit privée pendant plusieurs mois de suite.

Ces pluies s'annoncent par un amas de nuages qui s'agitent dans l'air en sens différens, tantôt réunis & tantôt divisés. L'atmosphère obscurcie paroît devoir se fondre quand un vent imprévu vient dissiper les nuages & ramène la sérénité.

Quelquefois même le ciel résonne d'un murmure sourd ou d'éclats de tonnerre qui promettent également une pluie prochaine, mais trompent encore, en se calmant tout-à-coup, l'espoir du cultivateur.

Cette incertitude de tems se prolonge jusqu'à la mi-octobre.

Alors tombe une pluie précipitée qui continue par intervalle jusqu'à la fin de janvier.

Février est moins pluvieux, & quelquefois jouit d'un ciel serein, mais les eaux recommencent avec force vers la mi-mars, jusqu'à la fin d'avril.

Elles cessent entièrement les premiers jours de mai, & sont suivies de douces rosées qui apportent à l'île la fraîcheur & l'abondance, en tempérant les chaleurs de juin.

Ce mois écoulé, il ne faut plus attendre ni rosées ni pluies ; un ciel brûlant desséche & appauvrit la terre, épuise le cultivateur par une transpiration excessive.

Si, contre son attente, quelques nuages passagers arrosent ses champs, c'est toujours en si petite quantité qu'il n'en tire aucun avantage pour la culture de ses cotons & de ses vignes ; pas même celui de pouvoir arracher les herbes sauvages qui les étouffent.

Les chaleurs augmentent avec l'été & feroient infupportables, s'il ne s'élevoit un vent rafraîchiffant qu'on nomme limbât dans le pays.

Ce vent commence à fouffler à huit heures du matin, le premier jour, va en croiffant avec le foleil jufqu'à midi, enfuite s'affoiblit par degrés & tombe à trois heures.

Il s'élève au même moment, le fecond jour, mais il n'atteint fa plus grande force que vers une heure après-midi & ceffe à quatre précifes.

Il fe fait fentir, le troifième jour, à l'heure ordinaire, & fa chûte eft encore reculée d'une heure.

Dans les cinq jours qui fuccedent, il fuit une même progreffion que dans le troifième, mais on remarque que fon dernier fouffle eft beaucoup plus violent.

Après le terme des cinq jours il recommence une nouvelle période pareille à la premiere.

Avant qu'il s'éveille, on peut juger du degré de force qu'il aura dans le jour, en fixant la mer du côté où il naît ; fi l'horifon eft clair & dégagé de tout nuage, le vent fera foible & même prefqu'infenfible, mais fi l'horifon eft obfcur & nébuleux, le vent ne peut manquer d'être violent.

Ce vent limbât, qui modère l'excès des cha-

leurs, devint plus d'une fois la cauſe des fièvres qu'on ſouffre dans l'île & auxquelles, comme je l'ai dit en commençant, les Européens ſont plus expoſés que les naturels. La raiſon en eſt ſenſible: moins habitués au climat, ils ſe laiſſent plutôt ſurprendre par la fraîcheur de l'air dans un état de tranſpiration ; ce qui produit des maladies aigues, & des fièvres tierces ou quartes très-opiniâtres.

A ce vent limbât, dont la chûte eſt avancée ou reculée d'une heure, ſuccède un calme accompagné d'une certaine humidité qui rend l'air quelque peu peſant.

Cette humidité ſe diſſipe avec le ſoir, repouſſée par un autre vent qui s'élève chaque jour au commencement de la nuit. Ce vent eſt regardé comme un vent de terre par les habitans de la partie méridionale & orientale de l'île, tandis qu'il eſt appelé vent de mer ſur la partie ſeptentrionale & occidentale, qui en effet le reçoit immédiatement de la mer.

Pendant l'été ce vent ſouffle juſqu'à quatre heures après minuit, & laiſſe à ſa chûte un calme profond qui ſe prolonge juſqu'à l'heure où le limbât ſe fait ſentir.

Dans l'automne & l'hiver il ne tombe qu'au lever du jour, pour être remplacé par d'autres

vents qui naiſſent de l'irrégularité de la ſaiſon.

Dans le printems, ſa durée ne paſſe pas le milieu de la nuit, & alors ſuccède ce calme heureux pendant lequel ſe forment les roſées rafraîchiſſantes qui humectent la terre au coucher du ſoleil.

Les vents limbâts, qu'on ſent naître avec les premiers jours de l'été, ceſſent vers la mi-ſeptembre ; c'eſt le commencement des plus inſupportables chaleurs, parce qu'aucun ſouffle n'en tempère plus la violence ; mais elles ne ſont pas de longue durée ; elles décroiſſent ſenſiblement dans les derniers jours d'octobre, ſous les nuages pluvieux dont l'atmoſphère commence à ſe charger.

Il arrive, dans l'été, que le limbât après trois jours d'accroiſſement eſt remplacé par un vent ſeptentrional qui eſt incommode & dangereux.

Il s'éveille à ſept heures du matin, augmente à midi, & ne tombe qu'au ſoir. Il amaſſe ſur l'horizon des vapeurs mal ſaines & brûlantes, contre l'atteinte deſquelles il eſt néceſſaire de prémunir ſa ſanté. La meilleure précaution qu'on puiſſe prendre en pareil cas eſt de ſe tenir renfermé chez ſoi, portes & fenêtres cloſes.

Si ce vent, dont les périodes ſont à peu près les mêmes que celles du limbât, continue de

souffler six ou neuf jours de suite, malheur aux productions de la terre, & particulieremeut aux plantes de coton, qui bientôt sont desséchées & brûlées jusqu'aux racines ! Malheur aux vignes elles-mêmes, qui vont se dépouiller de leurs feuilles & de leurs grappes abondantes !

Il en résulte quelquefois un autre dommage plus destructeur encore, par des nuées de sauterelles, que le souffle de ce vent produit & répand sur la surface des campagnes. Rien n'échappe où elles se trouvent, la richesse du sol est totalement anéantie ; le bétail est détruit, & le cultivateur lui-même ne trouve son salut que dans la retraite profonde. Heureusement c'est un de ces fléaux dont la nature ne multiplie pas les exemples.

La partie méridionale de l'île souffre plus qu'aucune autre de l'incommodité de ce vent, qui apporte avec lui la chaleur des terres sèches & brûlantes qu'il a parcourues dans un assez long espace.

Il est beaucoup plus supportable dans la partie du nord & sur les côtes, parce que venant de la Caramanie, province de l'Asie mineure, il s'est un peu rafraîchi sur la mer qu'il traverse dans un espace d'environ cinquante milles.

Si les chaleurs de l'été sont excessives, le froid

de l'hiver eſt tellement modéré qu'on n'allume de feu dans les maiſons que pour ſe garantir d'une trop grande humidité.

Il eſt rare de voir de la neige ; ou ſi par haſard il en tombe, elle fond preſqu'auſſi-tôt, de ſorte qu'il n'en reſte plus de traces le lendemain.

J'en excepterai une vallée qui ſe trouve au bas du mont Olympe, où la neige ſe durcit par les vents & ſe conſerve juſques dans le cœur de l'été. Les habitans des lieux circonvoiſins ſont tenus d'en porter au ſérail ou palais du gouverneur autant qu'il en faut pour les glacieres, moyennant laquelle charge ils ſont exempts des nombreux impôts dont le peuple cypriote eſt accablé.

J'ai fait cette dernière obſervation ſur la température de Chypre, que, malgré le changement d'air, le paſſage d'une ſaiſon à l'autre n'étoit preſque pas ſenſible.

Après être entré dans des détails que j'ai cru importans, je paſſe à la culture des vignes.



CHAPITRE XXVII.

De la Culture des Vignes.

ON cultive des vignes ſur diverſes collines de Chypre ; mais toutes ne produiſent pas un vin égal en qualité à celui qu'on connoît ſous le nom de la Commanderie, qui fait les délices de nos tables d'Europe.

Le territoire de la Commanderie eſt enclavé dans cette partie de l'île que les Grecs appellent Orni, laquelle comprend, au couchant une portion de l'ancienne province de Paphie, & au midi une autre de celle d'Amathuſie, qui n'eſt pas moins ancienne. Ce territoire eſt borné au levant par la ville de Limaſſol, au couchant par celle de Paphos, au nord par le mont Olympe, appelé en langue grecque Throgodòs ou Throdòs.

Entre pluſieurs hameaux qui s'élèvent dans cette enceinte, les plus renommés par la qualité de leur vin, ſont Zoopi & Ozongùn, voiſins l'un de l'autre, & ſitués ſur la même colline.

Ce nom de la Commanderie, donné au territoire, dérive des chevaliers des ordres de S. Jean

de Jérusalem & du Temple, auxquels il appartenoit. Malthe conserve encore des prétentions sur cette propriété, & en attendant qu'il plaise au musulman, un jour converti, de la lui restituer, le grand-maître en confère le titre à un commandeur de l'ordre : c'est à présent la famille des Cornaro, établie à Venise, qui en est revêtue.

Les collines où l'on cultive la vigne, sont généralement pierreuses, d'une terre noirâtre où se trouvent mêlées quelques veines couleur de rouille, & en certains endroits des particules brillantes qui sont de talc, communément appelé parmi nous pierre spéculaire.

Les vignes sont plantées avec symmétrie, sur des files séparées les unes des autres par une égale distance.

On fait les plantations dans le tems pluvieux, qui, comme je l'ai dit, arrive vers la mi-novembre. Il est d'usage dans quelques cantons de creuser à la place du cep une fosse de deux coudées de profondeur, où l'on fait croître certaines plantes basses & touffues, que les Grecs nomment trombie, qui sont de véritables plantes de thym, dont cette île abonde. Ces plantes servent à défendre le cep de la trop grande humidité qui pourroit lui être nuisible dans la saison des

pluies,

pluies, & conſervent au jeune plan une terre légère, qui donne à ſes racines la facilité de s'étendre.

Dans d'autres lieux, où la nature du terrein ne demande pas qu'on creuſe des foſſes pour la plantation, on introduit le cep dans la terre par le moyen d'un inſtrument, que les cultivateurs nomment cuſpos ou échelle, à cauſe de deux appuis deſtinés à recevoir le pied pour enfoncer l'inſtrument. Quand le cep eſt introduit à la profondeur d'une coudée, on jette un peu d'eau deſſus & on remplit de terre le reſte de l'ouverture ; c'eſt la manière la plus uſitée de l'île.

Quoique dans ces derniers terreins il ne faille pas creuſer de foſſe pour la plantation, il eſt prudent quand la vigne eſt adulte, de faire autour du cep une cavité plus ou moins grande, de peur que les grappes, qui touchent la terre, ne ſe pourriſſent dans les pluies abondantes ; il réſulte un autre avantage de cette précaution, c'eſt que la cavité, en retenant l'eau, conſerve à la grappe une fraîcheur qui la féconde, ſans danger de la pourrir.

Toute eſpèce d'arbres eſt ſoigneuſement écartée des vignes, pour laiſſer à l'air un cours plus libre : dans le printems on ſe donne une peine prodigieuſe à extirper les herbes inutiles qui croiſſent

& ſe renouvellent chaque jour autour des ceps.

Le tronc de la vigne eſt communément bas & preſque jamais ne s'éleve à plus d'une coudée ; il groſſit en progreſſion du tems où on l'a planté ; comparés aux ceps d'Italie, ceux de l'île de Chypre peuvent paſſer pour très-gros.

La taille a lieu en février & mars, on ne laiſſe que deux tiges ſur chaque cep & deux boutons ſur chaque tige. Si on juge à propos de laiſſer croître trois tiges ſur un cep, alors on ne conſerve qu'un bouton ſur chacune d'elles.

On taille la vigne avec un petit inſtrument rtanchant que nous nommons ſerpette ; on coupe ſes tiges en pente & du côté oppoſé aux boutons, afin que la sève, en découlant de la tête du cep, n'atteigne pas le fruit ; ce qui, dans le cas contraire, lui cauſeroit du dommage.

On ne connoît point l'uſage d'enchaîner la vigne à des appuis ; ſes rameaux peuvent s'étendre ſelon leur diſpoſition naturelle ; les Cypriotes ſont perſuadés que la grappe mûrit mieux étant inclinée vers la terre, qu'expoſée au ſoleil. Quand la chaleur a pénétré dans les foſſes ou cavités qu'on a faites au pied de la vigne, elle s'y concentre & conſerve aiſément ſon même degré de force.

Un cep ne porte qu'un petit nombre de grap-

pes ; leurs grains ſont très-écartés, mais nourris & ſucculens ; ils tiennent à de longues queues ; leur peau eſt de couleur purpurine & leur chair participe du verd & du rouge.

Le raiſin de la Commanderie ſe diſtingue bien aiſément de celui des autres vignobles ; il a une peau mince & déliée, une chair compacte qui réſiſte tant ſoit peu à la dent, tandis que par-tout ailleurs, il eſt enveloppé d'une peau épaiſſe & fond naturellement dans la bouche ſans le preſſer.

Quand la grappe approche de ſa maturité, on voit certains cultivateurs dépouiller leurs vignes du feuillage, & rapprocher toutes les branches divergentes de leur tronc commun. La raiſon qu'ils en donnent eſt que les grappes en muriſſent plus vîte ; mais on peut leur répondre qu'elles doivent auſſi ſe ſécher plus aiſément & perdre une partie de leur ſuc. Quoi qu'il en ſoit, cet uſage ſe pratique par des cultivateurs expérimentés.

La vendange eſt ouverte dans les derniers jours du mois d'août, & dure environ ſix ſemaines. On coupe en premier lieu toutes les grappes qu'on deſtine à faire des vins ordinaires ou d'une qualité inférieure ; celles qu'on réſerve pour des vins choiſis ne ſe recueillent qu'à la fin d'octobre.

On ſe ſert pour vendanger, de petits paniers de jonc & de corbeilles faites auſſi de jonc, ou de branches d'oſier, pour tranſporter la vendange.

Ces jours ſont des fêtes : les échos des collines ne retentiſſent que des accens de l'eſpérance & de la joie : les travaux ſont ouverts le matin & terminés le ſoir par des danſes champêtres : le Cypriote paroît un moment ne plus ſe ſouvenir qu'une partie de cette récolte, foible dédommagement de ſes ſueurs, doit être la proie du deſpote avide.

On dépoſe la vendange ſur des terraſſes couvertes, que les Grecs nomment punſi, où elle eſt étendue avec une attention ſcrupuleuſe : les grappes, placées légèrement les unes au-deſſus des autres, s'élèvent à la hauteur d'une demi-coudée & reſtent en cette poſition juſqu'à ce que les grains détachés d'eux-mêmes de leurs queues par l'exceſſive maturité, commencent à rendre le ſuc qu'ils renferment.

Alors avec des pelles on enlève ces raiſins de la terraſſe ; on les porte dans les linòs ou celliers dont le pavé eſt de marbre, ou couvert d'un enduit ſolide & fait en pente d'un côté : on les écraſe avec un maillet applati, puis on les ſerre ſous de petits preſſoirs appelés patitiri, & on re-

commence la presse trois ou quatre fois selon le besoin.

Le moût qui en sort est doux & visqueux, il découle dans un large vaisseau qui est placé en terre à l'extrémité de la pente.

A mesure qu'il s'emplit, on le vuide avec de petits vases qu'on va verser dans des vaisseaux de grès d'un vaste contour & terminés en cône vers l'extrémité inférieure ; comme ils ne peuvent se soutenir d'eux-mêmes, à cause de leur forme, on les enterre jusqu'à la moitié de leur hauteur.

On laisse bouillir le vin dans ces vaisseaux pendant quarante jours de suite ; il faut avoir la précaution de ne les pas emplir jusqu'au bord, de peur que la liqueur dans son effervescence ne découle du vase pour se répandre à terre. D'une main légère on enlève l'écume à mesure qu'elle s'élève à la bouche du vaisseau.

D'autres observent une méthode différente, en fermant étroitement le vaisseau, auquel ils ne laissent qu'une ouverture suffisante pour recevoir l'air extérieur. Cette méthode est jugée la meilleure, & je crois qu'elle l'est en effet, en ce que l'esprit de la liqueur ne s'évapore pas.

Si on s'avisoit de boire de ce moût pendant son effervescence, on éprouveroit aussi-tôt un gonflement de ventre & de fortes coliques, qui

font beaucoup ſouffrir, mais dont heureuſement les ſuites ne ſont pas dangereuſes.

Cependant on peut lui ôter cette qualité nuiſible : les habitans en ont trouvé le moyen que voici :

Ils ſuſpendent aux poutres des celliers de petits ſacs faits d'une toile de coton très-ſerrée, dont l'ouverture ſe tient élargie, au moyen d'un cercle de bois qu'ils y ont attaché. Au fond du ſac eſt de la cendre de ſarment, à la hauteur d'une palme ; ils verſent deſſus une meſure plus ou moins grande de moût bouillant, lequel, filtrant à travers la cendre, ſe clarifie & devient potable, ſans riſque d'incommoder.

Il ſe trouve néanmoins pluſieurs étrangers qui ne peuvent ſouffrir l'uſage de cette boiſſon, parce qu'elle comporte un aigre-doux, qui cauſe des nauſées, & quelquefois excite au vomiſſement.

Ce moût ainſi clarifié ne ſe perfectionne jamais, & bien ſouvent ſe détériore. Il eſt curieux d'obſerver la cendre à travers laquelle il a filtré ; elle eſt couverte de globules agités, de couleur rouge obſcur.

Quand le vin a bouilli pendant quarante jours on ferme le vaiſſeau avec des couverts de terre cuite.

La couleur du moût, avant de bouillir, eſt

d'un rouge foncé ; elle devient plus légère après l'efferveſcence ; elle s'affoiblit encore avec les années ; tellement qu'après quinze ou vingt ans, le vin de Chypre acquiert la couleur de nos muſcats.

Il y a pluſieurs manières de préparer les vaiſſeaux qu'on deſtine à recevoir du vin. Ici on les fait chauffer pour les enduire ſimplement de poix. Là, au ſortir de la fournaiſe on fait couler deſſus un liquide bouillant composé de térébenthine & de poix, mêlé de cendre de ſarment, de poil de chevre & d'un ſable délié ; ce liquide s'inſinue dans les pores du vaſe échauffé, & jamais enſuite ne s'en détache.

Ces vaiſſeaux ſe fabriquent dans deux villages de l'île, appelés Cornos & Lapite, l'un, ſitué dans la partie méridionale de l'île, & l'autre, ſur la côte ſeptentrionale dans l'ancienne province de Lapathie, où ſelon la tradition des habitans, l'art de faire des vaſes fut perfectionné depuis un tems immémorial.

Les plus gros de ces vaiſſeaux contiennent vingt barils, & les plus petits environ douze ; j'ai expliqué ailleurs ce que l'on entend par baril & quelle eſt ſa meſure.

Le prix ordinaire de ces vaiſſeaux eſt de trois à cinq piaſtres du Levant.

J'ai oublié de dire que le vin, en se clarifiant, déposoit au fond du vaisseau une matière grasse & visqueuse, que dans le pays on nomme manà. Loin de nuire à la qualité de la liqueur, elle contribue à sa perfection.

J'ajouterai que des grappes du raisin on extrait une eau-de-vie excellente, qui se consomme tant sur les lieux que sur les côtes de Syrie, où les commerçans Européens la débitent avec avantage.

La récolte est à peine achevée que commencent les perquisitions fiscales. Des émissaires du gouvernement se répandent dans tous les vignobles, s'informent, à titre de marchand, du produit de chacun, pénètrent dans les plus riches celliers, puis en vertu d'ordres arbitraires dont ils sont porteurs, enjoignent impérieusement au propriétaire de leur livrer quelques vaisseaux de son meilleur vin, & de le conduire à ses frais & risques jusques dans les caves du sérail.

Heureux le Cypriote assez prévoyant pour ne pas laisser connoître à ses voisins, même aux gens attachés à son service, la quantité de sa récolte A l'aide d'un confident sûr, il se hâte d'enfouir dans ses bâtimens ou dans ses vergers le meilleur vin qu'il a recueilli, après quoi, il ne redoute plus d'exposer le reste aux regards du despote subalterne.

Cette précaution eſt ſur-tout indiſpenſable dans le territoire de la Commanderie, où le vin plus précieux que dans les autres vignobles excite bien davantage l'avidité du gouvernement. On creuſe des foſſes profondes, où l'on dépoſe enſemble trente & quarante vaiſſeaux bien couverts & fermés hermétiquement. On étend deſſus une quantité de terre ſuffiſante pour les garantir de tout accident. Il n'y a pas à craindre que le vin ainſi enfoui ſe détériore. On aſſure, au contraire, à Zoopi & à Orungùn, qu'en le tirant de la foſſe on le trouve amélioré.

J'expliquerai dans le chapitre ſuivant, la manière de garder & de conſerver les vins qu'on va tranſporter des campagnes à la ville.

CHAPITRE XXVIII.

Tranſports des Vins à la ville de Larnic, & manière de les conſerver.

ON porte à quarante mille cruches, ou à dix mille barils de notre meſure tout le produit des meilleurs vins de Chypre.

Ces vins ſe vendent à tant la charge, qui eſt

composée de seize cruches, ou de quatre barils.

L'achat s'en fait au tems même de la récolte, mais sous la clause formelle & obligatoire pour le vendeur, de garder son vin pendant une année, de l'entretenir à ses frais & de le reprendre, si alors il n'est pas jugé bon & valable.

Cet espace de tems écoulé, l'acheteur va en personne, ou envoie un chargé de procuration au cellier du vendeur. Il compare le vin qu'on lui a donné pour essai avec celui qui est resté sous la garde du propriétaire, & si la qualité s'est maintenue de part & d'autre, le contrat se réalise.

Si, au contraire, l'acheteur trouve le vin ou affoibli ou altéré, & que le vendeur soit d'un autre avis, on appelle deux arbitres, dont le jugement a force de loi; mais on est rarement obligé d'y avoir recours, parce que la bonne foi & la loyauté président à tous les contrats de cette nature.

C'est à la ville de Larnic qu'on conduit presque tous les vins de l'île; on sait dans les échelles du Levant qu'elle en est l'entrepôt. Le transport s'en fait dans des outres. Comme elles servent à transférer indistinctement les bons vins & les vins ordinaires, elles sont goudronnées avec assez peu de précaution.

Delà vient cette odeur de poix qu'on trouve au vin de Chypre, dans les premières années, qui feroit moins fenfible, fi on apportoit plus d'attention à goudronner les outres ; la preuve en eft que dans les campagnes où les vaiffeaux font mieux préparés, le vin n'a pas, à beaucoup près, une odeur auffi forte que le vin tranfporté à la ville.

Rendu à Larnic, le vin fe tranfvafe dans des tonneaux cerclés en fer.

Quand il a atteint quelques années, il commence à perdre fon odeur de poix, & la dépofe entiérement après douze à quinze ans de tonneau. C'eft la meilleure preuve de fa vieilleffe.

On ne connoît point à Larnic de caves fouterraines, toutes font à fleur de terre, longues & étroites. Les tonneaux font affis fur des folives ou des petits murs élevés d'une palme de main, comme cela fe pratique parmi nous. On donne à ces caves le nom de Kilaù. On ne croit pas qu'il importe à la qualité du vin de les bâtir vers tel point de l'horizon plutôt que vers tel autre. On leur laiffe peu de jour, & les fenêtres qui le tranfmettent font percées à l'extrémité qui fait face aux deux rangs de tonneaux. On ne les ouvre que pour faire au vin quelque travail néceffaire.

Quand je dis qu'on tranſvaſe le vin dans des tonneaux au ſortir de l'outre, je n'entends pas parler de celui nouvellement fait. On le dépoſe comme à la campagne, dans des vaiſſeaux de terre, & ce n'eſt qu'après l'année révolue qu'on le verſe dans le tonneau.

Il eſt d'uſage de ne jamais emplir les tonneaux. On y laiſſe un certain vuide ; ils pourroient même n'être qu'à moitié pleins, ſans que le vin en ſouffrît.

J'ai remarqué que le vin de Chypre n'attachoit pas au vaiſſeau qui le renferme un enduit graveleux & brillant que nous appelons tartre. Néanmoins il dépoſe au fond une lie qui participe du rouge, du noir & du jaune, & qui en ſéchant acquiert la conſiſtance d'une pâte déliée, avec la couleur du tabac d'Eſpagne.

Cette lie eſt d'un avantage précieux ; on a grand ſoin d'en garnir les tonneaux qui doivent recevoir le vin à ſon arrivée des campagnes. Cette lie ſe ſoulève d'abord par la chûte de la liqueur, la trouble, en ſe confondant avec elle ; mais bientôt elle attire vers le fond toutes ſes parties graſſes, & par ce moyen la clarifie & l'améliore ſenſiblement.

Dans les achats de vin, la lie reſte toujours au vendeur, à moins qu'il n'y ait une clauſe

contraire, qu'on doit formellement énoncer dans le contrat.

Le vendeur peut auſſi retenir dix ou douze flacons de chaque vaiſſeau pour conſerver la lie fraîche & liquide, qui perdroit toute ſa propriété en ſéchant.

La lie d'un vin ne préjudicie jamais à la qualité d'un autre ; on confond même les vins de pluſieurs vignobles, ſans riſque de les altérer.

On fait un ſi grand cas des tonneaux garnis de lie, qu'on les paye quatre fois plus que ceux où il n'y en a point.

J'ai obſervé que le vin de Chypre étoit de couleur rouge en ſortant du preſſoir, & qu'après cinq à ſix ans il la changeoit en celle de nos muſcats. Mais on a trouvé le moyen de la lui faire prendre avant le tems ordinaire. J'en tranſcris la recette, telle que me l'a donnée un marchand de Larnic.

Tranſvaſez dans un tonneau neuf la liqueur que vous voulez clarifier. Prenez une demi-drachme de colle de poiſſon, à raiſon de chaque cruche de vin ; applatiſſez-la ſous le marteau & l'effilez avec la main. Poſez-la dans un vaſe de terre vernis, où vous verſerez cinq à ſix verres tirés du tonneau. La colle y doit reſter vingt-quatre heures en infuſion. Mettez le vaſe

ſur un feu modéré pour lui éviter un trop fort bouillon. Remuez la colle juſqu'à ce qu'elle ſoit fondue, alors verſez-la dans le tonneau, & fouettez le vin avec un bâton pendant ſept à huit minutes. Vous le laiſſerez repoſer ſix jours & le ſeptieme vous pouvez le ſoutirer de nouveau.

Cette opération peut cauſer au vin quelqu'altération apparente, mais ne change rien à la qualité bonne ou moindre qu'il avoit avant d'être travaillé. Cependant il en peut réſulter par la ſuite deux préjudices ; le vin ne produit plus de lie ; & privé de cette ſubſtance conſervatrice, il perd une partie de ſa force & de ſon parfum. C'eſt pourquoi on ne fait guère uſage de la recette que je viens de donner. Je pourrois même dire qu'elle eſt mépriſée de la plupart des naturels.

Elle eſt mieux accueillie des marchands Européens, qui ne craignent pas de vendre comme vin vieux, le vin nouveau, auquel cette opération fait prendre une apparence de vieilleſſe. En jettant un peu de lie dans chaque tonneau clarifié, ils mettent la liqueur en état de ſouffrir la traverſée ſans aucun dommage.

Il y a moins de riſque à faire l'opération quand le vin a huit à dix ans de vieilleſſe, & qu'on

veut le mettre en bouteille, sa lie n'est plus utile à sa conservation, & on lui donne en le clarifiant un goût plus délicat.

Examinons maintenant quel est le commerce des vins de Chypre & la consommation qui s'en fait en Europe.

CHAPITRE XXIX.

Commerce des Vins de Chypre, & consommation qui s'en fait en Europe.

LARNIC ne doit l'avantage d'être devenue l'entrepôt de vins de Chypre qu'à sa proximité de la côte des Salines, où viennent débarquer tous les vaisseaux européens. Cette branche de commerce assure la subsistance de ce bourg situé dans la partie la plus stérile du royaume.

Le vin se vend à la cruche, vase de terre d'une grandeur déterminée, qui contient environ cinq flacons, mesure de Florence.

Le prix des meilleurs vins a coutume d'être de deux piastres & demie à trois piastres; celui des vins nouveaux, c'est-à-dire de ceux qu'on a recueillis depuis une année, est ordinairement de trois quarts de piastre, ou d'une piastre.

Cependant je l'ai vu porté à une piaſtre $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{2}$, même à 2 piaſtres $\frac{1}{2}$ & $\frac{3}{4}$. Mais ces derniers prix ſont extraordinaires & n'ont lieu que dans les années ſtériles, ou en cas de chargemens conſidérables pour l'Europe. Les vins de ſix, huit, dix & quinze ans, ne ſont pas ſujets à cette viciſſitude de prix.

L'expédition de ces vins pour l'Europe ſe fait en tonneaux, qui ordinairement contiennent ſoixante-dix cruches, ou dix-ſept barils de notre meſure.

Ces vins expédiés ſont ſoumis à deux ſortes de dépenſes ; les premières ſont celles de tarif, invariables & confirmées par l'uſage & l'approbation de tous les correſpondans Européens. Les ſecondes varient avec le prix de la marchandiſe, ſur lequel elles ſont réglées.

Pour en donner une idée plus juſte au lecteur, je vais mettre ſous ſes yeux le tableau de ces deux ſortes de dépenſes.

Achat.

Pour 70 cruches de vin de Chypre à trois piaſtres la cruche, 210 piaſtres.

Tarif.

Ci-contre.	210 piastres.	

Tarif.

Valeur du tonneau de 70 cruches,	7 piastres.	50 aspres.
Soûtirage, remplage & transport à la mer,	1	55
(1) Chargement à $\frac{1}{4}$ de piastre par tonneau,		25
(2) Facturage à $\frac{1}{4}$ de piastre par tonneau,		25
(3) Rétribution des commis de Douane à 1 aspre par cruche,		70
TOTAL. . .	220 piastres.	25 aspres.

Dépenses incertaines & réglées sur le prix de la marchandise.

(4) Courtage ou senserie à 1 pour 100 sur le prix de 210 piastres,	2 piastres.	40 aspres.

De l'autre part.	2 piaſtres.	40 aſpres.
(5) Droits de Douane à trois pour cent,	6	30
(6) Conſulat, à deux pour cent,	4	20
(7) Proviſions à deux pour cent,	4	20
Dépenſes imprévues,		45
TOTAL...	237 piaſtres.	50 aſpres.

Laquelle ſomme peut équivaloir à 848 livres de Florence.

(1) *Chargement.* Droit qu'on paye au capitaine du vaiſſeau, en conſidération des frais de cordage qu'il eſt obligé de faire pour amener les tonneaux à bord du bâtiment.

(2) *Facturage.* Droit dû au facteur de la côte, qui expédie, charge & conduit au port la marchandiſe.

(3) *Rétribution.* Elle fut d'abord volontairement payée aux commis de Douane pour l'aſſiſtance ou aide qu'ils donnoient à chaque chargement, & depuis elle eſt devenue exigible.

(4) *Courtage.* Droit accordé aux perſonnes qui ſe chargent de procurer des vins & de faire les propoſitions de vente & d'achat.

(5) *Douane.* C'eſt le droit que le grand-ſeigneur fait prélever ſur les vins vendus, pour la permiſſion qu'il accorde à leur ſortie de ſes états.

(6) *Conſulat.* Droit que les négocians payent, à titre de don, au conſul de leur nation, en reconnoiſſance de la protection qu'ils en reçoivent & de la lettre de recommandation qu'il donne au vaiſſeau.

(7) *Proviſions.* Lettres expédiées à chaque navire, qui conſtatent la nature de ſes marchandiſes, l'acquittement des droits, & ſa deſtination.

On cherche à préſerver le vin par toutes ſortes de précautions, de la fraude qui pourroit avoir lieu dans le tranſport à la mer, ou durant la traverſée. On applique ſur le trou du tonneau, déjà fermé d'un liége goudronné, une bande de fer blanc, dont on cachette les quatre coins; un pareil cachet eſt appoſé ſur la cédule du chargement, qu'on fait ſigner au capitaine du navire. Si le voiturier ou les matelots parviennent par quelque moyen à tirer quelques flacons de vin du tonneau, on eſt du moins aſſuré qu'ils ne pourront pas le remplir, & que la liqueur n'en ſouffrira aucune altération dans ſa qualité.

Le vin ſe tranſporte à la côte ſur des chariots, & quand il eſt déchargé, on jette à la mer les tonneaux, attachés par une corde à une

petite barque, qui les conduit au vaisseau.
On fait aussi des envois de vin de premiere qualité dans de grandes bouteilles de verre, appelées dames-jeannes, qui, sans être d'une grandeur déterminée, ont coutume de contenir deux cruches & demie, ou douze flacons de notre mesure.

Je me suis assuré par plusieurs expériences que le vin se conserve mieux dans ces bouteilles, & qu'en outre, il est moins sujet au déchet que dans le tonneau.

Ces dames-jeannes sont recouvertes d'osier ou de jonc; elles sont soigneusement bouchées, ficelées, goudronnées & cachetées, de même que les tonneaux.

Elles ont leurs inconvéniens. Quoique très-épaisses à l'orifice, elles sont minces & déliées vers le ventre, & par conséquent exposées à être facilement cassées. On les empaille avec une attention scrupuleuse, & on met sur les paniers qui les renferment un peu de goudron, pour instruire les matelots de leur fragilité.

Une grande partie des vins de Chypre s'expédie pour Venise; mais ce sont presque tous vins nouveaux, de dix-huit mois au plus, qui n'ont pas encore acquis de qualité. Ce commerce est très-avantageux pour Venise, qui ne donne

point de numéraire pour l'achat de ces vins, mais les échange pour des aciers, des glaces & des quincailleries.

Les marchands Vénitiens ont l'art de perfectionner ces vins en assez peu de tems & les vendent à un prix raisonnable. C'est pourquoi on les préfère à ceux qu'on vend à Livourne, qui se payent toujours très-cher. Il est vrai que les vins tirés de ce dernier port ont quelquefois plus de force, & sont d'un goût plus délicat.

L'île de Chypre fait aussi des envois pour la France, l'Angleterre, la Hollande, & même pour la Toscane. Mais ces états ne prennent que des vins de cinq à six ans au moins.

Il est bien difficile aux marchands eux-mêmes de distinguer les vins de dix ans d'avec ceux de six, & les vins de vingt ans d'avec ceux de dix. C'est pourquoi on court le risque d'être trompé sur leur âge, si le vendeur avec qui l'on traite est de mauvaise foi.

Ce que j'ai dit jusqu'ici des vins de la Commanderie peut s'appliquer, quant à la culture & au commerce, à un autre vin de l'île, connu sous le nom de Muscat de Chypre.

L'espèce de raisin dont on l'extrait ressemble à nos muscats d'Italie, sinon que ses grains sont plus écartés l'un de l'autre, plus gros & plus succulens.

La liqueur eſt blanche dans ſa premiere année. En vieilliſſant elle devient rouge, & après ſoixante ou ſoixante-dix ans de garde, elle acquiert la conſiſtance du julep. Elle eſt d'une ſaveur extrêmement douce, qui déplaît à quelques perſonnes, & qui, par beaucoup d'autres eſt regardée comme la meilleure preuve de ſa perfection.

L'île n'en produit qu'une très-petite quantité, puiſque le tout enſemble ne s'élève pas à cinq mille cruches, ou douze cens cinquante barils de notre meſure.

Le village le plus renommé pour ſon muſcat eſt Agros, ſitué dans la partie méridionale de Chypre.

Ce vin, quand il eſt nouveau, ſe paye une piaſtre la cruche, mais après ſa premiere année il monte à deux piaſtres, puis à trois, mais jamais au-delà, quel que ſoit ſon âge.

Il n'attache aucune partie tartreuſe au vaſe & tonneau qui le contient, ſemblable en cela à tous les vins de l'île; ſa lie eſt d'une très-bonne qualité.

Outre les vins de choix & les muſcats, on recueille en Chypre une quantité abondante de vins ordinaires qu'on conſomme ſur les lieux & qui fourniſſent à l'approviſionnement des pays circonvoiſins, nommément de la côte de Syrie.

Ces vins dont les tonneaux sont goudronnés avec négligence, ont un goût de poix insupportable & un fumet assez nuisible pour causer de violens maux de tête ; on n'en peut faire usage qu'en les coupant avec beaucoup d'eau.

Un peu d'attention, je le répete, préserveroit les vins de ce goût qui les détériore, & nuit à leur vente. On s'étonne que le Cypriote, si avide de lucre dans les moindres objets, sacrifie aussi légerement tout le fruit d'une récolte. Sa négligence a cela de bon, qu'elle éloigne de ses celliers l'avidité fiscale.

Les meilleurs vins de cette espece se trouvent au village d'Omodos, situé dans la partie méridionale de l'île ; ils ont un goût qui rappelle les vins de Provence.

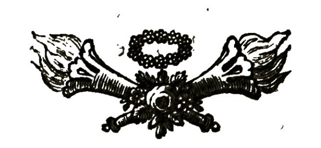
Pendant mon séjour en Chypre, quelques François établis dans le voisinage d'Omodos, essayerent de faire du vin selon la méthode provençale ; l'ayant laissé reposer une année dans les tonneaux & ensuite mis en bouteilles, ils le servirent à des Provençaux qui le louerent comme une production de leur pays.

Le prix de ces vins ordinaires ne s'éleve jamais au-dessus d'un quart de piastre la cruche, & dans plusieurs villages on vous en délivre deux pour cette modique somme ; leur fermentation étant

moins forte & moins longue que celle des vins de la Commanderie, ils sont en état de souffrir le transport après dix mois de vaisseau.

Leur couleur, au sortir du pressoir, est d'un rouge foncé, qui se maintient durant cinq à six ans, & ensuite se change insensiblement en une autre couleur qui approche du jaune pâle. Ils déposent aussi avec l'âge ce fumet violent qu'ils ont dans leur nouveauté. Mais quel que soit le degré de perfection qu'ils atteignent, ils n'égalent jamais en saveur ni en qualité les vins de la Commanderie.

Quittons les celliers d'Omodos qui n'approvisionnent que leurs alentours, & revenons à ces vins exquis que le commerce va distribuer à toutes les régions de l'Europe, dont notre Italie surtout fait l'ornement de ses repas, & contre l'attrait desquels le musulman lui-même n'a jamais su résister que foiblement.



CHAPITRE XXX.

De la maniere de conſerver les Vins de Chypre en Europe.

LE vin de Chypre tranſporté en Europe eſt ſujet à des droits & des dépenſes, dont je n'offrirai point l'état, parce que variant ſelon les lieux & les tems, il n'eſt guère poſſible d'en acquérir une exacte connoiſſance.

Quand il eſt parvenu au dernier endroit de ſa deſtination, il n'y a pas de meilleur moyen de le conſerver que de l'extraire des tonneaux ou des dames-jeannes qui le contiennent & de le mettre en bouteilles.

Mais avant de procéder à cette opération, il eſt néceſſaire de le laiſſer repoſer au moins un mois, pour que la lie, battue par le voyage & mêlée avec la liqueur, ait le tems de s'en ſéparer & de deſcendre au fond du vaiſſeau. A cet égard j'ai remarqué que dans nos pays elle retomboit plus difficilement qu'en Chypre.

Les tonneaux doivent être poſés à la décharge dans un lieu d'où il ne ſoit plus beſoin de les ſortir ; en les élevant ſur les ſolives, il faut en-

çore avoir la précaution de laiſſer deſſous un vuide ſuffiſant pour paſſer les bouteilles.

Rien de ſi facile que le tirage du tonneau ; en le perçant au-deſſus de la lie, on évite de recevoir du vin trouble.

Pour l'extraire des dames-jeannes, on a coutume en Italie de ſe ſervir de tubes de verre, d'un canon recourbé. On prend garde que l'orifice introduit dans la liqueur n'en touche le fond ; & afin de le tenir au point qu'on deſire, on lie au col de la dame-jeanne l'extrémité ſupérieure.

Quoiqu'il importe peu de tirer le vin dans des vaſes de telle ou telle matiere, c'eſt par-tout l'uſage de le mettre dans des bouteilles de verre noirâtre.

On ne juge pas en Europe qu'il ſoit indifférent de bien ou mal couvrir le vin de Chypre. Malgré l'expérience des cultivateurs Cypriotes, je continue de croire que tous les liquides s'évaporent à l'air, ſans exception d'aucun.

On obſerve, en mettant le vin en bouteilles, de laiſſer un vuide de deux doigts entre la liqueur & le bouchon.

On doit ſe procurer, autant qu'il eſt poſſible, des bouchons faits de liege d'Eſpagne, qui eſt moins poreux que tout autre. Dans quelques en-

droits, comme en Angleterre, on fait bouillir les bouchons dans l'eau pour les faire pénétrer plus avant dans les bouteilles ; mais cette méthode n'est pas généralement suivie, parce qu'elle expose le liege à se moisir, & à faire prendre au vin une odeur de pourriture ; il suffit d'entasser les bouchons avec un maillet. Enfin pour ôter tout passage à l'air extérieur, on couvre les bouteilles d'une couche de goudron.

Ces vins ne sont pas également bons dans tous les tems de l'année. Si le printems & l'été leur sont favorables, l'hiver leur est très-nuisible, surtout dans les contrées froides. Ils semblent alors avoir perdu toute leur délicatesse & leur parfum. C'est pour cela que les connoisseurs ont la précaution de les approcher du feu, ou de les mettre sur les cheminées, avant que de les boire.

Pendant les chaleurs, il est inutile pour leur conservation de les déposer dans des caves fraîches : tous les lieux leur conviennent. Ils se maintiendront aussi-bien sur un plancher que sur la terre.

En les versant de la bouteille, on connoît aisément s'ils sont anciens. Quand ils attachent au verre des parties huileuses, c'est une preuve de leur vieillesse. Un vin clarifié par artifice est trop énervé pour en produire.

Il n'eſt pas auſſi aiſé de vérifier s'ils ſont naturels, parce qu'il y a mille moyens de les travailler. Le plus ordinaire, eſt celui de les mélanger avec des muſcats & des odeurs. Pour prévenir la fraude à cet égard, on ne peut mieux faire que de s'informer de quels ports ils viennent & de n'acheter jamais qu'à des marchands d'une probité connue.

On va voir dans le chapitre ſuivant, qui ſera le dernier de ce volume, que les vins de Chypre jouiſſent depuis une longue ſuite de ſiecles de la conſidération qu'ils ont aujourd'hui.

CHAPITRE XXXI.

De l'ancienne Renommée des Vins de Chypre.

STRABON le géographe, en décrivant l'île de Chypre, fait à la fin un grand éloge des vins qu'on y recueille.

Pline le naturaliſte les compte parmi les vins précieux de la terre.

Les vignobles de Chypre, dit Grégoire-le-Grand, ſont les plus fertiles de tous ceux que je

connoiſſe, & leurs vins, recherchés des régions commerçantes, ſont pour le pays une richeſſe aſſurée.

Aponius admire la groſſeur des raiſins, dont le ſuc abondant & délicat parfume la bouche.

Deux peres capucins, qui nous ont donné des mémoires ſur le royaume de Chypre, citent comme une preuve de l'ancienne renommée de ſes vins, ce verſet du cantique des cantiques, que l'épouſe adreſſe à ſon bien-aimé : *Botrus Cypri dilectus meus mihi in vineis Engaddi.* Ils ont penſé que le *botrus* étoit un raiſin rare & exquis, tranſplanté de Chypre à Engadd. Il eſt facile de faire voir que les révérends peres ſe ſont trompés. Le *botrus* fut toujours connu des naturels comme un arbuſte odoriférant, duquel j'ai parlé au commencement de ce volume, ſous les noms de Kenna ou Alhanna, de Copher & de Cipre. Si le mot *botrus* ſignifie grappe en langue grecque, cela doit s'entendre de la fleur de l'arbuſte, qui reſſemble beaucoup à une grappe de raiſin fleurie.

On eſt ſurpris de lire dans une relation imprimée à Bologne le 11 de novembre 1572, que Selim II, monarque Ottoman, ſans reſpect pour le talim, alla conquérir l'île de Chypre, pour ſe rendre maître de ſes vins.

La jeunesse de ce prince s'étoit amollie & perdue dans les débauches du sérail. Les lauriers de ses prédécesseurs paroissoient à ses yeux plus dignes de mépris que d'envie, comme étant trop chérement achetés par les fatigues & les périls des armes. Une question que lui fait une de ses femmes, change en un instant cette humeur pacifique. Ils s'abandonnoient ensemble à une orgie voluptueuse: on leur sert un excellent vin de Chypre, que la favorite ne connoissoit pas. Elle en goûte, & c'est pour elle le nectar des dieux. Elle demande à Sélim, d'où il tire cette délicieuse liqueur? si les terres fortunées qui la produisent, en supposant toutefois qu'elle puisse provenir d'un sol terrestre, se trouvent enclavées dans la vaste étendue de son empire? Le sultan rougit, se sentant humilié de la réponse qu'il va faire. Il quitte brusquement sa nouvelle favorite, convoque le conseil, mande Piali, chef de ses galeres, & Mustafa, généralissime de ses armées; que le troisieme soleil, leur dit-il, voie mes forces rassemblées & prêtes à m'obéir? Je veux qu'on marche à la conquête de Chypre. Cette île renferme un trésor qu'il n'appartient qu'au roi des rois de posséder.

Cette expédition est décrite avec beaucoup d'intérêt par le pere Angel, de l'ordre de S. Dominique, & vicaire-général de la province de la Terre-

Sainte. Il demeuroit en Chypre, lors de la prise de Nicosie.

On est tenté de rire, en voyant de graves historiens prêter à Sélim un motif de gloire dans cette entreprise.

Un autre religieux, appelé Etienne Lusignan, qui fut aussi témoin de la défaite des Cypriotes, confirme le fait que je viens de rapporter; il dit que les Ottomans ayant découvert dans leurs recherches des vins de quatre-vingts ans, les firent passer au sérail, comme la partie la plus précieuse du butin.

Ces vins étoient réservés aux infirmes; & pour donner une idée de leur qualité, le pere Etienne nous apprend qu'ils s'allumoient au feu, & brûloient comme l'huile.

Il n'y a plus de ces vins en Chypre. Les plus vieux qu'on y puisse trouver, sont ceux qu'on conserve sous terre dans les vaisseaux de grès. Communément ils n'ont que vingt & vingt-cinq ans, & je crois qu'il n'y en auroit pas même de cet âge, sans la coutume qui a lieu parmi les chrétiens d'enfouir un de ces vaisseaux, à la naissance de chaque enfant, pour servir dans la suite au repas de ses épousailles. Ce vin, quelle que soit la destinée de cet enfant, ne passe jamais dans le commerce.

J'ignore quelle étoit la propriété des vins de quatre-vingts ans, qu'il n'étoit pas rare de trouver anciennement dans l'île ; mais je puis assurer que ceux qu'on garde aujourd'hui jusqu'à vingt ans, operent la guérison de plusieurs especes de maladies, même de celles qui sont invétérées ; j'en ai fait l'expérience sur moi-même.

Atteint depuis dix mois d'une fiévre tierce, qui avoit dégénéré en fievre quarte, je désespérois de mon état quand un Cypriote, que le hasard conduit chez moi, me donne connoissance du remede usité pour ces sortes de maladies. Ce remede consiste en un verre de vin vieux qu'on boit dans le redoublement. Je le fais & bientôt j'éprouve une forte envie de dormir. Un sommeil calme & profond s'empare de moi, rafraîchit mon sang, ma guérison s'opère en peu d'heures. Je m'éveille avec la santé, sans que depuis j'aie ressenti un seul accès de fiévre. De pareilles cures tiennent du prodige ; mais elles n'en sont pas moins réelles, & paroissent fort simples aux Cypriotes.

On emploie le vin de Chypre avec un égal succès, pour le pansement des blessures. Vous mouillez un linge dans une coupe pleine de vin, & vous l'appliquez sur la partie offensée. C'est un baume salutaire qui ne tarde pas à cicatriser la plaie & à la fermer entièrement.

Je

Je m'étonne que les négocians Européens, qui connoissent toutes les qualités de ce vin salutaire, n'essaient pas de transférer en Europe des plants de Chypre. Je sais que la différence de climat a pu les en détourner, mais je crois aussi que les soins & l'industrie de nos cultivateurs doivent contribuer à rendre moins sensible cette différence.

Si ces mémoires tombent entre les mains de quelqu'un d'eux, puissent-ils le déterminer à en faire la tentative : il risquera peu de chose ; & en cas de succès, il enrichira son pays d'une production avantageuse.

Je vais toutefois faire connoître les précautions qu'il faut prendre pour le transport des jeunes plants.

Si, après les avoir déracinés, on n'a pas une occasion prompte de les faire passer en Europe, il suffit de les tenir dans l'eau jusqu'à la hauteur d'une coudée.

Quand on est prêt à les envoyer, on les lie ensemble en forme de faisceau ; on enveloppe les racines d'un gros canevas ; on les pose dans un panier ou corbeille qu'on remplit de terre mêlée de sable de fleuve ou de torrent, mais non de mer ; on couvre le panier d'une grosse toile, en laissant en-dehors les têtes des jeunes plants

liés de diſtance en diſtance avec des brins de paille.

Il faut mettre ce panier, qui peut avoir une coudée & demie de hauteur, dans un baril dont le fond intérieur eſt couvert de terre ; vous empliſſez auſſi de terre le vide qui doit ſe trouver entre le contour du panier & le bois du baril, en y mêlant du ſable de fleuve ou de torrent, de la paille hachée & quelques grains d'orge. On aura ſoin de choiſir un baril tant ſoit peu plus élevé que le panier. Quant aux têtes des jeunes plants qui s'élevent découverts au-deſſus des deux vaiſſeaux, il ſuffit de les envelopper d'un peu de toile, afin de les garantir de la pouſſiere.

Les jeunes plants, pour ſe maintenir dans un état de fraîcheur qui eſt néceſſaire à leur conſervation, demandent à être arroſés dans la traverſée avec un peu d'eau douce. Ce qu'on obtiendra aiſément en les recommandant au capitaine du vaiſſeau, ou en promettant une modique récompenſe à un des matelots.

Cet envoi, ainſi préparé, parviendra ſans doute au lieu de ſa deſtination ſans aucune eſpece d'accident. Il appartient enſuite au cultivateur de planter ces jeunes ceps dans le terrein qu'il croit le plus propre à les recevoir. Les obſervations

que j'ai faites sur la température de Chypre, sur la nature de son sol & sur l'exposition de ses vignes, peuvent à cet égard lui tenir lieu d'expérience.

Tout me porte à croire que ces transplantations réussiroient aussi bien que celles des muscats de Syracuse, qui furent dernierement apportés à Florence par le célebre Charles Ginori. Sa délicieuse campagne offre aux admirateurs des productions exotiques qui n'ont pas dégénéré. J'ose croire que les témoignages d'estime & de reconnoissance, qu'il a obtenus du public, encourageront plus d'un citoyen à suivre son généreux exemple.

Fin du premier Volume.

TABLE
DES
CHAPITRES ET MATIERES

Contenus dans ce premier Volume.

Frais

Fin de la Table du premier Volume.

